HEC PARIS

OCP POLICY CENTER
THINK · STIMULATE · BRIDGE

Dialogues Stratégiques

Nouveaux axes stratégiques et défis sécuritaires : Cas de la Chine et de la bande sahélo-saharienne

Premier volume
Mai 2016

Dialogues Stratégiques

Nouveaux axes stratégiques et défis sécuritaires : Cas de la Chine et de la bande sahélo-saharienne

Auteurs :

Abdelhak Bassou
Pascal Chaigneau
Karim El Aynaoui
Rachid El Houdaigui
Pierre-Marie Faivre
Jeremy Ghez
Jacques Gravereau
Philippe Migaux
Alain Oudot de Dain-ville
Fathallah Oualalou
Abdallah SAAF
Alfredo Valladão

Dialogues Stratégiques

Nouveaux axes stratégiques et défis sécuritaires : Cas de la Chine et de la bande sahélo-saharienne

Copyright © 2016 par HEC Center for Geopolitics et OCP Policy Center. Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse des éditeurs et propriétaires.

Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées à HEC Center for Geopolitics ou à OCP Policy Center.

Contact :

HEC Center for Geopolitics
HEC Paris - 1, rue de la Libération
78351 Jouy en Josas Cedex
Tél : +33 1 39 56 76 88
Email : mercier@hec-crc.fr
Website : www.hec.fr

OCP Policy Center
Ryad Business Center – Aile Sud, 4ème etage
Mahaj Erryad - Rabat, Maroc
Tél : +212 537 27 08 08
Email : contact@ocppc.ma
Website : www.ocppc.ma

ISBN : 978-9954-9636-4-7
Dépôt Légal : 2016MO3777

Table des matières

Liste des auteurs 07
Liste des abréviations 09
A propos 11
Préface 13
Introduction 15

Première partie : Les nouveaux axes stratégiques de la Chine 19

I. La posture d'un nouvel hégémon diplomatique, naval et militaire 21

- Les nouveaux axes stratégiques de la Chine 21
1. La politique du « xing tantaï » ou « nouvelle normalisation » 21
2. Les nouvelles tensions régionales 23
3. Nouveaux axes diplomatiques et nouvelles priorités stratégiques 25

- Posture d'un nouvel hégémon diplomatique, naval et militaire 29

II. Analyse de la nouvelle stratégie économique de Pékin 35

- L'ajustement délicat de l'économie chinoise 35
1. La « nouvelle normalité » 35
2. Le problème des entreprises d'Etat 37
3. Une fuite en avant préoccupante 39
4. Les charmes vénéneux de la créativité financière 41

- La Chine en mutation : Le cas du nouveau partenariat Sino- Marocain 43
1. L'ouverture de l'économie chinoise et son émergence 44
2. Vers un nouveau modèle de croissance 46
3. Un nouveau partenariat Chine-Maroc, élément de la verticale Afrique-Méditerranée-Europe 50

III. La relation Pekin-Washington dans le nouveau contexte international 55

- Chine et Etats-Unis : Rencontre dans le Pacifique 55
1. La peur existentielle de Washington 56
2. Trois intérêts stratégiques en Asie pour les Etats-Unis 56
3. Qui sera la véritable puissance asiatique de demain ? 58
4. Chine vs. Etats-Unis : Quelle type de rencontre nous réserve l'avenir ? 59

- Etats-Unis – Chine : Le « pivot » qui n'a pas eu lieu 63
1. Obama : une vision asiatique 63
2. Embrasser et contenir la Chine 65
3. Limites de la puissance militaire chinoise 66
4. Chine : la chute du modèle économique 67
5. Le déclassement du « pivot vers l'Asie » 68

Deuxième Partie : Les défis sécuritaires de la Bande Sahélo-Saharienne 71

I. Une zone fragmentée, de la Libye au Nigeria; analyse de situation 73

• Sahel : les frères ennemis du terrorisme 73
1. Etat des lieux de l'implantation du terrorisme au Sahel 76
2. Le crime organisé Au Sahel 84

• De la Libye au Nigeria, analyse de situation d'une zone fragmentée 91
1. La Libye au centre de l'équation sécuritaire 91
2. L'Etat du Sahel 94
3. Les fragilites de l'Afrique de l'ouest 96

II. Le rôle de l'Algérie dans la stabilité régionale 99

• Le jeu de l'Algérie dans la stabilité régionale 99
1. Avant 2013, la certitude de maîtriser son environnement 100
2. Une succession d'événements qui a provoqué la perte d'influence d'Alger 101
3. Une perte d'influence notable dans les derniers dossiers sécuritaires régionaux 102
4. Une instabilité interne peu propice à la construction d'une hégémonie régionale 103

• L'Algérie et la stabilité régionale 105
1. Une diplomatie de combat 106
2. Le poids du reflux 107
3. Le retour 108

III. Les stratégies en cours pour une stabilisation régionale : Enjeux pour le Maroc et pour la Méditerranée 113

• Contexte sahélo-saharien et stratégies en cours pour une stabilisation régionale enjeux pour le Maroc 113
1. Le contexte sahélo saharien 114
2. Les strategies en cours pour une stabilisation regionale 116
3. Les enjeux pour le Maghreb et pour le Maroc 120

• Les conséquences sécuritaires des menaces djihadistes au Sahel 127
1. Les menaces d'AQMI 127
2. L'Etat islamique 130

Liste des auteurs

Abdelhak Bassou, Expert en sécurité et Senior Fellow, OCP Policy Center

Pascal Chaigneau, Directeur, HEC Center for Geopolitics

Karim El Aynaoui, Directeur Général, OCP Policy Center

Rachid El Houdaigui, Professeur à l'Université Abdelmalek Essaadi de Tanger et Senior Fellow, OCP Policy Center

Pierre-Marie Faivre, Chercheur associé, HEC Center for Geopolitics

Jeremy Ghez, Professeur affilié, HEC

Jacques Gravereau, Président, HEC Eurasia Institute

Philippe Migaux, Docteur en ethnologie, chercheur à HEC Center for Geopolitics

Alain Oudot de Dain-ville, Ancien Chef d'Etat-major de la Marine, France

Fathallah Oualalou, Senior Fellow, OCP Policy Center et ancien Ministre de l'Economie et des Finances, Maroc

Abdallah Saaf, Senior Fellow, OCP Policy Center, ancien Ministre de l'Education nationale, Maroc et Professeur, Université Mohammed-V Rabat

Alfredo Valladão, Professeur, Sciences Po Paris et Senior Fellow, OCP Policy Center

Liste des abréviations

AAS	Ansar Al-Sharia
ACTS	Appui à la coopération transfrontalière au Sahel
AFRICOM	US Africa Command
AMC	Asset Management Companies
AMISOM	La mission de l'Union africaine en Somalie
ANP	l'Assemblée Nationale Populaire
AQMI	Al Qaeda au Maghreb Islamique
ASEAN	L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est
AWB	Attijari Wafa Bank
BCIJ	Bureau Central marocain pour les Investigations Judiciaires
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
BSS	Bande sahélo-saharienne
CAERT	Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le terrorisme
CEDEAO	La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CEMOC	Comité d'état-major opérationnel conjoint
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CEN-SAD	Communauté des États Sahélo-sahariens
CF2R	Centre français de recherche sur le renseignement
EUTM	European External Action Service/ mission de formation européenne au Mali
FMI	Fonds Monétaire International
GIA	Groupe islamique armé
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
IDE	Investissements Directs Etrangers
IED	Improvised Explosive Device / Engin Explosif Improvisé
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MNLA	Le Mouvement national de libération de l'Azawad
MUJAO	Le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
NEPAD	New Partnership for Africa's Development/ Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies

OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PCC	Parti Communiste Chinois
PIB	Produit Intérieur Brut
PSDC	Politique de sécurité et de défense commune
PSI	Pan Sahel Initiative
SNA	Sous-marin nucléaire d'attaque
SNLE	sous-marin nucléaire lanceur d'engins
TSCTP	Trans Saharan Counter Terrorism Partnership/ Partenariat Trans Saharien pour la luttre contre le terrorisme
TPP	le Partenariat Trans-Pacifique
UEMAO	L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFL	Unités de fusion et liaison
UMA	Union du Maghreb Arabe

A propos d'HEC Center for Geopolitics

L'émergence d'une géopolitique de plus en plus complexe et le constat d'une géo-économie en plein bouleversement ont conduit le groupe HEC, en 2013, à créer le Centre HEC de Géopolitique. Il a pour objectif principal de sensibiliser et de former les dirigeants des secteurs privé et public aux nouveaux défis allant du risque pays à l'analyse prospective.

Lieu de formation, de dialogue et de réflexion, ouvert aux responsables d'entreprise, décideurs politiques et experts internationaux, le Centre HEC de Géopolitique se veut un forum sur les enjeux géoéconomiques et géostratégiques qui déterminent un environnement international en constante mutation. Il vise à rendre la géostratégie et la géopolitique plus opérationnelles en servant de « trait d'union » entre le secteur privé, le secteur public et le monde académique, et en s'efforçant de faire dialoguer différentes disciplines et méthodologies.

www.hec.fr

A propos d'OCP Policy Center

OCP Policy Center est un think tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent africain. Porteur d'une « perspective du Sud », sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs : agriculture, environnement et sécurité alimentaire; développement économique et social ; économie des matières premières ; et géopolitique et relations internationales. Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud, via ses travaux de recherche, ses conférences et séminaires et son réseau de jeunes leaders. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du Capital humain, le think tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion à travers sa Policy School récemment créée.

www.ocppc.ma

Préface

HEC Center for Geopolitics et OCP Policy Center ont lancé en 2016, le premier cycle des Dialogues Stratégiques, une plateforme d'analyse et de débat stratégique autour des principaux enjeux géopolitiques et sécuritaires internationaux, mais également régionaux revêtant une importance capitale pour les continents européen et africain.

Ce cycle de séminaires biannuels a pour vocation d'offrir un environnement policy oriented, où experts, chercheurs des think tanks et des milieux académiques, praticiens et décideurs issus des réseaux des deux centres, se réunissent dans un cadre intellectuel, interactif afin de combiner les expertises, et de confronter avant d'enrichir des analyses tant diverses que multidisciplinaires.

Le partenariat entre les deux centres de réflexion constitue le principal pilier de cette plateforme ainsi que la force motrice pour le dialogue scientifique, servant ainsi de catalyseur de la production analytique. Dans cette optique, et dans la finalité de rendre les fruits de cette collaboration accessibles aux participants ainsi qu'aux parties prenantes externes intéressées, nous avons le plaisir de les introduire dans le présent livre. Ainsi, les discussions et papiers présentés à l'occasion de chaque réunion sont compilés en un volume, et feront l'objet de publication et de distribution aux écosystèmes concernés.

Pour la première édition des Dialogues Stratégiques qui s'est tenue en mai 2016, le choix s'est porté sur l'analyse d'une part, des nouveaux axes stratégiques que la Chine cherche aujourd'hui à consolider en tant que puissance régionale et mondiale, ainsi qu'à ses ambitions expansionnistes et de rayonnement. D'autre part, les défis sécuritaires que représente la Bande Sahélo-Saharienne pour le continent africain ainsi que pour le reste du monde seront particulièrement examinés, et traités sous différents aspects.

Pascal Chaigneau
Directeur
HEC Center for Geopolitics

Karim El Aynaoui
Directeur
OCP Policy Center

Introduction

Première partie : Les nouveaux axes stratégiques de la Chine

L'ascension de la Chine ces quinze dernières années n'a été rien de moins que spectaculaire, tant sur le plan économique que sur le plan politique, militaire et diplomatique. Cette ascension est accompagnée par des conséquences stratégiques majeures, et contribue à modifier les rapports de force au niveau mondial. Dans ce contexte de changement rapide et abrupt, et afin de mieux comprendre les ambitions de la puissance chinoise, il convient d'en démystifier la nature.

Ainsi, la première partie de ce livre dédiée à l'identification des nouveaux axes stratégiques de la Chine, tentera d'analyser la posture de ce nouvel hégémon diplomatique, naval et militaire.

Dans un premier temps, Pascal Chaigneau s'interrogera sur trois phénomènes permettant de situer le nouveau profil de puissance de Pékin, dans un contexte marqué par des défis géopolitiques internes et régionaux majeurs. Il articulera son analyse autour de la stratégie de « nouvelle normalisation» en politique intérieure ; de la gestion des tensions régionales par les autorités chinoises; et des nouveaux axes diplomatiques de la République Populaire de Chine.

Alain Oudot de Dain-Ville traitera quant à lui, des motivations qui poussent l'empire du milieu à asseoir sa puissance maritime comme moyen d'affirmer sa souveraineté en mer de Chine méridionale. En effet, les rivalités internationales, régionales et locales avec les Etats-Unis, l'Inde et les riverains de la mer de Chine ; la sécurité des approvisionnements et des exportations, indispensable pour maintenir la croissance synonyme de paix sociale ; l'accession au rang de puissance mondiale sont tout autant de facteurs de renforcement d'un hégémon naval et militaire désormais incontournable dans la scène internationale.

Dans un second temps, il sera question d'analyser la nouvelle stratégie économique de Pékin, dans un temps où les autorités chinoises tentent de réorienter leur modèle économique vers une croissance tirée davantage par la consommation et les services, que par les grands projets d'infrastructure et les exportations de biens manufacturés à faible valeur ajoutée. Dans ce sens, Jacques Gravereau exposera les enjeux que représentent les entreprises d'Etat, et l'économie politique qui les régissent, avant de décortiquer les ambitions et conséquences des politiques publiques menées dans les secteurs bancaires et financiers.

Dans son papier, Fathallah Oualalou s'intéresse au cas du nouveau partenariat Sino-Marocain, et des mutations qu'a connues la Chine ces dernières décennies. Trois questionnements seront ainsi soulevés : Le premier est relatif au processus d'ouverture de l'économie chinoise qui l'a conduit à devenir la deuxième puissance du monde ; le deuxième a trait à l'actuelle stratégie économique chinoise face aux conséquences de la crise économique mondiale et l'essoufflement relatif de ses performances ; le troisième traitera de la genèse d'un partenariat de la Chine avec

le Maroc, pays appartenant à l'espace euro-méditerranéen, avec son ancrage africain, suite à la visite du Souverain marocain en Chine en mai 2016.

Enfin, d'une perspective de relations internationales, il sera question d'analyser la relation Pékin-Washington dans le nouveau contexte international multipolaire. Entre concurrence et coopération, les deux superpuissances, États-Unis d'Amérique et République populaire de Chine, entretiennent des relations complexes et à multiples facettes.

Dans cette perspective, Jérémy Ghez distingue trois grands intérêts stratégiques en Asie pour les Etats-Unis, sur les plans commercial et géopolitique, avant de nous rappeler les pivots géoéconomiques opérés par chacune des puissances – pivot asiatique côté américain et nouvelles routes de la soie côté chinois –, et de distinguer trois scénarios possibles de l'évolution de la relation à l'avenir.

Du point de vue d'Alfredo Valladão, ce pivot américain vers l'Asie n'a pas réellement eu lieu. Dans son papier, il expose la vision asiatique de Barack Obama motivée par les craintes de l'establishment américain de voir une Chine se reposer sur son succès économique pour s'imposer sur le plan militaire, puissance cependant limitée. Il présente ainsi les motivations de la stratégie de « containment », visant à absorber des tendances expansionnistes sur le plan régional et mondial, avant de décliner les axes de coopération sino-américaines développés ces dernières décennies et à l'avenir...

Deuxième Partie: Les défis sécuritaires de la Bande Sahélo-Saharienne

Depuis le milieu des années 2000, la zone sahélo-saharienne est devenue le terrain de manœuvre de différents acteurs insurrectionnels non étatiques et terroristes. Des rebelles touaregs et tchadiens, aux mouvements islamistes algériens qui se sont constitués en Al Qaïda au Maghreb islamique, en passant par Boko Haram, un couloir de vulnérabilité s'est profilé de la Libye au Nigéria et a engendré des enjeux sécuritaires et géopolitiques majeurs. L'engagement de la France dans la bande dans le cadre de l'opération Barkhane, s'inscrit dans une logique sécuritaire d'appui aux forces armées des pays du « G5 Sahel » et de lutte contre les groupes terroristes de la région. Le Maroc est un partenaire clé de la France dans ce dispositif, compte tenu de son rôle d'acteur-régulateur de la région et de ses préoccupations que le Royaume partage avec la France en matière de sécurité.

La seconde partie de ce premier volume des Dialogues Stratégiques dédiée aux défis sécuritaires de la bande sahélo-saharienne, portera sur l'analyse de cette zone fragmentée, de la Lybie au Nigéria, où les mouvements terroristes trouvent dans la faillite des Etats et la porosité des frontières un terreau favorable pour l'expansion d'idéologies extrémistes et la concrétisation d'ambitions politiques, militaires géostratégiques… Il conviendra également d'identifier des champs d'actions conjointes dans la région, à partir d'une vision et une

compréhension commune des enjeux de la bande sahélo-saharien

Dans son papier, Abdelhak Bassou nous livre une perspective unique qui lie le crime transnational (trafic de drogues et d'armes, contrebandes, etc.) à l'organisation et au financement des groupes terroristes. Intitulé « Les rencontres des réseaux criminels et des groupes terroristes », l'expert se demande s'il serait possible d'étudier cette problématique géopolitique et sécuritaire en limitant le champ de l'étude au seul sahel dans sa définition géographique. Les interpénétrations et interconnexions entre les différentes fractions de ce terrorisme nous disant que non, l'étude portera sur le Maghreb du côté Nord, sur le Golfe de Guinée côté Sud, et sur la Corne de l'Afrique à l'Est, pour tenir compte des interconnexions géopolitiques qui lient les côtes nord et sud du Sahara. Il sera également question d'explorer les mécanismes et expériences en matière de lutte contre le terrorisme.

Afin d'analyser la situation du Sahel, Pascal Chaigneau évoquera successivement dans son papier la problématique libyenne, comme centralité des difficultés régionales, l'évolution de la situation politique et sécuritaire des Etats de la bande sahélo-saharienne (BSS) et les fragilités actuelles de l'Afrique de l'Ouest. Des pistes de sortie de crises seront explorées en matière d'intervention de grandes puissances, en parallèle aux instruments diplomatiques des acteurs régionaux.

Au niveau régional précisément, l'Algérie a le potentiel de jouer un rôle majeur dans la stabilité tant euro-méditerranéenne qu'africaine. Dans le but de comprendre les ambitions des autorités algériennes dans l'assurance de la sécurité du territoire national et la garantie de la stabilité interne du pays, Pierre Marie Faivre rappelle dans son papier la place qu'occupe l'intervention diplomatique qui s'articule en quatre points. Pour mettre en lumière l'évolution récente du rôle de l'Algérie dans la région, sera définit dans un premier temps, comment le pouvoir percevait la puissance du pays par rapport à son environnement jusqu'en 2013. Dans un deuxième temps, seront identifiés les trois événements qui ont eu pour effet de modifier la capacité d'Alger à exercer son influence dans ce qu'elle considère être son « pré-carré ». Ensuite, l'auteur illustrera cette perte d'influence à travers des exemples récents. Enfin, seront évoquées les fragilités internes qui limitent le leadership potentiel du pays.

Abdellah Saaf quant à lui part du postulat que ce pays du Maghreb entretient une présence limitée qui contraste avec les moyens dont il dispose et les atouts que lui confèreraient sa situation géopolitique, ses ressources financières, son expérience sécuritaire. Limites qu'il attribue au processus de prise de décision manifestement hyper centralisé. D'une perspective de sciences politiques, Il fait alors état de l'histoire de sa diplomatie, l'origine de ses dynamiques de résilience autoritaire avant de soulever des questionnements sur les orientations de sa politique étrangère, dans un contexte interne fragilisé et des circonstances externes menaçantes.

En aval de ces analyses, il conviendra d'examiner les stratégies en cours pour une stabilisation régionale et les enjeux pour le Maroc et pour la Méditerranée.

Dans cette optique, Rachid El Houdaigui rappelle avec lucidité que l'espace sahélo-saharien se retrouve tributaire d'un jeu géopolitique complexe, tant par la nature et le nombre des acteurs que par l'ambigüité de leurs préférences : « chaque acteur dispose de nombreuses stratégies possibles, et les coûts et les bénéfices des différents scénarios sont chargés d'incertitudes », d'où l'absence d'une approche coordonnée de la communauté internationale.

Dans son papier, il tente de reconstruire les processus qui façonnent le contexte sahélo-saharien et décline les stratégies de stabilisation, dont les plus visibles, du point de vue militaire et sécuritaire, sont celles conduites par la France et les Etats-Unis. L'équation pour le Maroc serait alors d'adopter une démarche pragmatique qui, tout en étant singulière, s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les différentes initiatives et stratégies en cours dans cette région du monde.

Philippe Migaux quant à lui, nous livre une analyse ethnologique et sécuritaire des dynamiques et enjeux de pouvoirs entre les mouvements terroristes en présence, avant d'étayer les conséquences sécuritaires de ces menaces djihadistes au Sahel. Il remonte ainsi aux origines des menaces d'AQMI et met en avant l'ensemble des mécanismes de lutte contre le terrorisme qui ont été menés pour contrer des tentatives de conquêtes des territoires et des consciences.

Partie I

Les nouveaux axes stratégiques de la Chine

1. La posture d'un nouvel hégémon diplomatique, naval et militaire

Les nouveaux axes stratégiques de la Chine

Pascal Chaigneau, Directeur, HEC Center for Geopolitics

Au cours des douze derniers mois, la Chine a dû gérer la réduction de près 40 % de sa croissance économique qu'elle s'efforce de maintenir à + 6,5 %.

Le relais de la croissance par la consommation peine à se mettre en place.

Dans ce contexte, il n'est pas inintéressant de s'interroger sur trois phénomènes permettant de situer le nouveau profil de puissance de Pékin :

- La stratégie de « nouvelle normalisation » en politique intérieure ;
- La gestion des tensions régionales par les autorités chinoises ;
- Les nouveaux axes diplomatiques et les nouvelles priorités de la République Populaire de Chine.

I. La politique du « xing tantaï » ou « nouvelle normalisation »

1. Les conséquences de l'atterrissage économique

Bien que favorisée par le contre-choc pétrolier, l'économie chinoise a atteint les limites du « tout à l'exportation ». La réduction de la voilure économique a généré une baisse des importations de matières premières de près de 40 % en un an. Ainsi, après avoir fabriqué le choc à la hausse des matières premières en 2008, la Chine se trouve à l'origine du contre-choc à la baisse des produits de base en 2016.

Les fragilités du secteur bancaire, des entreprises d'Etat et du secteur immobilier sont compensées par une politique massive d'investissements publics et la dynamique des investissements chinois à l'étranger.

En surcapacité, l'économie chinoise se heurte de surcroit au refus de l'Union Européenne d'accorder à la Chine le statut d' « économie de marché » au sein de l'OMC.

La force principale de Pékin reste néanmoins de disposer de réserves de change équivalentes au PIB de l'Allemagne pour affronter la transition du modèle de croissance.

2. La doctrine politique de l'Etat fort

a. Le syndrome de la « malédiction des 8.000 $ »

Les autorités chinoises ont modélisé, du Chili à la Corée du Sud, les conséquences socio-politiques des seuils de développement. A l'Institut international des études stratégiques de Pékin, le constat qui est opéré est que c'est lorsque le produit intérieur brut par habitant d'un pays atteint le seuil de 8.000 $, que les revendications d'ouverture politique et que les contestations sociales se font jour. Or la Chine vient d'atteindre 7.900 $ de PIB par habitant.

Alors que la réduction de croissance soulève la question de la gestion de près de trois cents millions de mingongs (travailleurs migrants servant de variable d'ajustement à l'économie), alors que la désarticulation économique intérieure fait clairement apparaître une Chine méridionale qui tire l'économie, une Chine du Centre qui commence à décoller et une Chine du grand Nord et du grand Ouest qui restent des poches de pauvreté, la police armée populaire a été massivement renforcée et le véritable numéro 2 du régime devient Wang Qishan, président de la Commission de contrôle et de discipline du Parti. La lutte anti-corruption apparait comme un véritable outil de contrôle politique sur les cadres du Parti. Ainsi, tandis que se prépare, pour 2017, le 19ème congrès du Parti communiste chinois, le chef de l'Etat multiplie les messages de fermeté et a placé toutes les associations et ONG étrangères sous le contrôle du ministère de la sécurité l'Etat.

Dans le même temps, l'économie est mise au service des intérêts stratégiques.

b. L'économie au service de la géopolitique

Au mois de mars dernier (2016), la session annuelle de l'Assemblée Nationale Populaire s'est achevée sans que de véritables réformes soient mises en place. En fait, l'Etat continue d'investir dans une politique de grands travaux qui stabilise la croissance et permette le contrôle des régions contestataires du Grand Ouest chinois : le Xizang lamaïste tibétain et le Xinjiang musulman ouïgour turco-mongol. Ainsi, pour la seule année 2016, 250 milliards de dollars de routes et 120 milliards de dollars de voies ferrées seront construites pour réaliser la « nouvelle route de la soie terrestre » et transplanter des populations Han dans le Nord- Ouest de la Chine.

Ce processus, engagé dès 2014, explique pourquoi, lors de la prise de Kobané en Syrie,

les Ouïgours chinois apparaissaient au sixième rang des Foreign Fighters. Après avoir pratiqué un terrorisme élémentaire à Urumqi, les Ouïgours ont trouvé en Syrie un véritable terrain de formation et d'aguerrissement. C'est cette même inquiétude qui a conduit les dirigeants chinois à demander à la France de créer un centre franco-chinois d'échanges et de partenariat pour la lutte contre le terrorisme.

Quant à la démonstration systématique de puissance militaire en période de transition économique, elle peut parfois prêter à sourire. Ainsi, l'été 2015 a été caractérisé par de monumentales commémorations du 70ème anniversaire de la victoire de l'armée populaire contre le Japon… alors qu'à l'époque c'était l'armée de Tchang Kaï Tchek et non les combattants de Mao Tse Toung qui étaient au pouvoir.

C'est dans le contexte de cette gesticulation politico-militaire permettant de sauver la face qu'il s'agit d'analyser les nouvelles tensions régionales.

II. Les nouvelles tensions régionales

1. Les conséquences de la crise de Hong Kong

Durant la période 2014-2015, la communauté internationale a regardé avec une certaine distance la crise hongkongaise comme un événement secondaire. Concrètement, lors de la rétrocession de février 1997, Pékin avait garanti pour 70 ans aux Hongkongais le statut « un Etat deux systèmes ». Le retour à la République Populaire de Chine concrétisait la thèse de l'Etat unique mais les autorités de Pékin laissaient une réelle autonomie politique et administrative au Conseil législatif de Hong Kong.

> *"Il est plus que probable que les mois qui viennent seront caractérisés par une forte gesticulation militaire de la part de Pékin destinée à préserver les apparences dans le contexte économique préalablement évoqué."*

Lors des dernières élections, le Parti communiste chinois a bafoué cet engagement puisque les Hongkongais ne pouvaient voter qu'en faveur de listes exclusivement constituées de membres du Parti Communiste.

Vu de Taïwan, cette crise a été emblématique. En effet, le statut proposé par Pékin à Taïpeh est précisément celui d' « un Etat ; deux systèmes ». On comprend mieux, dès lors, que ce soit une souverainiste, Madame Tsaïlng-Wen du Parti démocratique et progressiste qui ait été élue au début de l'année 2016 et qui, lors de sa prestation de serment, le 20 mai 2016, ait insisté sur la souveraineté de l'Ile de Taïwan.

Compte tenu des intérêts économiques croisés entre les deux Chine, une crise majeure n'est pas à redouter. Par contre, il est plus que probable que les mois qui viennent seront caractérisés par une forte gesticulation militaire de la part de Pékin destinée à préserver les apparences dans le contexte économique préalablement évoqué.

2. Les enjeux de la Mer de Chine

En Mer de Chine orientale, sur les îles Senkaku, les Chinois ont provoqué une crise destinée à faire culpabiliser le Japon, ennemi régional tout désigné, qui n'a pas fait acte de contrition pour les crimes commis par l'armée impériale durant la Seconde Guerre Mondiale.

Dans une zone sans intérêt géoéconomique majeur, Pékin prépare, en affichant sa détermination, la crise réelle sur la Mer de Chine méridionale où les îles Spratly constituent son objectif véritable du fait des richesses en hydrocarbure. Les autorités chinoises appliquent en l'occurrence la stratégie telle que définie par Sun Tsu : « Sur un objectif limité, démontre ta volonté à ton ennemi et tu pourras ainsi conquérir l'objectif principal ». Au moment où le Japon de Shinzo Abe opère une véritable dynamique militaire, s'affranchit de l'article 9 de la Constitution, crée un ministère de la Défense et autorise ses troupes à être projetées au-delà de son espace de souveraineté, la Chine de Xi Jing Ping fortifie des îlots, crée une véritable muraille de Chine maritime et développe la doctrine « au XXème siècle, on s'est battu pour des continents, au XXIème, on se battra pour des océans ».

3. La problématique coréenne

Pour comprendre l'importance de la République Populaire Démocratique de Corée, aux yeux de Pékin, il suffit de rappeler la doctrine chinoise sur la Corée du Nord qui se résume par la phrase suivante :
« il n'y a pas plus de distance entre Pékin et Pyong Yang qu'entre les lèvres et les dents ».

Jamais les Chinois n'accepteront une réunification qui se fasse à leur détriment. Durant le congrès du Parti des Travailleurs de Corée qui s'est tenu en avril 2016, la délégation du Parti Communiste chinois était la seule représentation étrangère digne de ce nom. Pour Pékin, l'enjeu est double : opérer un jeu de poker menteur visant à parler de réunification sans l'envisager réellement, et empêcher Kim Jong Un de provoquer, par des expérimentations nucléaires et des tirs de missiles, Américains et Japonais et de justifier ainsi le réarmement de l'Empire du Soleil Levant. C'est pourquoi, ils tentent d'appliquer à la Corée du Nord le scenario iranien : négocier la dénucléarisation sans rien céder sur le reste. C'est dans ce contexte que Lee Yong a été nommé ministre des Affaires Etrangères de la Corée du Nord à l'issue du congrès alors qu'il est un anglophone connu pour son habileté dans les négociations internationales.

Enfin, à l'échelle mondiale, de nouveaux axes diplomatiques caractérisent la politique chinoise.

III. Nouveaux axes diplomatiques et nouvelles priorités stratégiques

1. L'axe Pékin-Moscou

En Asie centrale, la convergence d'intérêts entre Russes et Chinois est très nette. Pour les premiers, il s'agit de l' « étranger proche » où la doctrine de l'Union eurasiatique de Vladimir Vladimirovitch Poutine peut progresser après avoir échoué en Ukraine. Pour les seconds, il s'agit de la « nouvelle route de la soie terrestre », et du pétrole du Khazakstan aux portes de la Chine.

En Iran, le but de Pékin est d'empêcher un partenariat gazier entre Téhéran et New Delhi. Pour ce faire, les autorités chinoises s'appuient sur leur diplomatie économique et sur leur partenariat avec Moscou au moment où les Iraniens envisagent un accord de défense avec la Russie.

En matière d'armements, pour mesurer l'importance de la coopération entre les deux Etats, il suffira de rappeler que la moitié des ventes russes ont la Chine comme récipiendaire.

2. La relation ambivalente avec New Delhi

Sur le plan économique, l'Inde de Narendra Modi a doublé le volume de sa croissance tandis que la Chine était confrontée aux difficultés préalablement évoquées.

> *"Face à cette dynamique, la doctrine du Premier Ministre Modi peut être résumée par cette phrase : « L'Océan Indien ne sera pas un lac chinois »."*

Pour Pékin, la stratégie consiste à considérer l'Inde comme un débouché économique tout en renforçant la prééminence géopolitique de la Chine. Ainsi, la stratégie du « collier de perles » et la thèse de la « nouvelle route de la soie maritime » ont permis aux Chinois de déployer leurs implantations navales sur l'ensemble de l'Océan Indien, de Djibouti à Colombo. Au Pakistan, les Chinois construisent la base navale de Gwadar. Au Sri Lanka, ils sont implantés, face à l'Inde, à Jafna. En Thaïlande, ils négocient avec le nouveau pouvoir soutenu par les militaires, la création d'un canal qui les dispenseraient de passer par le détroit de Malacca.

Face à cette dynamique, la doctrine du Premier Ministre Modi peut être résumée par cette phrase : « L'Océan Indien ne sera pas un lac chinois ».

Ainsi, une nouvelle tension régionale se dessine régionalement, après celle qui oppose déjà l'Arabie Saoudite et l'Iran à l'Ouest de la zone.

3. L'Afrique de l'Est : nouvelle priorité chinoise

A Djibouti, la Chine a obtenu, cette année, une emprise portuaire et une base navale. Au Sud du détroit de Bab El Mandeb, cette implantation particulièrement stratégique est à la hauteur des ambitions chinoises dans la région.

Concrètement, Djibouti devient la porte d'entrée et l'implantation militaire de la Chine. L'Ethiopie apparaît, quant à elle, comme le géant où le gouvernement chinois va pouvoir accompagner la délocalisation d'entreprises bénéficiant ainsi d'un coût comparatif de main d'œuvre très favorable. Le Kenya et la Tanzanie complètent cette vision géoéconomique. L'Afrique orientale émerge comme le pivot africain des délocalisations chinoises qui, en Asie, s'effectuent vers le Laos, le Cambodge et le Myanmar. Pékin franchit ainsi une étape dans sa stratégie économique et dans sa politique africaine.

4. Une réelle ambition sur le Pacifique

Il n'est pas question ici d'analyser l'évolution des relations entre Pékin et Washington puisque Jeremy Ghez et Alfredo Valladão le feront dans les pages qui suivent. Qu'il soit néanmoins permis de rappeler que la grande rupture stratégique opérée par la Chine est la navalisation de sa puissance.

Entourée de quatorze voisins terrestres, véritable continent de dix millions de km², la Chine n'avait plus de politique navale digne de ce nom depuis un demi- millénaire. Elle a compris qu'au XXI^{ème} siècle il n'y aurait pas de puissance globale qui ne soit une puissance navale hauturière. Au moment où les Etats-Unis définissent l'Asie Pacifique comme leur pivot stratégique, le livre blanc de la défense chinoise démontre clairement que sur la zone Pékin entend imposer aux Etats-Unis une bipolarité régionale.

Figure 1 : Carte de la République populaire de Chine

Figure 2 : Comité Permanent du Bureau Politique du Comité Central

Xi Jinping
Secrétaire Général

2. Li Keqiang
1° Ministre >Mars 2013

3. Zhang Dejiang

4. Yu Zhengsheng

5. Liu Yunshan

6. Wang Qishan

7. Zhang Gaoli

Figure 3 : Océan Indien : la grande bataille pour la domination du monde

Posture d'un nouvel hégémon diplomatique, naval et militaire

Alain Oudot de Dain-ville, Ancien Chef d'Etat-major de la Marine, France

La Chine s'intéresse à la mer pour trois raisons :

1. les rivalités internationales, régionales et locales avec les Etats-Unis, l'Inde et les riverains de la mer de Chine ;
2. la sécurité des approvisionnements et des exportations, indispensable pour maintenir la croissance synonyme de paix sociale ;
3. l'accession au rang de puissance mondiale.

Ces données nouvelles expliquent que la Chine, puissance continentale, sans tradition maritime à l'exception d'une parenthèse au quinzième siècle, se transforme en puissance maritime.

La Chine est la deuxième puissance économique mondiale, peut-être la première dans 10 ans : elle a ainsi acquis une aisance financière, qui lui permet d'investir. Elle mène une diplomatie influente, mais jusque-là, il lui manquait un atout le gantelet de la puissance. « Speak softly and carry a big stick » disait Théodore Roosevelt : il lui manquait le « big stick » du « speak softly », les moyens militaires, pour appuyer sa diplomatie.

La Chine a décidé que pour atteindre cet objectif et sécuriser son économie, il fallait renforcer sa puissance militaire ; depuis dix ans, seule avec la Russie, elle a quasi triplé son budget militaire. Elle est devenue le deuxième investisseur en armements, donnant priorité aux forces nucléaires, spatiales, cybernétiques, à la Marine et à l'aviation.

Pour conjurer la montée de sa puissance, les Etats-Unis pratiquent la stratégie du « containment », l'endiguement, et le soft power, c'est-à-dire l'utilisation des ONG contrôlées par l'appareil d'Etat, comme en Ukraine au Proche Orient et à Hong Kong. N'ont-elles pas contribué à faire chuter Moubarak pour 250 millions de dollars sur 5 ans contre 6 000 milliards pour Saddam Hussein par action militaire ? Les pays comme la Chine qui ne disposent pas du soft power sont

contraints de se doter des moyens du hard power, l'action militaire.

La Chine différencie soigneusement sa stratégie en fonction de zones déterminées par leur proximité de l'Empire du milieu. Elle est adepte de la stratégie globale. Elle crée des relations de dépendance pour protéger ses intérêts. Ses revendications territoriales à l'égard de ses voisins qui lui permettent de renforcer à la fois son sentiment national et son rang régional. Elle s'implique dans le forum régional de l'ASEAN, tout en menant des discussions bilatérales avec certains riverains de la mer de Chine, Vietnam, Philippines, Malaisie.

Mais les arguments ne peuvent convaincre que si l'on dispose du « big stick » de Theodore Roosevelt, la puissance militaire et dans sa situation la puissance maritime.

Sa puissance maritime est destinée à affirmer la souveraineté sur la mer de Chine.

La mer de Chine, divisée en deux parties orientale et méridionale compte plus de 200 îlots et récifs, grignotés par la Chine ; elle est bordée par la Chine et par Taïwan, la Malaisie, le Japon, les Philippines, Brunei, l'Indonésie, Singapour, la Thaïlande, le Cambodge et, enfin le Vietnam. Malheureusement pour les Chinois, cette mer a un statut de haute mer sous le principe de la liberté de navigation : ils voudraient la transformer en mer intérieure, sous souveraineté chinoise. Les Américains, qui n'ont pas signé la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer ne l'acceptent pas et déploient des navires de guerre en entrainant les autres riverains de la mer de Chine. La Chine veut donc se doter des moyens de les contrer, et d'affirmer une tolérance zéro. Elle veut être reconnue comme le montrent les incidents maritimes et en particulier celui d'octobre 2007 entre un sous-marin chinois et un porte-avions américain au large d'Okinawa.

"Lorsque John Kerry est venu dire à Pékin en mai 2015 les vives craintes de Washington sur les ambitions chinoises en mer de Chine méridionale, le président Xi Jinping se sent assez fort pour rétorquer que le Pacifique est «assez vaste pour la Chine et les Etats-Unis »."

- La première priorité pour les Chinois en est la partie orientale, où les différends sont nombreux avec les autres riverains, notamment le Japon.

- La deuxième priorité en est la partie méridionale riche en ressources et en disputes et en faisceaux de fibre optique. Entre ces deux mers, le verrou s'appelle Taïwan. Au sud c'est la possession des îles intérieures qui permet aux Chinois de revendiquer un statut de mer intérieure. Dans cette zone, si les ressources sont à protéger, il faut aussi garantir la liberté de navigation des SNLE basés dans l'île d'Haïnan, contre les marines occidentales. En ce sens, l'arrivée d'un nouveau sous-marin australien est une mauvaise nouvelle pour la Chine. Lorsque John Kerry est venu dire à Pékin en mai 2015 les vives craintes de Washington sur les ambitions chinoises en mer de Chine méridionale, le président Xi Jinping se sent assez fort pour rétorquer que le Pacifique est «assez vaste pour la Chine et les Etats-Unis ».

Enfin le nouvel intérêt vient du large qu'empruntent les routes commerciales. La Chine y cherche sa place, et cette nécessité guide ses relations bilatérales, mais aussi multilatérales avec les continents africain et américain. Elle doit donc projeter ses forces pour contrôler les routes maritimes stratégiques très étendues donc vulnérables. Cette ouverture vers le large représente une inflexion majeure dans sa vision stratégique.

La stratégie militaire chinoise fortement inspirée par Sun Tse s'inscrit dans la durée ; elle se fonde sur la patience, l'usure, parfois l'intimidation et non l'affrontement direct, pour apparaître plus rassurante et anesthésiante comme peut l'être le jeu de go comparé au jeu d'échecs. Mais elle reste culturellement sur la défensive.

La Chine se donne les moyens en développant durablement sa Marine. Dans ce pays très conservateur, les déclarations des deux derniers présidents marquent le retour en grâce de la Marine dans un effort démarré au débit des années 2000. Hu Jintao, alors président de la République populaire de Chine, a déclaré en décembre 2006 que « la marine doit être renforcée et modernisée » et être préparée « pour le combat militaire à tout moment ». Depuis son arrivée au pouvoir Xi Jinping renforce les capacités militaires et a lancé le porte-avions chinois. L'ordre des priorités s'est déplacé, de la longue Marche aux navigations lointaines, de l'armée de terre à une marine et une armée de l'air désormais choyées. Ainsi les commandants de la marine et de l'armée de l'air sont nommés en 2005 à la commission militaire centrale à la place de terriens.

La Chine est devenue un acteur majeur de la construction navale, du transport maritime, de la gestion des ports et de la pêche et de la marine militaire, dont les missions découlent de ce qui précède :

- Assurer la maitrise les mers de Chine ;
- Récupérer l'île dissidente du continent. Contrer Taïwan, en faisant sauter le verrou taïwanais, remettre dans le droit chemin cette partie de la Chine et disposer d'une base stratégique vers le Pacifique ;
- Ensuite c'est à la Marine qu'il revient la lourde tâche d'assurer la sécurité des approvisionnements et des exportations. Le Président Xi en visite début 2016 en Arabie révèle qu'il veut contribuer au contrôle de la nouvelle route maritime de la soie,

En effet, pour sécuriser les voies de communication, La Chine a conçu le concept de nouvelle route de la soie empruntant deux voies :

- La voie ferrée (17 jours Duisbourg- Chongquing, 40 containers par train, une dizaine de pays à risque traversés),
- Et surtout la voie maritime (40 jours, 18 000 containers, 3 passages resserrés Malacca, Bab El Mandeb et le canal de Suez (qu'ils veulent sécuriser par une voie ferrée en Israël). Existe dans l'océan Indien un risque de confrontation avec l'Inde. Pour obtenir la maîtrise navale de l'océan et protéger les routes commerciales, il faut disposer de points d'appui : c'est la stratégie dite du « collier de perles ». La première perle se

situe au Myanmar, les autres sont au Pakistan, à deux pas du détroit d'Ormuz et de la frontière iranienne, au Bangladesh, et au Sri-Lanka.

- Au-delà et ce n'est pas la moindre des motivations, la marine doit contribuer à affirmer la vocation chinoise de puissance mondiale. La faiblesse de la Chine, du milieu du 19ème siècle au milieu du 20ème siècle, marquée par l'intrusion des Occidentaux, l'humiliation de la diplomatie de la canonnière et le conflit avec les Japonais, explique son acharnement depuis 1949 à redresser sa fierté nationale, sans perdre l'originalité du caractère chinois. Depuis la mort de Mao Zedong, la Chine se donne inexorablement les moyens de récupérer le statut de grande puissance que son inconscient n'a jamais perdu. Dans le discours tout est fait pour banaliser la puissance, mais dans les faits, la Marine se déploiera de plus en plus avec cette ambition politique, comme en Syrie ou dans l'océan Indien.

Créée avec une dizaine de navires en 1949, soixante ans après elle en compte près de 450 pour atteindre le deuxième ou troisième rang mondial. La Chine veut construire « une marine d'offensive du niveau mondial ». Elle dope ses ressources en diminuant les effectifs des armées qui passent de 4 millions à 2,5 et en augmentant très sensiblement le budget de la défense, dont la marine reçoit 20%.

Dans les années 50, l'Union soviétique avait aidé la Chine à se doter d'une marine côtière avec quelques destroyers et sous- marins, sans lui donner les moyens de revendiquer les différends frontaliers. Mais dès les années 1950, elle reprit par la force presque tous les îlots du littoral contrôlés par les nationalistes de Tchang Kaï-chek. En 1974, à la faveur de la défaite du Sud-Vietnam, elle s'empare des Paracels. En 1988, elle enlève par la force le récif Fiery Cross occupé par les Vietnamiens près de l'archipel des Spratleys, toutes en mer de Chine méridionale, alors qu'en mer de Chine orientale elle se dispute avec le Japon l'archipel Senkaku. Se fondant sur ces précédents, tous les pays de la zone, anciens vassaux et tributaires de l'empire du Milieu, redoutent, les ambitions navales réaffirmées de Pékin dont ils voient la Marine se développer dangereusement.

Elle reste en devenir avec 750 000 tonnes, avec des séries courtes de bâtiments modernes comme si la Marine chinoise tâtonnait. En 2015 elle s'est accrue de 15 navires, soit 80 000 tonnes. Il lui manque la dimension humaine…

- Elle possède le véritable symbole de puissance, le porte-avions, Liaoning admis au service actif en septembre 2102 et s'est dotée des infrastructures pour en construire d'autres. Sa première mission a été de croiser près des îles contestées. Elle est dotée d'une aéronavale de près de 600 aéronefs.
- Dans la force océanique stratégique que Mao en personne avait décidée en 1958, trois SNLE sont identifiés (6 d'ici 2025). La Chine doit faire sortir ses SNLE (classe Jin) des mers de Chine pour les mettre à distance de tir du territoire américain ou au moins

de leurs bases dans le Pacifique. Mais entre les deux se dressent Japon, Taïwan et Philippines, où les Américains ont installé des installations de surveillance ;

- les 4 SNA dont 2 modernes et silencieux (10 en 2025) s'opposent à la projection américaine pour défendre Taïwan, comme les soviétiques étaient censés contrer les groupes des porte-avions américains venus renforcer le théâtre d'opérations d'une guerre froide qui serait devenue chaude. 30 sous-marins conventionnels (50 d'ici 2025) les complètent;
- la flotte de surface comprend près de 80 frégates en cours de remplacement par de nouvelles unités plus modernes dont 11 récentes furtives, 260 patrouilleurs dont 15 modernes ;
- un grand effort amphibie a été consenti, pour concrétiser les ambitions envers les îles, le marine chinoise dispose d'une centaine de navires dont un tiers de plus de 2000 tonnes ;
- un train d'escadre restreint, qu'il faudra étoffer pour pouvoir se projeter;
- une marine complète cohérente avec toutes les composantes même si de gros efforts restent à faire pour améliorer son efficacité opérationnelle. Elle est entrée dans le club des grandes marines le 21 avril 2009 lors de la revue navale qui marquait son soixantième anniversaire.
- En 2013, la Chine crée un corps de garde-côte unifié pour mener ses incursions en mer de Chine méridionale et orientale (face au Japon et Taiwan). Celui-ci s'est depuis étoffé de bâtiments de plus en plus lourdement armés. La politique de Pékin consiste à renforcer les garde-côtes avec des bâtiments de la marine : en 2014, ils alignaient ainsi 74 bâtiments de plus de 1000t.

Plus la marine se renforce, plus elle s'équilibre avec celle des Etats-Unis et moins le risque de guerre entre eux est grand. Mais la fragilité interne de la Chine peut la pousser dans une aventure belliqueuse contre un pays plus faible pour ressouder le sentiment de nation. Peut-être aussi la position chinoise est-elle plus défensive qu'agressive, en accord avec une déclaration de Deng Xiaoping : « La Chine a besoin de paix jusqu'en 2040 ». Mais il faut aussi méditer une remarque de Rosa Luxemburg: « Le développement de la Marine allemande par la loi de 1899 est une déclaration de guerre à l'Angleterre dont elle accuse réception le 3 août 2014».

Figure 1 : Guerre de position en mer de Chine

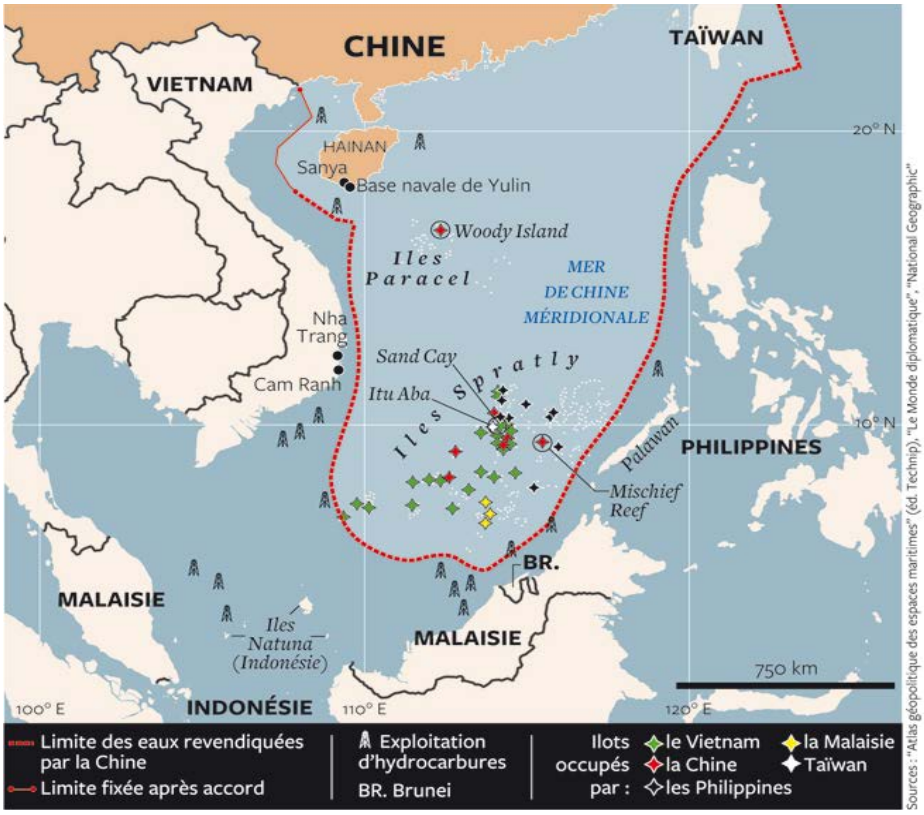

Figure 2 : La Nouvelle Route de la Soie chinoise attire les îles du Pacifique

2. Analyse de la nouvelle stratégie économique de Pékin

L'ajustement délicat de l'économie chinoise

Jacques Gravereau, Président, HEC Eurasia Institute

I. La « nouvelle normalité »

Au cours des premiers mois de 2016, le gouvernement chinois s'est efforcé de stabiliser la croissance économique à un rythme acceptable, que les planificateurs fixent à +6,5% en valeur annuelle. Pour l'année 2015, la croissance annoncée du PIB chinois a été de +6,9%, en décroissance continue par rapport aux années précédentes. Et ceci bien que le prix mondial des intrants importés reste extrêmement bas. Il faut se contenter de ce chiffre officiel, même si la croissance réelle nominale (déflatée des éléments financiers) a été plutôt de +6%. C'est de toute façon une performance remarquable dans le contexte mondial actuel. Mais l'ajustement de l'énorme machine économique chinoise n'en reste pas moins sévère, pour elle qui s'était habituée à des taux « historiques » de l'ordre de +10% dans les années 2000.

Figure 1 : L'aterrissage De La Croissance Chinoise (Moyenne par semestre en % y-o-y du PIB.)

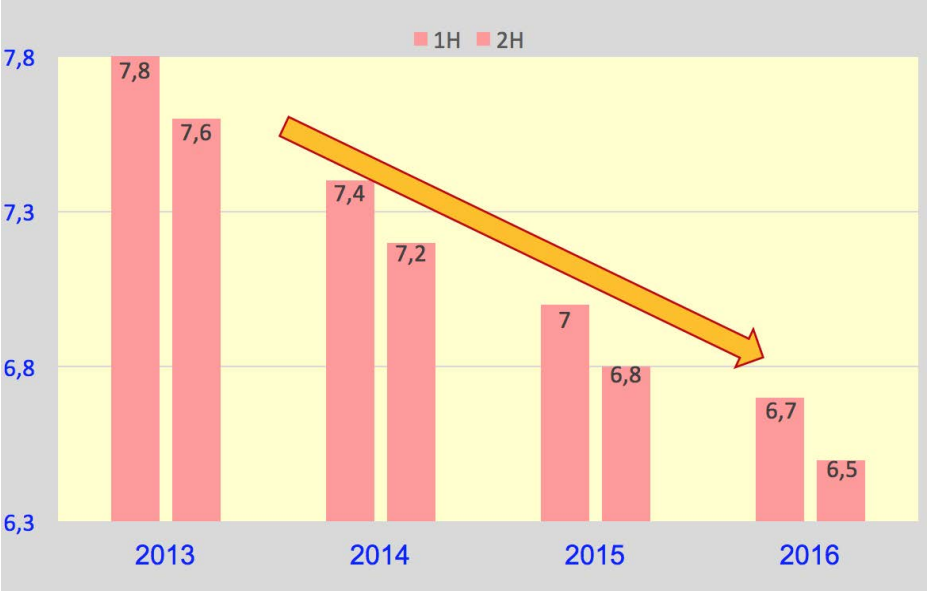

Source : NBS China

Le relai de la croissance par la consommation, tant annoncé, tarde à se mettre en place, avec une consommation qui - certes croissante en valeur relative - reste à 38% du PIB, alors qu'elle représente de l'ordre de 68% du PIB dans tous les pays avancés. On peut toujours noter que la consommation est responsable de plus de la moitié de la croissance actuelle du PIB, mais c'est par défaut, parce que le moteur de l'exportation reste atone dans un contexte mondial morose, et sur des secteurs limités (électronique, services), malgré une faible inflation globale, qui masque cependant une forte augmentation du prix des produits agricoles (porc : +28%, légumes : +11% sur les quatre premiers mois de 2016). De même les mauvaises nouvelles sur le front de l'emploi ne sont pas de nature à pousser les consommateurs à l'optimisme.

Figure 2 : Investissement et Consommation En % DU PIB

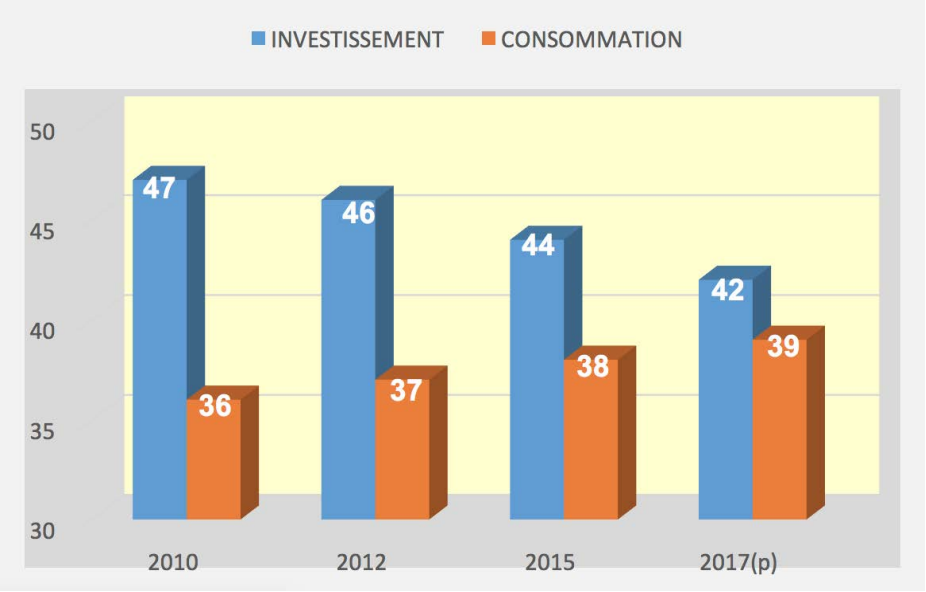

Source : NBS

II. Le problème des entreprises d'Etat

Les moyens choisis pour stabiliser la croissance posent plus de questions qu'ils n'offrent de perspectives clairement lisibles. On attendait beaucoup de la session annuelle de l'Assemblée Nationale Populaire (ANP) de mars 2016 – occasion solennelle annuelle de fixer les priorités de politique économique – mais nul projet de réforme substantielle n'a été sérieusement débattu. En lieu et place, un énième plan de stimulation a été annoncé, avec le réflexe habituel d'arroser de liquidités le secteur de la construction, déjà problématique. L'ANP a décidé d'injecter en liquide pas moins de 3 points de PIB d'un coup, avec des subventions exceptionnelles d'une magnitude de 120 milliards de dollars pour la construction de voies ferrées nouvelles et de 250 milliards de dollars de routes pour la seule année 2016. Ce que l'on appelle le bon vieux « réflexe du béton ». De surcroit, toutes les autres options évoquées par les experts ont été étouffées par un pouvoir politique qui s'est considérablement durci au cours des deux dernières années, comme en témoigne un culte de la personnalité insistant à l'égard de Xi Jinping, assorti d'une rhétorique qui emprunte aux heures troubles de la Révolution Culturelle maoïste, dont on rappelle le cinquantenaire cette année.

Ce plan conjoncturel ajoute aux difficultés structurelles de la Chine, au lieu de les adoucir.

L'énorme secteur des milliers d'entreprises d'Etat, d'échelons national ou provincial, reste choyé pour des raisons politiques. Mais il est brutalement pris dans un effet de ciseaux qui fait exploser ses fragilités. D'une part, le tassement général de l'activité met à nu les gigantesques surcapacités qui avaient été constituées, lors des dix dernières années de glorieuse euphorie, dans à peu près tous les domaines lourds (acier, ciment, charbon, verre, papier etc…). La Chine a bien essayé d'exporter dans le monde son acier excédentaire, à prix bradé, depuis dix-huit mois, mais les Etats-Unis n'ont pas hésité à imposer sine die une surtaxe de 265%, tandis que les aciéristes européens manifestaient dans les rues. Cette question du dumping coûtera sans doute à la Chine son accession au statut d'économie de marché tant recherché, pour lequel une fenêtre s'ouvrait pour la fin 2016.

D'autre part, la crise de compétitivité organique des entreprises d'Etat est devenue un sujet préoccupant. Leur retour sur capitaux investis a chuté de 16% à 7% au cours des cinq dernières années, alors que celui des entreprises privées progressait à 20%. La croissance annuelle de leur productivité s'est effondrée à 0% en 2015, alors que celle des entreprises privées progressait de +3%.

Figure 3 : Les entreprises d'Etat chinoises (SOEs) (un effondrement préoccupant des performances)

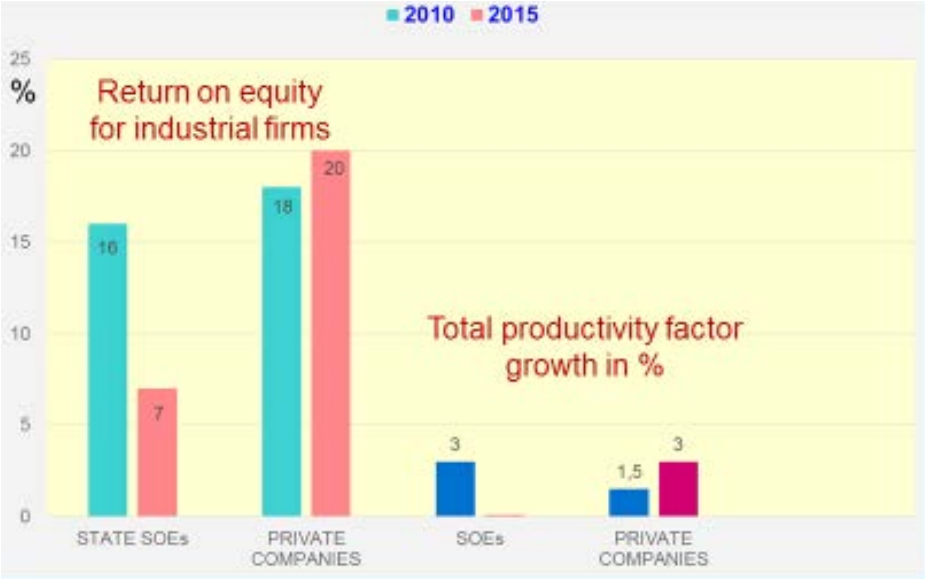

Sources : Boc, Gavekal, Banco Santander China HEC EURASIA INSTITUTE

Le gouvernement réduit actuellement la voilure en licenciant 1,3 millions d'ouvriers du charbon et 500.000 ouvriers de l'acier, soit 15% d'un effectif global de 12 millions d'employés dans ces

deux secteurs. Le tout assorti d'un fond de compensation sociale de 15 milliards de dollars. Mais on ne touche pas encore au sujet sensible des privatisations éventuelles. La seule politique – au rebours de ce que l'on apprend dans les écoles de management - est de stimuler les fusions et de renforcer la taille. Quand on sait que PetroChina emploie déjà 1.500.000 personnes (dont 600.000 membres du Parti Communiste Chinois !), on a peine à justifier le fondement managérial de la chose, sauf à créer des monstres dans le domaine ferroviaire et celui de la construction, qui pourront tailler des croupières aux grandes entreprises internationales de ces secteurs.

III. Une fuite en avant préoccupante

"L'endettement global des entreprises – et tout particulièrement des entreprises d'Etat - est devenu le grand sujet du moment. Il est passé de 148% du PIB il y a seulement cinq ans à 250% aujourd'hui (Etats-Unis ~135%). Si la tendance continue, on en sera à 320% du PIB en 2020."

Les décisions financières actuelles accentuent une fuite en avant de plus en plus déconnectée des paramètres de l'économie réelle. Outre les sommes décidées pour relancer la construction, instruction a été donnée aux banques d'Etat d'ouvrir le robinet du crédit, tout en abaissant les taux d'intérêts (qui restent administrés sans vraiment de levier du marché). Il en résulte un sursaut artificiel au profit des Entreprises d'Etat. Les investissements de ces dernières avaient progressé de +12% et +11% respectivement en 2014 et 2015. Pour les quatre premiers mois de 2016, la progression bondit à +23% en rythme annuel. Dans le même temps les entreprises privées de « l'économie réelle », moins choyées par la puissance publique, ne progressent que de +5%. L'endettement global des entreprises – et tout particulièrement des entreprises d'Etat - est devenu le grand sujet du moment. Il est passé de 148% du PIB il y a seulement cinq ans à 250% aujourd'hui (Etats-Unis ~135%). Si la tendance continue, on en sera à 320% du PIB en 2020.

Figure 4 : Endettement des entreprises en % du PIB (Secteurs non-financiers, entreprises d'Etat incluses)

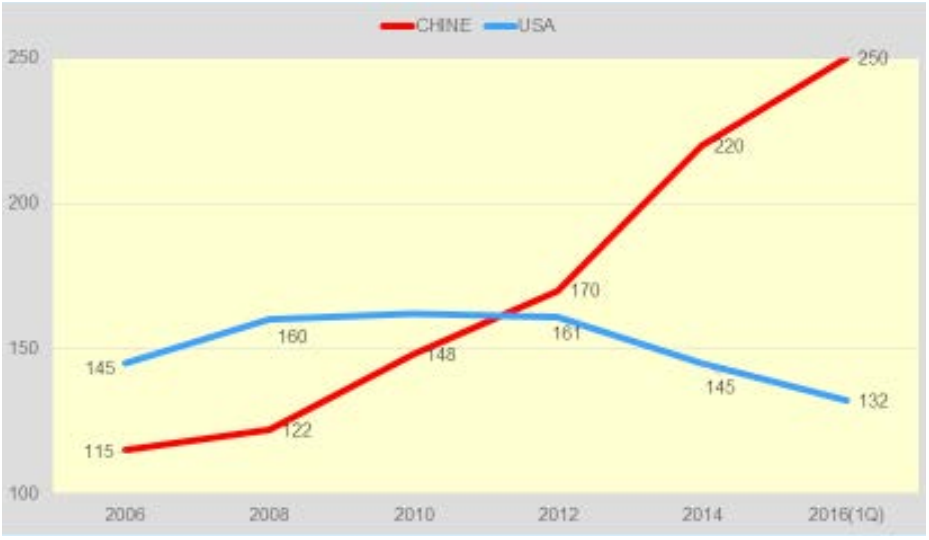

Sources : Dept of Treasury, BOC, Gavekal HEC EURASIA INSTITUTE

Les entreprises d'Etat chinoises battent un record d'endettement de 160% de leurs capitaux propres, là où les entreprises allemandes en sont en moyenne à 110% et les françaises à 70%. Ces entreprises pourraient en profiter pour consacrer leurs capitaux à des restructurations significatives. Mais au contraire, elles spéculent sur la construction. L'immobilier acquis par les entreprises d'Etat avait augmenté de +8% en 2015 : au cours des quatre premiers mois de 2016, leur progression a été de +17%, alors que celle des entreprises chinoises privées baissaient de -2%.

L'immobilier reste un secteur très sensible. En l'an 2000, on construisait 875 millions de m² de logements. Le chiffre était passé à 1.750 millions de m² en 2012 pour décroitre légèrement à 1.700 millions en 2015. Ce n'est pas un secteur comme un autre : il représente 15% du PIB chinois, et 40% de l'investissement fixe tous secteurs confondus, en forte progression par rapport aux 25% enregistrés il y a dix ans. Les prix de l'immobilier jouent au yoyo : -12% en 2014, de 0 à +25% selon les villes en 2015. La Conférence Centrale sur le Travail Economique, présidée par le président Xi Jinping en décembre 2015, a insisté sur un nécessaire « déstockage » de l'immobilier en excédent, quitte à l'accompagner de primes en cash. Les positions spéculatives ont relancé une forte augmentation des prix, de l'ordre de +48% au cours des quatre premiers mois de 2016 dans les six plus grands centres urbains du pays (toutes villes supérieures à 15 millions d'habitants), ce qui n'est pas tenable.

Figure 5 : Part de l'investissement global par grands secteurs

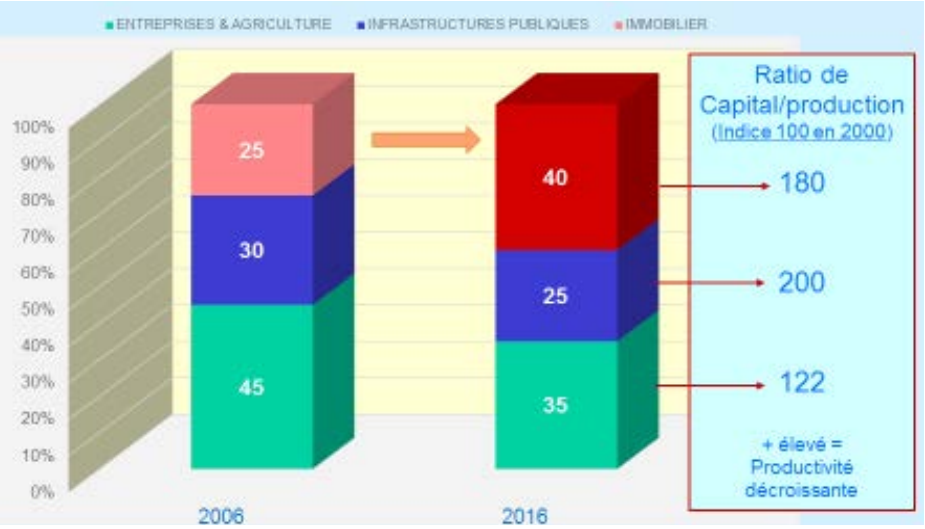

Source : Gavekal HEC EURASIA INSTITUTE

IV. Les charmes vénéneux de la créativité financière

> *"Le Yuan, d'ailleurs, s'est mécaniquement réévalué par suite de la baisse internationale du dollar depuis six mois, ce qui accentue la contrainte sur la compétitivité internationale."*

On n'est pas encore dans la situation de créativité financière échevelée des Etats-Unis lors des années 2000 qui ont précédé la grande crise de 2008. Mais on commence depuis peu en Chine à en goûter les charmes vénéneux. Bien que le système bancaire et financier soit encore rustique comparé aux raffinements anglo-saxons, bien que la bourse de Shanghaï ressemble plus à un casino conduit de manière chaotique qu'à un marché financier mature (voir le krach boursier d'août 2015 et ses répliques en janvier 2016), on voit monter en puissance toute une gamme de nouveaux produits spéculatifs dangereux, qui rappellent les prémices de la fameuse « finance structurée » qui a mis à genoux le système financier mondial. Comme le retour sur capital des produits classiques est de moins en moins performant, on voit se développer une palette de produits dérivés de type Asset Backed Securities ou Collateral Debt Obligations directement copiés des gourous de Wall Street des années 2000. On recourt de plus en plus aux produits dérivés, tels les Swaps pour libeller le commerce extérieur en RenMinBi, principalement pour afficher que 25% des échanges chinois seraient libellés en RenMinBi, alors qu'il s'agit de 8%

seulement, ce qui en dit long sur la valeur internationale réelle du Yuan. Le Yuan, d'ailleurs, s'est mécaniquement réévalué par suite de la baisse internationale du dollar depuis six mois, ce qui accentue la contrainte sur la compétitivité internationale.

Autres produits dérivés, les Futures servent à toutes sortes de paris sur des produits, dont les trois les plus à la mode en ce moment sont le minerai de fer, l'ail et les œufs ! Cela ne s'invente pas. Les banques et les fonds provinciaux – Asset Management Companies, dont le nombre s'est multiplié comme des champignons : 52 en 2014, 305 en 2015 – ont considérablement augmenté depuis dix-huit mois leurs activités hors-bilan. Les AMC ont d'ailleurs commencé par racheter les dettes de plus en plus douteuses des banques, façon de mettre la poussière sous le tapis. On se souvient des Special Investment Vehicles mirifiques et hors-bilan d'Enron en 2001, ou de l'engouement pour la titrisation. La Chine est en train de s'y adonner de plus en plus. La capitalisation des marchés d'actions et d'obligations était de 90% du PIB en 2012, 2013 et 2014. Elle a monté rapidement à 120% en 2015 et 138% pour les quatre premiers mois de 2016. Les banques sont en situation dégradée, par-delà les scores lénifiants de leurs prêts non-performants. Un mémoire interne à la banque Centrale chinoise, donc secret, évoque une nécessaire recapitalisation de ces dernières à hauteur de 400 milliards de dollars, l'équivalent du PIB de la Suède. On peut certes puiser dans les énormes réserves de change chinoises, mais celles-ci ont déjà fondu de 3,9 trillions de dollars à 3,2 en un an.

La question est devenue si sensible qu'un éditorial anonyme en première page du Quotidien du Peuple a fortement fustigé, le 10 mai 2016, le fait que « pousser la croissance avec des niveaux croissants d'endettement, c'est tirer des plans sur la comète, comme faire pousser un arbre dans l'air […] Les maisons sont faites pour habiter dedans, pas pour être un objet de spéculation […] La croissance adoptera une forme de L pendant certainement plus de deux ans, et il n'y aura pas de rebond en V ou en U », selon les scénarios familiers aux économistes. Présenté solennellement comme émanant d'une « personne faisant autorité », ce qui est très rare dans la pratique du régime, on se doute que ce rappel à l'ordre émane du plus haut échelon du Comité permanent du Bureau Politique, peut-être même le premier ministre Li Keqiang, dirigeant lucide doté d'un doctorat d'économie de l'université de Pékin. De là à prendre des décisions majeures de réforme et de restructuration, il y a un pas qui n'a encore été franchi, car on toucherait à tout un monde d'intérêts opaques. La notion de « transparence » n'a pas de traduction en chinois !

La Chine en mutation : Le cas du nouveau partenariat Sino- Marocain

Fathallah Oualalou, Senior Fellow, OCP Policy Center

Tout le monde se rappelle du célèbre titre de l'ouvrage d'Alain Peyrefitte paru dans les années soixante-dix. « Quand la chine s'éveillera, le monde tremblera … », l'expression aurait été empruntée à Napoléon. En fait, le monde n'a pas tremblé quand la Chine s'est réveillée à travers la politique de réformes et d'ouverture entamée par Deng Xiao Ping, car toute l'économie mondiale a profité du processus de développement accéléré que la Chine a connu depuis plus de 35 ans. Aujourd'hui, face à l'essoufflement relatif de l'économie chinoise (avec une performance inférieure à 7%) le monde, et avec lui les systèmes productifs et financiers, a commencé à trembler. Car le monde a besoin de la nouvelle Chine devenue une grande puissance économique mondiale.

Dans ce papier, je répondrai à trois questions :

1. La première est relative au processus d'ouverture de l'économie chinoise qui l'a conduit à devenir la deuxième puissance du monde ;
2. La deuxième a trait à l'actuelle stratégie économique chinoise face aux conséquences de la crise économique mondiale et l'essoufflement relatif des performances de l'économie chinoise ;
3. La troisième traitera de la genèse d'un partenariat de la Chine avec le Maroc, pays appartenant à l'espace euro-méditerranéen, avec son ancrage africain, suite à la visite du Souverain marocain en Chine en mai 2016.

I. L'ouverture de l'économie chinoise et son émergence

L'adhésion de la Chine depuis 1980 à la logique de l'économie du marché constitue l'évènement économique le plus important de la fin du XXème siècle et le début du XXIème siècle comme l'effondrement de l'URSS a été considéré comme l'évènement géopolitique majeur de la fin du XXème siècle.

La grande mutation de l'économie chinoise au cours d'un tiers de siècle a eu comme conséquence essentielle l'émergence d'un nouvel acteur de l'économie mondiale.

Le complexe économique chinois est devenu la locomotive de l'économie mondiale face à l'essoufflement des économies développées du nord. Il est aujourd'hui l'atelier du monde, le premier producteur et exportateur des produis industriels. Il est en haut du podium dans la production de plusieurs matières premières agricoles et minérales; il vient également en tête pour le nombre d'utilisateurs de téléphones portables ou d'internet ainsi que pour la production des super calculateurs et des ordinateurs. La Chine est le premier marché émetteur de touristes et se prépare à devenir le premier exportateur d'IDE. Elle est le premier exportateur dans le secteur des énergies renouvelables et de l'économie verte. Il est vrai qu'elle est le premier pollueur dans le monde, en conséquence de son insolente croissance (à plus de deux chiffres entre 1980 et 2014).

En trente-cinq ans, elle a rattrapé et dépassé la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne et le Japon, et est devenue la deuxième puissance économique mondiale après les Etats Unis. Son ambition est de devenir la première puissance vers 2030.

L'ouverture sur la logique du marché lui a permis d'accorder la priorité à l'économique, devenue son atout principal pour agir dans la compétition internationale. Ainsi, elle est sortie de la confrontation purement idéologique qui l'opposait pendant la période maoïste à l'Occident et même à l'URSS. La confrontation idéologique conduit, en effet, souvent à des guerres. Alors que la compétition économique favorise cohabitation, compromis et donc la paix.

Au lancement de la politique de réformes et d'ouverture, Deng Xiao Ping a recommandé aux responsables chinois certains enseignements : humilité et modestie, faire profil bas, rester calme, pas de zèle dans les conflits mondiaux (Kosovo, Ukraine, Syrie, Libye malgré des positions proches de celles de la Russie). Aujourd'hui, avec le président Xi Jinping, et le lancement du « nouveau rêve », l'approche géostratégique chinoise a tendance à devenir plus offensive, principalement dans son environnement de proximité, en mer de Chine.

L'entrée de la Chine à l'OMC en 2001 peut être considérée comme le principal évènement de l'histoire des organisations internationales depuis la deuxième guerre mondiale.

Les succès économiques de la Chine sont dus à une croissance fondée près de quatre décennies sur une industrie d'exportation et sur un cadre macroéconomique solide. Bien munie

par ses excédents budgétaires et commerciaux, elle a traversé avec aisance la crise financière asiatique (1997) et avec sérénité la crise économique et financière mondiale (2008-2013). Grâce à ses excédents, elle a mis en place en 2009 un grand plan de relance et a contribué à neutraliser les conséquences de cette crise aussi bien pour elle-même que pour l'ensemble de l'économie mondiale. Même les pays développés (UE et USA), en plein récession, ont tiré profit de la solidité de l'économie chinoise en s'ouvrant au placement de son épargne en obligations souveraines.

Durant les années de crise, sa croissance est restée forte et sa demande n'a pas baissé, à la faveur des économies émergentes (les BRICS) et surtout l'Afrique dont le taux de croissance moyen a dépassé pendant une dizaine d'années les 5%. Les prix des hydrocarbures et des matières premières ont augmenté du 2004 à 2014 du fait des achats chinois alors que les effets de la crise s'éternisaient en Europe.

> *"Les succès économiques enregistrés par la Chine durant les quarante dernières années lui permettent de défendre sa spécificité et d'assoir son cheminement sur des dualités contradictoires"*

La Chine dont la croissance avait favorisé son accueil des investissements extérieurs est devenue un acteur majeur en matière d'IDE.

A partir de 2015, ses investissements à l'étranger égalisaient le niveau des IDE qu'elle recevait.

La crise économique et financière a permis à la Chine de devenir également un acteur essentiel dans la gouvernance économique mondiale avec l'avènement du G20 qui s'est substitué aux G7 et G8 pour créer plus de concertation en matière de lutte contre la crise ; elle a intensifié ses revendications pour réformer le fonctionnement du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC. Elle œuvre aussi pour la reconnaissance de sa monnaie, le yuan, comme monnaie de réserve internationale, ce qui a été admis en 2015 par le FMI.

La Chine a pris l'initiative de créer de nouvelles institutions financières concurrentes du FMI et de la Banque mondiale, notamment une banque d'investissement adressée aux BRICS et une banque d'infrastructure para asiatique.

Sa compétition avec les Etats-Unis sur le front économique et financier d'une part et le front stratégique (mer de Chine) d'autre part, ne lui pas interdit de créer avec les Etats-Unis un tandem (G2) autour de certaines questions liées au climat et à la liberté de navigation. L'accord entre les deux puissances en 2015 a favorisé le succès des négociations de Paris lors de la COP 21 sur les questions du dérèglement climatique.

Les succès économiques enregistrés par la Chine durant les quarante dernières années lui permettent de défendre sa spécificité et d'assoir son cheminement sur des dualités contradictoires :

- Dualité entre un système politique centralisé (dirigé par le parti communiste Chinois) d'une part avec ouverture sur l'économie de marché d'autre part ;
- Dualité sur une croissance fondée sur une main d'œuvre abondante avec de bas salaires d'une part et l'utilisation d'une technologie de plus en plus sophistiquée d'autre part ;
- Dualité sur la référence à l'héritage historique et aux valeurs parvenant du patrimoine culturel (Confucius) d'une part, et l'ouverture sur la modernité d'autre part ;
- Dualité entre une action déterminée pour parfaire l'intégrité territoriale d'une part et la reconnaissance des spécificités économiques et politiques de diverses parties qui constituent la nation chinoise autour du slogan « un pays, deux systèmes » d'autre part (Hong Kong, Macao et demain, Taiwan).
- Dualité entre un désir de participer à une compétition économique et de plus en plus stratégique au niveaux régional (Asie) et mondial d'une part, et développement de réseaux de coopération et de partenariat commerciaux et financiers aux deux niveaux d'autre part.

II. Vers un nouveau modèle de croissance

La crise économique et financière mondiale et l'essoufflement relatif de l'économie chinoise ont conduit celle-ci à une certaine maturité et à mettre en place des nouvelles orientations en matière de politique économique. La baisse du taux de croissance à un niveau inférieur à 7% a entrainé une baisse de la demande chinoise, et donc des prix des matières premières et des hydrocarbures dans le monde, les marchés financiers de Shanghai et de Shenzhen ont enregistré des chutes qui se sont répercutées sur les places financières asiatiques puis internationales.

Pour la première fois, le ralentissement de la croissance de l'économie Chinoise fait trembler l'économie mondiale. C'est dire que le monde a de plus en plus besoin de la Chine. Les performances des économies émergentes (à l'exception de l'Inde) et africaines tendent depuis 2015 à baisser. Les autorités Chinoises s'adaptent à cette nouvelle situation à travers des initiatives qui visent le pays lui-même, son environnement de proximité et ses rapports avec le reste du monde.

Sur le plan domestique :

Il s'agit de promouvoir une nouvelle croissance par la promotion de la demande locale : accroissement des salaires, développement de la couverture médicale, réforme fiscale, priorité accordée aux régions les plus pauvres.

Ainsi, le marché local se substitue à l'exportation comme moteur de la dynamique

économique, la consommation à l'investissement, mais aussi plus d'économie d'énergie de matières premières, plus de rationalisation et d'efficience.

On cherche aussi à réduire le surendettement de l'économie (250% du PIB) surtout celui des entreprises publiques « zombies » mais aussi des collectivités locales et des ménages. On cherche aussi à développer une politique de l'offre par la fiscalité et en favorisant le crédit accordé aux entreprises et à réduire la surcapacité de certaines secteurs (charbon, acier), à accélérer des fusions d'autres secteurs (aéronautiques). L'Etat sera certainement appelé à capitaliser le secteur bancaire pour résoudre le problème de surendettement des entreprises publiques défaillantes.

Le nouveau soutien de la stratégie économique cible deux rendez-vous historiques : le centenaire du PCC en 2021 et le centenaire de la république de la Chine populaire en 2049.

Dans ce cadre, le 13ème plan quinquennal prévoit le doublement du PIB en 2020 par rapport à son niveau de 2010 pour atteindre 14.300 milliards $ et 10.000 dollars par tête d'habitant.

En 2016, les indicateurs montrent que le ralentissement s'est arrêté grâce à l'accroissement de la consommation et à celui des investissements favorisés par un bond des crédits bancaires (supérieurs au taux de croissance annuel). Mais le risque de surendettement subsiste pour beaucoup d'entreprises et l'Etat sera amené à récapituler le système bancaire comme nous l'avons indiqué.

> *"De toute façon, l'Asie est essentielle pour la Chine. C'est le point de départ de la conquête du monde de la stratégie du « nouveau rêve »et de la nouvelle route de la soie."*

Sur le plan régional :

L'adhésion de la Chine à la politique d'ouverture et de réforme a été fondamentalement liée à son ancrage dans son environnement asiatique de proximité. Elle a utilisé, dès les années 80, les réseaux d'échange et d'investissement tissés par les pays qui l'ont précédé en matière d'industrie ouverte sur l'exportation : le Japon, et les quatre dragons : Hong Kong, Taiwan, Singapour et Corée de sud. Puis elle s'est installée en position de leader pour promouvoir les projets de libre-échange et de solidarité à travers les flux d'investissement avec tous les pays asiatiques, du Japon au Pakistan. Cette vision, fondée sur des considérations géoéconomiques et culturelles, est censée promouvoir les conditions de stabilité à l'intérieur de l'aire asiatique et lui donner une logique de cohérence (l'asiatisme), qui lui permet de renforcer sa position en tant que pôle face aux deux autres grands pôles européen et nord-américain. En même temps, la Chine se place en compétition stratégique avec le Japon, la Corée, le Vietnam, les Philippines et la Malaisie dans le cadre des divergences qui les séparent sur les contentieux à l'intérieur de la

mer de Chine. Ces pays ont un grand allié stratégique, les Etats-Unis, qui vise à construire, sur le plan économique, un grand partenariat Trans-pacifique de libre-échange d'où la Chine serait exclue.

La Chine répond à ce projet américain en faisant des propositions de libre-échange avec les pays asiatiques mais aussi de partenariats avec tous ses voisins du nord (Russie sur le gaz) d'ouest (Asie centrale) et même du sud (Inde).

Sur le plan géostratégique, la Chine n'est pas prête à céder sur des questions qui relèvent pour elle des fondamentaux : Taiwan qui doit être récupérée par la mère patrie, les îles de la mer de Chine qu'elle revendique avec en même temps le Japon, la Corée, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et Brunei).

De toute façon, l'Asie est essentielle pour la Chine. C'est le point de départ de la conquête du monde de la stratégie du « nouveau rêve »et de la nouvelle route de la soie.

A l'international :

La mutation de l'économie chinoise a conduit les responsables à proposer une offre commerciale visant à bâtir des zones de libre-échange à plusieurs niveaux : aux pays asiatiques dans leur ensemble en premier lieu, aux pays émergents et en voie développement en deuxième lieu. La Chine devait ouvrir des négociations, dès 2016, avec l'Union européenne dans le même sens. Il est certain cependant que celle-ci, encore convalescente de la crise et toujours fragile (il y a l'effet du Brexit qui s'ajoute) n'est pas bien outillée aujourd'hui pour mener ces négociations parallèlement à celles qu'elle doit continuer avec les Etats-Unis sur une autre zone de libre-échange transatlantique. De même, la baisse des performances des économies émergentes et productrices d'hydrocarbures et de matières premières rendrait difficile toute nouvelle libéralisation des échanges.

Mais au-delà de la perspective de libre échange, la Chine propose aux pays tiers d'adhérer à une vision de la « mondialité harmonieuse » permettant à chaque pays d'avoir sa part dans un monde géré avec la participation de tous et non plus dirigé par une seule culture (occidentale) ; un monde qui doit reconnaitre toutes les civilisations ayant une dimension universelle : occidentale, sino-asiatique et arabo-musulmane. Un monde appelé à devenir multipolaire ou apolaire.

C'est dans ce cadre que la Chine, devenue grande puissance, a l'ambition de lancer «un nouveau rêve» et de bâtir un grand réseau d'échange et d'investissement autour de la nouvelle route de la soie.

Le point de départ de celle-ci est l'Asie, berceau de la civilisation chinoise et qui lui a permis d'entrer en contact avant la civilisation romaine et aussi, au 8ème siècle, avec le Méditerranée dans son ensemble.

La nouvelle route de la soie se présente ainsi à travers :

- Une grande autoroute et voie ferrée qui part de Chine, traverse l'Asie centrale et aboutit, en Europe, en Allemagne ;
- Une route maritime de Shanghai à l'Afrique (Kenya) puis la Méditerranée par le canal de Suez ;
- Un pipeline pour le gaz reliant la Chine à la Russie et associant celle-ci à des réseaux communs de solidarité avec les républiques musulmanes asiatiques, autrefois sous la tutelle soviétique.

En matière d'IDE, la Chine est en train de devenir un grand investisseur net dans le monde, à travers une stratégie duale :

- - Vis-à-vis des pays asiatiques de l'environnement de proximité, des Etats-Unis et de l'Europe, ou depuis 2015 on assiste à une accélération de transferts des capitaux par des entreprises publique chinoises et de plus en plus d'entreprises privées pour acheter des actifs dans tous les secteurs : de la production des machines-outils pour acquérir des technologies sophistiquées, aux pesticides, à l'hôtellerie, à la grande mode, aux vignoble, aux équipes de football…
- - Vis-à-vis des pays émergents et en voie de développement, on assiste à un mouvement de délocalisation industrielle suscité par la hausse des salaires en Chine. Ce mouvement concernera certainement une partie de l'Afrique et de l'ensemble méditerranéen.

La Chine cherchera à trouver un passage vers l'Europe à partir des plateformes industrielles et commerciales installée en Méditerranée : au nord, à partir de la Biélorussie, de la Grèce (Port du Pirée privatisé par des intérêts chinois) et de la Turquie ; au sud de la méditerranée à partir de l'Egypte (Canal de suez), du Maroc (Tanger Med) et entre les deux, du port de Hammadéya en Algérie (en projet).

Les délocalisations industrielles vers l'Afrique, le sud de la Méditerranée et l'Europe – AME, comme zone de production dans laquelle interviendraient Africains, Méditerranéens, Européens et maintenant Chinois.

L'émergence de cette verticale (travaux de l'Institut de prospective économique dans le monde méditerranéen - IPEMED) avec la présence de la Chine en tant qu'acteur permet à la région Afrique- Méditerranéen - Europe de réaliser un grand projet de co-production que le partenariat euro-méditerranéen n'a pas pu réaliser. C'est là la meilleure réponse au second dépassement qui nous parvient tous de la Chine.

C'est dans ce cadre que nous situons la naissance d'un nouveau partenariat entre le Maroc et la Chine.

III. Un nouveau partenariat Chine-Maroc, élément de la verticale Afrique-Méditerranée-Europe

Le Maroc a été parmi les premiers pays arabes et Africain à reconnaitre la Chine populaire (1958). Depuis, les deux pays ont établi de relations politiques cordiales dans la logique conçue par la chine dans ses rapports avec le monde arabe et l'Afrique. Les rapports, sur le plan économique, sont restés très limités du fait de l'absence au Maroc de matières premières ou de produits énergétiques exportables vers le marché chinois. Même si la Chine est devenue le troisième fournisseur du Maroc, les échanges commerciaux restent faibles et surtout très déséquilibré au détriment du Maroc. De même, les interventions des sociétés Chinoises dans les projets de BTP sont plutôt réduites. Certes la Chine a toujours accordé au Maroc une assistance financière et technique (santé) intéressante, mais limitée.

Pourtant le Maroc possède des atouts réels pour la Chine dans sa nouvelle stratégie d'ouverture: sa position géographique et son ouverture économique traditionnelle.

- Un pays actif dans le partenariat euro-méditerranéen avec son statut d'associé avancé avec l'UE concernée par 70% des échanges commerciaux et ses rapports financiers, humains et culturels ;
- Un pays qui a la volonté de renforcer son encrage avec l'Afrique à travers ses relations politiques fortes et son influence spirituelle sur beaucoup de pays africains. Ces dernières années, les entreprises marocaines ont par ailleurs renforcé leur présence en Afrique dans plusieurs secteurs : banque, engrais, téléphone, transport aérien, BTP.

Le Maroc est donc un pays prêt à jouer le rôle de relai entre l'Afrique et l'Europe, ce qui répond à la nouvelle stratégie chinoise :

- Celle de la nouvelle route de la soie : Afrique-Méditerranée-Europe ;
- Celle de la délocalisation des industries chinoises.

C'est dans ce cadre que l'on doit situer le voyage effectué par S.M le Roi Mohamed VI en Chine en mai 2016.

La rencontre du souverain marocain et du Président Xi Jinping peut constituer un tournant qualificatif dans les rapports économiques entre la Chine et le Maroc. Elle a abouti à une déclaration de partenariat stratégique signée par les deux chefs d'Etat eux-mêmes, déclaration articulée autour de 4 volets :

1. Le dialogue politique ;
2. Le partenariat économique ;
3. La libre circulation des hommes (le Maroc a été reconnu par la Chine comme pays de

destination touristique et sur décision royale, le visa a été supprimé pour les voyageurs Chinois) ;

4. La coopération sécuritaire.

Quinze accords sous forme de mémorandums d'entente ont été conclus entre les deux gouvernements lors de ce sommet de Beijing.

- Partenariat économique et industriel avec la création d'une zone économique et industrielle à Tanger sous forme de plate-forme d'activités dédiées d'exportation pour l'Europe et l'Afrique.
- Les secteurs ciblés : l'automobile, le textile, l'électronique, l'aéronautique, la logistique, les hydrocarbures, les énergies renouvelables ;
- Accord de coopération judiciaire et sécuritaire ;
- Accord de coopération pour le transfert d'eau du nord au sud, et en matière ferroviaire, de construction d'infrastructure, de géologie, de mines, de finances, de culture, de sciences et d'industries militaires ;
- Accord de coopération en matière touristique avec reconnaissance du Maroc comme destination touristique ;
- Accord de SWAPS de devises entre les deux banques centrales

> *"AWB a signé un accord avec China African developement fund pour l'accompagnement des entreprises africaines au niveau du crédit."*

Les trois grandes banques marocaines, AWB, BMCE bank of Africa et Banque populaire, ont profité de l'opportunité de la visite royale pour conclure divers accords avec les partenaires Chinois dans trois directions :

1- Accord de partenariat bancaire sur l'Afrique :

- AWB a signé un accord avec China African developement fund pour l'accompagnement des entreprises africaines au niveau du crédit ;
- Accord AWB en relation avec la société nationale de logistique pour financer des zones de logistiques dans les pays africains ;
- Accord BMCE bank of Africa et le même fonds Chinois pour financer des projets de développement en Afrique dans les secteurs cibles du Fonds, et pour le marché de la dette publique et privée ;
- Financement d'une plateforme de marché électrique destinée à l'Afrique en utilisant le Maroc comme hub de distribution ;

2- Financement d'un Hub industriel et logistique pour la fabrication de pièces de rechanges, (automobiles, aéronautique et d'industrie ferroviaire à Tanger. Le projet concerne la BMCE bank of Africa.

3- Accord de financement de projets industriels au Maroc notamment construction :

- D'une cimenterie (BMCE) ;
- D'une unité de cellules de photovoltaïques ;
- D'unité de production de chauffe-eaux solaires ;
- D'une unité de production de bus électriques (Banque populaire).

Au lendemain de la visite royale, les autorités marocaines ont choisi le site Ain Dalia au sud de Tanger pour y aménager, avec le groupe Haite partenaire de la BMCE bank of Africa, d'un parc industriel en deux tranches, une première de 1.100 ha, et une seconde de 2000 ha. Haite se propose d'y implanter une cité industrielle et résidentielle financée par un fonds maroco-chinois d'un milliard de dollars. A terme, selon les autorités marocaines, l'opération devrait drainer des investissements de 10 milliards de dollars dans les secteurs textile, automobile, métallique et aéronautique.

Pour les responsables Chinois, cette relance de la coopération entre la Chine et le Maroc fait partie de l'action de la Chine de promouvoir son partenariat avec l'Afrique et le monde arabe dans le cadre des projets de la route de la soie et les dix programmes de coopération avec l'Afrique. Le Maroc, de son côté, lie son partenariat avec la Chine à son programme d'accélération industrielle 2014-2020, à sa position géographique lui permettant d'attirer des capitaux étrangers dans le cadre de la création de zones industrielles ouvertes, ce qui correspond aux choix chinois de délocaliser certaines industries à l'étranger.

Pour la Chine, ce partenariat avec le Maroc accorde un grand intérêt à la coopération dans le domaine sécuritaire (mémorandum d'entente sur l'entraide judiciaire et l'extradition). Les responsables Chinois considèrent le Maroc crédible et stable, et donc un bon partenaire en matière de sécurité.

L'application de ces accords permettra au Maroc d'être parmi les 70 pays concernés par la nouvelle stratégie de la nouvelle route de la soie. Elle lui donne des chances pour jouer un rôle de relai entre l'Europe et l'Afrique dans le domaine industriel par l'intermédiaire de la stratégie chinoise. Plus généralement, celle-ci peut contribuer à permettre à l'ensemble de la Méditerranée de devenir le centre d'une zone de la production Afrique-Méditerranée-Europe avec la participation des intérêts chinois.

Le dossier des engrais n'a pas été ouvert lors des discussions sino-marocaines de Beijing, bien que cela aurait été de l'intérêt des deux pays : dans l'intérêt de la Chine (premier producteur de phosphates) dont le gouvernement doit encadrer la production des phosphates, préserver ses réserves limitées face à l'énormité de la demande de l'agriculture chinoise en engrais.

Dans l'intérêt du Maroc, (premier pays exportateur et surtout ayant les plus grandes réserves) concerné par l'avenir de l'économie des engrais en tenant compte de l'accroissement de la demande alimentaire dans le monde et surtout en Afrique.

3. La relation Pekin-Washington dans le nouveau contexte international

Chine et Etats-Unis : Rencontre dans le Pacifique

Jérémy Ghez, Professeur affilié, HEC

Le succès d'un roman constitue rarement le point de départ d'une analyse de réalités et de dynamiques géopolitiques. Celui de Ghost Fleet[1], publié en 2015 par deux journalistes qui n'ont pourtant pas l'habitude de se prêter à l'exercice de la fiction, est une remarquable exception: plébiscité par les hauts-gradés du Pentagone qui encouragent toutes les étoiles montantes du Département américain de la Défense à le lire[2], l'attention dont bénéfice l'ouvrage est révélatrice de l'état d'esprit des décideurs américains actuels.

Les deux auteurs, P.W. Singer et August Cole, décrivent un scénario dans lequel la Russie, la Chine et les Etats-Unis sont impliqués, dans un avenir proche, dans une nouvelle guerre froide qui se transforme rapidement en confrontation directe. La Russie décide de s'aligner avec la Chine. Grâce à des efforts de recherche et d'investissements colossaux les années précédentes, Pékin bénéficie d'une supériorité technologique incontestable qui fait de la Chine la puissance inégalée, tant dans les domaines traditionnels (la terre, la mer et l'espace) que dans les domaines nouveaux (comme le cyber). Les forces américaines sont, elles, vite dépassées après une attaque à Pearl Harbor qui permet à la Chine de conquérir les îles d'Hawaï. Elles en sont alors réduites à imiter les insurgés afghans et irakiens des années 2000, face à la puissance occupante.

2. P. W. Singer et August Cole, Ghost Fleet: A Novel of the Next World War (Boston: Eamon Dolan/Houghton Mifflin Harcourt, 2015).

3. Dan De Luce, « A Novel About War With China Strikes a Chord at the Pentagon », Foreign Policy, 15 mai 2016, https://foreignpolicy.com/2016/05/15/a-novel-about-war-with-china-strikes-a-chord-at-the-pentagon/.

I. La peur existentielle de Washington

Le récit de Singer et de Cole n'est pas sans ironie. Le message de leur récit est, pour sa part, on ne peut plus clair : gare à la complaisance qui pourrait aveugler l'appareil de décision américain aux réels enjeux stratégiques, politiques et technologiques de demain[3]. En effet, après plus d'une décennie et demi de guerres asymétriques face à un rival dont l'infériorité technologique était avérée, les Etats-Unis sont-ils en position de remporter un conflit dans lequel l'adversaire s'appuiera sur des nouvelles technologies poussées ?

L'enjeu – la capacité de réallouer les ressources physiques et intellectuelles pour imaginer et préparer la guerre de demain qui, selon toute évidence, ne ressemblera pas aux conflits asymétriques d'Afghanistan et d'Irak – est donc de taille. Voilà ce qui explique sans doute le succès du récit de Singer et de Cole auprès des hauts-gradés du Pentagone qui souhaitent encourager la nouvelle génération à imaginer l'avenir de la guerre avec un peu plus d'ouverture d'esprit et qui, de manière plus fondamentale, veulent garantir la capacité des Etats-Unis à influencer les affaires asiatiques, et notamment celles des mers du sud et de l'est du continent.

La peur existentielle de Washington est d'autant plus surprenante que l'enjeu ne date pas d'hier. Dès son arrivée à la Maison Blanche en 2009, l'administration avait exprimé son souhait de voir son pays se concentrer davantage sur les affaires asiatiques – ce que la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton nommera plus tard « le pivot vers l'Asie[4] ». Cette volonté lui avait valu le titre de premier président asiatique des Etats-Unis. Elle correspondait – et correspond encore – aux réalités économiques et stratégiques que représentent la région pour les Etats-Unis.

II. Trois intérêts stratégiques en Asie pour les Etats-Unis

A titre d'exemple, il est important de noter que 1 200 milliards d'échanges commerciaux américains transitent en mer de Chine méridionale[5]. La région représente donc un enjeu stratégique commercial et d'approvisionnement incontestable.

3. Ibid.

4. Hillary Clinton, « America's Pacific Century », Foreign Policy, 11 octobre 2011, https://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/.

5. Admiral Robert Willard, « Press Briefing », 13 novembre 2011, https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2011/11/13/press-briefing-nsa-strategic-communications-ben-rhodes-and-admiral-rober.

Figure 1 : Les principales routes maritimes mondiales

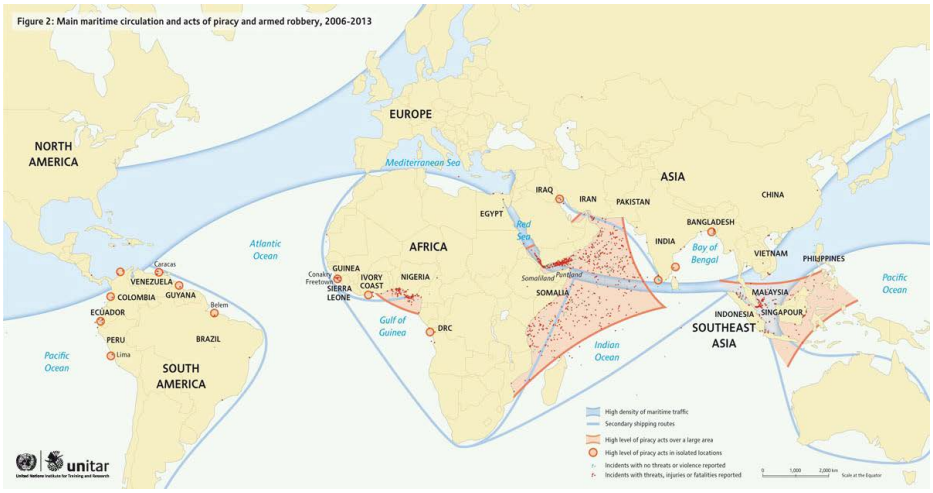

Credit: UNOSAT (https://www.unitar.org/unosat/piracy)

> *"Laisser ainsi les pleins pouvoirs à la Chine n'est donc pas plus acceptable du point de vue stratégique que du point de vue économique : Pékin serait sinon en position de réécrire le droit international, notamment en matière de liberté de circulation des biens, aux dépens des puissances occidentales traditionnelles et des voisins de la Chine."*

A cela, s'ajoute le fait qu'au total, 5 000 milliards de dollars d'échanges commerciaux internationaux transitent dans la région[6]. Il s'agit donc également d'un enjeu-clé de mondialisation : sans garantie sur la liberté de circulation des biens dans la région, c'est le modèle de mondialisation sur lequel Washington s'est reposé depuis la fin de la guerre froide (voire depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale) qui serait remis en question – perspective que les Etats-Unis ne peuvent bien évidemment pas accepter.

Enfin, compte tenu des revendications territoriales concurrentes dans la région, toute décision prise par une puissance régionale ou internationale, voire par une juridiction supranationale, pourrait avoir le caractère d'un précédent. Laisser ainsi les pleins pouvoirs à la Chine n'est donc pas plus acceptable du point de vue stratégique que du point de vue économique : Pékin serait sinon en position de réécrire le droit international, notamment en matière de liberté de circulation des biens, aux dépens des puissances occidentales traditionnelles et des voisins de la Chine[7].

6. Ibid.
7. Notons que cette position n'est pas seulement celle des Etats-Unis : le Ministre français de la Défense,

III. Qui sera la véritable puissance asiatique de demain ?

L'objectif américain d'encadrer, voire de contenir, l'émergence de la Chine comme puissance désormais politique sur le plan international est donc indéniable. Le manque de préparation apparent dont les Etats-Unis ont fait preuve en est d'autant plus remarquable.

Cependant, Washington dispose d'un avantage comparatif non-négligeable : sa capacité à générer un consensus parmi ses alliés, bien qu'elle ait pu être mise à mal dans les années 2000, reste considérablement plus significative que celle de la Chine, dont les rencontres parfois musclées avec ses voisins peuvent souvent être motif d'inquiétude et rarement d'enthousiasme[8].

Il ne faudrait cependant pas surestimer cet avantage comparatif, notamment dans un contexte régional évoluant rapidement et incitant ainsi les principales parties-prenantes à s'adapter à la nouvelle donne du terrain.

Rappelons tout particulièrement ici l'échec qu'a essuyé Washington lors de la fondation en 2014 de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, dont l'objectif quasi-explicite est de proposer une alternative aux services de la Banque Mondiale – institution de création occidentale s'il en est[9]. Le Congrès américain s'était vertement opposé à la création de la Banque, au motif que les Etats-Unis n'avaient reçu aucune assurance sur le respect par la nouvelle institution des bonnes pratiques comptables et les standards financiers communément acceptés au niveau international et dont les institutions historiques de Bretton Woods étaient censées être les garantes[10]. Washington a cru être en position de force sur ce dossier, notamment par rapport à ses partenaires historiques en Asie et en Europe. Cependant, compte tenu de l'enjeu financier des investissements en infrastructure dans la région, les Etats-Unis se sont avérés incapables de convaincre leurs partenaires d'adopter la même position qu'eux. La capacité de Washington à générer un consensus s'en est trouvée affaiblie[11].

Jean-Yves Le Drian, a tenu des propos très similaire à la conférence Shangri-La Dialogue de Singapour en juin 2016. Voir : Keith Johnson et Dan De Luce, « Europeans Push Back Against Beijing in the South China Sea », *Foreign Policy*, 6 juin 2016, https://foreignpolicy.com/2016/06/06/europeans-push-back-against-beijing-in-the-south-china-sea.

8. Chun Han Wong, « Maritime Spat Simmers as U.S., China Talk », *Wall Street Journal*, 6 juin 2016, sect. World, http://www.wsj.com/articles/u-s-china-trade-barbs-over-south-china-sea-at-shangri-la-dialogue-1465133442.

9. Robert Kahn, A Bank Too Far?, 17 mars 2015, http://www.cfr.org/global-governance/bank-too-far/p36290.

10. Mohamed A. El-Erian, « U.S. Opposition to Asian Bank Is Self-Destructive », *Bloomberg View*, 31 mars 2015,https://www.bloomberg.com/view/articles/2015-03-31/el-erian-u-s-opposition-to-asia-bank-is-self-destructive.

11. Aux yeux de l'ancien gouverneur de la Banque centrale américaine, Ben Bernanke, le Congrès américain était le principal responsable de cet échec, compte tenu de son refus de revoir les quotas du FMI. Voir : David Pilling et Josh Noble, « US Congress pushed China into launching AIIB, says Bernanke », *Financial Times*, 2 juin 2015, http://www.ft.com/cms/s/0/cb28200c-0904-11e5-b643-00144feabdc0.html.

De la même manière, l'ampleur du projet de Pékin de dessiner une nouvelle route de la soie doit nous rappeler l'importance de l'ambition de la Chine de mobiliser ses voisins immédiats et plus lointains dans son effort d'intégrer économiquement le continent asiatique – voire eurasiatique et africain[12]. Le projet est d'autant plus remarquable dans la perspective de la relation entre Pékin et Washington qu'au moment où les Etats-Unis ont annoncé leur volonté d'opérer un pivot vers l'Asie, la Chine, pour sa part, s'intéresse davantage à son flanc ouest dont les perspectives économiques pourraient être bien plus prometteuses à terme.

IV. Chine vs. Etats-Unis : Quelle type de rencontre nous réserve l'avenir ?

Il ne faut donc pas sous-estimer le pragmatisme chinois : Pékin a su faire preuve d'une très grande capacité d'adaptation dans un contexte régional complexe et changeant. La nature du face-à-face à venir entre les Etats-Unis et la Chine en est d'autant plus incertaine.

On peut néanmoins distinguer trois scénarios pour cette relation à l'avenir : celui de la confrontation directe entre la puissance établie et la puissance émergente, celui du partenariat stratégique fondé sur les intérêts communs des deux capitales, et celui d'une coexistence justifiée par des zones d'influence géographiques très différente.

> *"Du côté des Etats-Unis, l'importance historique du continent américain (nord et sud) pourrait redevenir centrale dans l'équation stratégique de Washington. Il est utile de noter que le Canada."*

La première option, celle de la confrontation directe entre la puissance établie et la puissance émergente, serait l'issue évidente de cette relation si l'on croit les leçons de l'histoire, prétend notamment le grand stratège américain Graham Allison[13]. Il ne s'agirait en effet que d'une démonstration supplémentaire de l'existence d'un piège à la Thucydide, explique Allison : cette configuration d'un face-à-face entre puissance établie et puissance émergente s'est manifestée seize fois dans l'histoire de l'humanité et s'est soldée par une issue violente dans trois quarts des cas. Un conflit armé entre la Chine et les Etats-Unis ne serait pas surprenant dans cette

12. Jeremy Page, « China Sees Itself at Center of New Asian Order », *Wall Street Journal*, 10 novembre 2014, sect. World, http://www.wsj.com/articles/chinas-new-trade-routes-center-it-on-geopolitical-map-1415559290.

13. Graham Allison, « The Thucydides Trap: Are the U.S. and China Headed for War? », *The Atlantic*, 24 septembre 2015, http://www.theatlantic.com/international/archive/2015/09/united-states-china-war-thucydides-trap/406756/.

perspective, compte tenu de la possibilité d'une erreur d'interprétation des intentions d'un acteur par l'autre ou d'une maladresse stratégique qui générerait une escalade rapide et difficile à contenir. L'interdépendance économique entre les deux acteurs, le coût financier et le coût politique d'un tel conflit tendent cependant à en limiter la probabilité.

Le deuxième scénario, celui d'un partenariat stratégique fondé sur les intérêts communs des deux capitales, résulterait des efforts continus des deux pays à organiser leur relation dans le cadre des dialogues stratégiques et économiques sino-américains[14]. Amorcés sous l'administration de George W. Bush, ces dialogues rassemblent des décideurs de haut niveau de chacun des gouvernements. Ils ont pu parfois susciter l'enthousiasme de certains observateurs, au lendemain de l'accord entre les Etats-Unis et la Chine sur le réchauffement climatique par exemple. De manière plus générale cependant, ces dialogues n'ont pas pu rapprocher Pékin et Washington sur les sujets les plus pressants, comme la militarisation de la mer de Chine : l'édition la plus récente de ces dialogues, début juin 2016, n'a mené à aucun accord concret sur le sujet et a même semblé mettre en exergue l'importance des désaccords entre les deux puissances sur la question[15]. Le scénario d'un partenariat stratégique fondé sur les intérêts communs des deux capitales reste donc encore lointain.

La troisième option serait celle d'une régionalisation des puissances chinoise et américaine qui se focaliseraient chacune sur deux zones d'influences distinctes, limitant ainsi les perspectives d'une rivalité exacerbée. Du côté de la Chine, cette influence pourrait être définie par le projet actuel de la nouvelle route de la soie, et ainsi englober pour la partie terrestre le flanc ouest du pays (principalement l'Asie centrale), le Moyen Orient, voire une partie du Caucase et de l'Europe de l'Est et pour la partie maritime le sud de l'Asie, l'Océan indien et la côte est de l'Afrique[16]. La Chine pourrait sans doute se heurter à d'autres rivaux régionaux, dont notamment l'Inde et la Russie, mais la concurrence avec les Etats-Unis serait relativement limitée, compte tenu de la volonté affichée de Washington de se désengager de ces régions. Du côté des Etats-Unis, l'importance historique du continent américain (nord et sud) pourrait redevenir centrale dans l'équation stratégique de Washington. Il est utile de noter que le Canada et le Mexique, les deux voisins immédiats des Etats-Unis, sont deux des principaux fournisseurs d'énergie des Etats-Unis. A cela s'ajoute le récent réchauffement des relations entre Washington et les capitales d'Amérique du Sud, à la faveur de changement de leader ou de politique[17]. Le continent

14. U.S. Department of State, « U.S.-China Strategic and Economic Dialogue », consulté le 16 juin 2016, http://www.state.gov/e/eb/tpp/bta/sed/.

15. Peter Bittner, « US-China Strategic and Economic Dialogue: Key Takeaways », *The Diplomat*, 10 juin 2016, http://thediplomat.com/2016/06/us-china-strategic-and-economic-dialogue-key-takeaways/.

16. Page, « China Sees Itself at Center of New Asian Order ».

17. Voir par exemple le récent réchauffement entre le Venezuela et les Etats-Unis qui peut être annonciateur d'une nouvelle ère dans les relations entre le nord et le sud du continent : Geoff Dyer et Andres Schipani, « US and Venezuela to hold high-level talks to ease crisis », *Financial Times*, 15 juin 2016, http://www.ft.com/cms/s/0/b153b4fc-32a7-11e6-ad39-3fee5ffe5b5b.html.

américain pourrait concentrer à terme un nombre important d'intérêts stratégiques, voire vitaux, pour Washington.

Cette troisième option s'avérerait indéniablement moins coûteuse que celle d'un conflit ouvert qui ne présenterait aucune garantie, ni pour Pékin, ni pour Washington, en termes de préservation d'intérêts stratégiques. Elle serait également la plus pragmatique dans la mesure où elle serait ancrée dans la nouvelle donne internationale et dans les équations stratégiques des deux puissances – contrairement à un partenariat stratégique fondé sur les intérêts communs des deux capitales qui pourrait s'avérer illusoire à court-terme. Afin de se matérialiser, elle nécessiterait cependant de la part des acteurs une volonté affichée de parvenir à un compromis sur les questions les plus pressantes, comme notamment celle de la mer de Chine, et, à plus long terme, une évolution des grilles d'analyses des stratèges et des décideurs chinois. Cette coexistence, au travers d'une logique de régionalisation, reste donc entièrement à construire.

Etats-Unis – Chine : Le « pivot » qui n'a pas eu lieu

Alfredo G. A. Valladão, Senior Fellow, OCP Policy Center et Professeur, Sciences Po Paris

Rien de bien nouveau dans le fait que la relation Chine/Etats-Unis soit spéciale et complexe. La littérature dans le domaine des Relations Internationales abonde d'exemples et d'analyses théoriques sur les rapports entre une puissance hégémonique établie et une puissance « émergente » concurrente qui cherche sa place au soleil. Dans le cas du dipôle sino-américain, les calculs stratégiques des dirigeants des deux parties sont d'autant plus difficiles qu'il s'agit des deux plus grandes puissances économiques de la planète et que leurs marchés de consommation et leurs appareils productifs sont fortement imbriqués. Mais il est vrai également, qu'il existe encore une grande asymétrie entre les deux pays : les Etats-Unis restent – et de loin – le plus riche et le plus important acteur militaire et économique du globe. Alors que la Chine est toujours à la recherche de la meilleure voie pour s'établir comme protagoniste global crédible. Il n'est donc pas étonnant que leur relation soit faite d'un mélange, relativement bien administré, de coopération et de rivalité géostratégique.

I. Obama : une vision asiatique

Dès son arrivée au pouvoir en 2009, et une fois lancé le mouvement de retrait des forces américaines d'Irak et d'Afghanistan, l'administration de Barack Obama s'est préoccupée de l'Asie en général et de la Chine en particulier. La « vision asiatique » du nouveau président pourrait être condensée dans le traditionnel couple « bonne nouvelle, mauvaise nouvelle ». La montée en puissance d'une Chine respectant les règles établies du jeu international serait une bonne chose pour les Etats-Unis et pour l'ordre global. En fin de compte, la croissance chinoise est une des principales locomotives de l'économie globale, même s'il faut affronter au même

temps la concurrence de ses capitaux et produits. Par contre, une Chine arrogante, menaçante pour ses voisins et dont les ambitions géopolitiques déstabiliseraient les réseaux économiques de la zone Asie-Pacifique, serait, elle, une très mauvaise nouvelle pour Washington et le reste du monde. L'interdépendance économique de plus en plus étroite entre les pays de la zone pourrait alors être remise en cause et porterait un coup d'arrêt à l'un des grands moteurs de la croissance globale.

Le récit stratégique, développé au cours du premier mandat d'Obama, par l'establishment washingtonien – think tanks, Pentagone, services de renseignement, Trésor, présidence… – s'est centré sur une hypothèse de base : les leaders chinois pourraient être tentés d'utiliser leurs succès économiques, perçus comme inéluctables, pour se doter de capacités militaires modernes et disproportionnées par rapport à leurs besoins de défense. La principale inquiétude des dirigeants américains était de voir l'« émergence pacifique » de la Chine se muer en un pouvoir expansionniste de type « traditionnel », du moins dans son autoproclamée « sphère d'influence » locale. Les avantages d'une participation à l'actuel ordre politique et économique global, bâti depuis 1945 et garanti en dernier ressort par Washington, ne serait alors qu'un simple instrument pour tenter de réaliser le rêve d'un nouvel « Empire du Milieu » entouré d'Etats tributaires, assez puissants pour avoir les moyens de menacer la présence américaine dans la région. Une telle évolution ne pourrait qu'alimenter les tensions de plus en plus évidentes avec les pays voisins – plusieurs membres de l'ASEAN (en particulier les Philippines et le Vietnam), le Japon, l'Inde ou la Corée – et multiplier les risques de conflits armés. Les revendications territoriales chinoises et les incidents navals de plus en plus fréquents en Mer de Chine méridionale, ne pouvaient donc qu'alarmer les dirigeants américains.

> *"Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Etats-Unis ont une présence permanente dans cette région du globe et ont toujours insisté sur leur rôle de puissant médiateur (honest broker) entre les Etats du Pacifique."*

Cette perception est bien au cœur de la désormais fameuse proclamation de Barack Obama en novembre 2011 – plusieurs fois réitérée par sa Secrétaire d'Etat Hillary Clinton – d'un « pivot vers l'Asie ». Une vision qui impliquait une sorte de rééquilibrage des priorités stratégiques vers l'Asie-Pacifique au détriment du traditionnel ancrage transatlantique de la politique étrangère américaine. Ce basculement semblait d'autant plus praticable que Washington avait décidé de réduire drastiquement sa présence militaire au Moyen-Orient et que l'Alliance atlantique semblait avoir perdu une partie de sa raison d'être avec la disparition de la menace soviétique – l'invasion de l'Ukraine et l'annexion de la Crimée par les troupes russes n'auraient lieu qu'en 2014. Les Etats-Unis estimaient ainsi, qu'il était temps de se mettre en ordre de bataille pour

affronter ce qui était considéré comme le défi stratégique décisif pour l'avenir : l'émergence de la Chine et d'un « siècle asiatique ».

II. Embrasser et contenir la Chine

Le « pivot » visait à renforcer considérablement la présence militaire et économique américaine dans la région. Son objectif était double. Premièrement, encourager la Chine à respecter et adopter les principes de l'ordre libéral global en faisant monter les enchères face à de possibles comportements militaires agressifs de la part de Beijing. Deuxièmement, rassurer les Etats voisins contre toute tentation de politiques expansionnistes du mastodonte chinois. En vérité, il ne s'agissait pas d'une stratégie radicalement nouvelle. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Etats-Unis ont une présence permanente dans cette région du globe et ont toujours insisté sur leur rôle de puissant médiateur (honest broker) entre les Etats du Pacifique. Le bon mot du président Lyndon B. Johnson au sujet du patron du FBI, J. Edgar Hoover, s'applique à merveille à la politique chinoise américaine : « Better have him inside the tent pissing out, than outside the tent pissing in » (Il vaut mieux l'avoir dans la tente pissant dehors que l'avoir en dehors pissant dedans). Le choix d'Obama ne représentait, de fait, qu'un durcissement de cette stratégie traditionnelle qui devenait ainsi la priorité numéro un de l'action étrangère américaine.

Par ailleurs, cette nouvelle attitude pouvait être perçue comme relativement prudente en termes géopolitiques. Ce « pivot » était en effet, ouvertement applaudi par une bonne partie des pays qui partagent des parts d'océan avec la Chine – Japon, Corée du Sud, Taïwan et, à des degrés divers, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie ou Singapour, ainsi que l'Inde et les alliés anglo-saxons traditionnels, la Nouvelle Zélande et l'Australie. Il ne s'agissait évidemment pas de chercher la confrontation avec la puissance chinoise, mais de se doter d'une simple police d'assurance signée par Washington. La nouvelle posture des Etats-Unis était censée servir de complément plus solide aux habituelles missions de routine assumées par les déploiements américains dans la région. L'objectif étant de garantir un « bien commun » essentiel pour l'ensemble de l'économie mondiale : la liberté de navigation et de survol aérien dans les eaux internationales des mers de Chine orientale et méridionale, et décourager les conflits armés entre puissances locales par des démonstrations de force plus musclées. Une fermeté compensée par la recherche d'un dialogue permanent avec Beijing en matière économique, environnementale et même militaire.

Le fait est cependant, qu'en dépit d'un grand nombre de rapports alarmistes produits par le Pentagone et plusieurs think tanks stratégiques américains, le fameux « pivot » peine toujours à se matérialiser. S'il est vrai que le dispositif militaire des Etats-Unis s'est un peu étoffé dans la région, on en est encore très loin des intentions et priorités annoncées. Depuis 2011 en

effet, la perception américaine concernant les menaces à la sécurité internationale a subi des changements importants.

III. Limites de la puissance militaire chinoise

Il n'y a pas de doute que le régime chinois a accéléré son programme de modernisation et renforcement de ses forces armées, particulièrement sa composante navale avec l'ambition de se doter d'une marine de guerre océanique – une première depuis l'aventure solitaire de l'amiral Zheng He, au XV siècle, aujourd'hui remise à l'honneur à Beijing. Il est vrai également que le gouvernement chinois a multiplié les provocations en mer de Chine méridionale. Et qu'il ne fait pas mystère de sa volonté de se doter d'une force militaire régionale surpuissante capable d'imposer sa prétention à exercer sa souveraineté sur pratiquement toute cette étendue maritime en ignorant les droits des autres Etats riverains. De même, l'Inde s'inquiète ouvertement des incursions chinoises dans l'océan Indien et de la construction de points d'appui maritimes chinois du Myanmar aux côtes africaines, en passant par le Pakistan et le Sri Lanka. Même le projet grandiose de nouvelle route de la soie (« Une Ceinture, une Route »), lancé par le numéro un chinois Xi Jinping, suscite des réactions ambigües. D'un côté, il peut être perçu comme une manière spectaculaire de mieux intégrer la Chine à l'économie mondiale et, par là même, de donner un coup de fouet à la croissance et au commerce mondiaux. De l'autre, il peut aussi servir d'instrument à l'affirmation de la puissance chinoise en imposant de facto aux pays concernés par cette nouvelle « route » des relations de forte dépendance vis-à-vis des capitaux et des intérêts économiques et géopolitiques chinois. La méfiance est d'autant plus grande que l'on ne peut sérieusement affirmer que les acteurs économiques privés chinois ont la possibilité de développer des stratégies d'affaires indépendantes du gouvernement de Beijing.

Cela dit, le traditionnel alarmisme « officiel » des industries et de l'establishment militaires américains, qui a souvent servi d'argument pour exiger des rallonges aux budgets de la Défense, ne fait pas que des émules. Une part significative de la communauté stratégique aux Etats-Unis est moins impressionnée par les avancées chinoises en matière d'armements. Elles sont réelles bien sûr, mais tant du point de vue technologique qu'en matière d'organisation et d'expérience, l'Armée populaire de libération a encore un très long chemin à parcourir avant de pouvoir se mesurer aux capacités américaines. Beijing est toujours, et pour longtemps, dans une posture de dissuasion du faible au fort. Une dissuasion encore passablement rustique, fondée essentiellement sur le tout ou rien d'une contre-menace nucléaire. Quant aux nouvelles routes de la soie, ce ne serait pas la première fois que l'on engloutirait de sommes gigantesques pour construire des ponts qui ne mènent nulle part. Le grand projet chinois affronte des blocages très difficiles à résoudre. En Asie centrale, où l'instabilité politique des pays de la région et les

conflits de groupes d'intérêt locaux inquiets de voir leurs avantages acquis menacés par un tel bouleversement, bloquent la mise en route des projets. Dans l'océan Indien, où les autorités indiennes ne sont pas disposées à admettre un renforcement de la présence chinoise. Sans compter la défiance du partenaire russe, qui n'est pas prêt à accepter une influence accrue de la Chine dans ce que Moscou définit comme sa propre zone d'influence centrasiatique.

IV. Chine : la chute du modèle économique

Le scepticisme vis-à-vis des ambitions du programme militaire chinois ou des ambitions d'« une Ceinture, une Route » n'est cependant pas la raison majeure de l'évolution des perceptions américaines. La montée en puissance de la Chine au cours de la première décennie du XXI siècle était portée par son extraordinaire croissance économique. Or, celle-ci a commencé à ralentir de manière dramatique. Les dirigeants du Parti communiste chinois ne cachent pas leur inquiétude face à la chute du PIB, à la contraction du commerce extérieur, ou à l'explosion de l'endettement des entreprises d'Etat et des gouvernements locaux. Le modèle fondé sur l'exportation de produits finis, fabriqués à bas coûts, vers les deux principaux marchés de consommation de la planète (les Etats-Unis et l'Europe), qui a assuré le « décollage » du pays depuis les années 1990, a clairement touché ses limites. La Chine est menacée de tomber dans le « piège du revenu moyen » (middle-income trap) et ses conséquences sur la stabilité sociale interne. Depuis quelques années déjà, le leadership chinois proclame la mise en route d'un train de réformes économiques, officiellement admises comme absolument nécessaires, visant à basculer le moteur de la croissance vers la consommation intérieure et les services, et à augmenter, grâce aux nouvelles technologies, la part de valeur ajoutée dans la production industrielle.

Il y a cependant une grande distance entre intentions et actions. Un tel renversement des fondements de l'économie chinois implique une série de mesures qui menacent directement les avantages acquis des différents groupes de pouvoir et d'intérêt internes. Favoriser le secteur productif privé au détriment des entreprises publiques, accepter la liberté de mouvement pour les capitaux, brider les subsides directs et indirects vers les pouvoirs locaux et provinciaux, instaurer une sécurité sociale universelle suffisante pour débloquer l'épargne de la population, garantir un état de droit et une justice indépendante du pouvoir, promouvoir la liberté de communication et d'information indispensables pour le développement des nouvelles technologies et, surtout, libéraliser le crédit – une condition sine qua non pour que la consommation intérieure puisse décoller : tous ces éléments mettent directement en cause le monopole du pouvoir de la direction communiste. D'où à la fois, l'extrême lenteur et une certaine incohérence – et parfois même les reculs – des réformes, et une centralisation brutale du contrôle politique mis en place par Xi Jinping. Le leader chinois a accumulé beaucoup plus de pouvoirs que ses prédécesseurs en

menant, sous couvert d'anti-corruption, une vaste campagne contre les opposants – en dehors ou au sein du parti – en prenant directement le contrôle de tous les moyens de communication, traditionnels et électroniques, et en assurant directement sa main mise personnelle sur le commandement des forces armées et les structures dirigeantes du PCC lui-même. Le désormais fameux Document n° 9, de mars 2013, proclamait déjà sans ambages que l'idée même de « société civile » représente « une tentative de démanteler la base sociale du Parti » et que ses promoteurs « constituent une forme sérieuse d'opposition politique ». Cette dérive autoritaire met en évidence la hantise de tous les responsables du pays : sans une forte croissance économique, le risque de troubles sociaux et de perte de contrôle augmentent, mais les décisions à prendre pour garantir cette croissance ne peuvent qu'affaiblir le pouvoir politique et donc également son emprise sur le pays.

> *"Au cours des deux dernières décennies, la plupart des pays voisins sont devenus beaucoup plus dépendants des exportations de produits intermédiaires et de matières premières vers l' « usine du monde » chinoise."*

Cette nouvelle situation est évidemment dangereuse. Une Chine affaiblie économiquement, se repliant sur le bunker du parti unique, pourrait devenir beaucoup plus imprévisible en matière de politique extérieure. Les incidents en mer Chine, la publicité donnée à la modernisation du matériel militaire, les chicanes et barrières dressées contre certaines grandes entreprises étrangères, les cyber-mobilisations contre les « ennemis » étrangers représentent autant d'indices que les autorités de Beijing cherchent des antidotes aux problèmes domestiques par des fuites en avant nationalistes. Et la combinaison nationalisme/pouvoir autoritaire aboutit souvent en aventures belliqueuses à l'étranger – sans même qu'elles soient voulues ou programmées. Les mauvais calculs existent. « Stuff happens » (les trucs, ça arrive), aimait dire l'ancien secrétaire à la Défense américain Donald Rumsfeld. Sauf qu'aujourd'hui, un dérapage chinois serait le résultat d'une condition de faiblesse et de repli, plutôt que l'expression d'une position de force et d'une volonté d'expansion. Assurément le risque est toujours indéniable, mais bien mieux gérable.

V. Le déclassement du « pivot vers l'Asie »

Pour l'establishment fédéral américain, le « pivot vers l'Asie » devenait donc moins urgent. Au lieu d'un fort accroissement de sa présence militaire – avec de nouveaux et larges déploiements permanents de forces et de matériel – les Etats-Unis ont pu se contenter de simplement renforcer un peu plus leur fonction traditionnelle depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale :

se présenter comme « l'ancrage de la sécurité régionale », une puissance dont l'objectif est de contrebalancer les principaux acteurs régionaux. « Une force de stabilisation (…) qui a permis aux miracles asiatiques d'avoir lieu au cours des derniers 70 ans », selon la définition de l'actuel secrétaire à la Défense Ashton Carter. En d'autres termes : business as usual. Même s'il a fallu se donner un peu plus de moyens d'intervention, montrer le drapeau plus souvent et multiplier ou revivifier les accords de coopération militaire avec les voisins de la Chine.

La consolidation de la traditionnelle politique asiatique américaine, passait cependant davantage par des initiatives économiques, véritable deuxième pilier de la présence des Etats-Unis dans la région. Il s'agissait d'accroître la « résilience » des relations économiques régionales face au choc du ralentissement de la croissance chinoise. Au cours des deux dernières décennies, la plupart des pays voisins sont devenus beaucoup plus dépendants des exportations de produits intermédiaires et de matières premières vers l' « usine du monde » chinoise. Ce sont eux aussi qui ont le plus souffert de la baisse des importations et des difficultés économiques de la Chine. L'administration Obama a donc donné la priorité au montage de circuits commerciaux parallèles – contournant en partie l'économie chinoise – dans le but de sauvegarder les possibilités de croissance des autres Etats d'Asie-Pacifique. Et, par la même occasion, de s'assurer que les futures règles du jeu des échanges commerciaux dans la région Pacifique continueraient à être essentiellement définies à Washington – quitte à ce que Beijing y adhère volontairement par la suite. Ce sont ces deux objectifs qui constituent le fondement même du TPP (le Partenariat Trans-Pacifique), signé en février 2016, associant les Etats-Unis, ses partenaires de l'ALENA (Mexique et Canada), ainsi que le Chili et le Pérou, à sept autres pays voisins de la Chine (dont le Japon, la Corée du Sud ou l'Australie). Pour les pays membres, cet accord de libre-échange d'un type nouveau a le grand avantage de garantir un meilleur accès de leurs produits intermédiaire (particulièrement les pièces et composants) aux grandes chaînes de valeurs globales pilotées par les Américains. Une manière de compenser, en partie, les pertes provoquées par la décélération des chaînes dépendantes de la Chine.

Entre le début et la fin du mandat du président Obama, le « problème chinois » a donc subit une forme de déclassement. D'autant plus que les sujets ne manquent pas sur lesquels la Chine et les Etats-Unis ont intérêt à coopérer, aussi bien dans le domaine des complémentarités économiques, que des questions de sécurité. Les initiatives contre le réchauffement climatique, le taux de change du renminbi, la gestion de l'imprévisible dossier nord-coréen, la nécessité d'un dialogue en matière de cyber-sécurité ou le problème de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique en sont quelques exemples évidents. Parallèlement, Washington profite de l'actuelle vulnérabilité chinoise pour élargir et consolider, sans fanfare, sa présence dans la région. Essentiellement en augmentant le nombre de patrouilles dans la mer de Chine pour faire respecter la liberté de passage, en multipliant les accords de facilités navales avec le Vietnam, les Philippines et Singapour et en renforçant les alliances de sécurité et dissuasion avec le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Conclusion : les tentations isolationnistes

La grande question aujourd'hui est de savoir si ce délicat équilibre entre coopération et compétition stratégique sino-américain peut survivre aux actuels bouleversements économiques et politiques de l'« ordre » hérité de la fin de la Guerre Froide. La Chine et les Etats-Unis en effet, sont tous deux chaque jour davantage obsédés par leurs défis intérieurs. Le ciment de leurs innombrables liens économiques « gagnant-gagnant » commence à se craqueler sérieusement. La décision stratégique de réorienter l'économie chinoise vers une croissance beaucoup plus endogène, à l'abri de barrières protectionnistes de plus en plus manifestes, n'est évidemment pas le meilleur moyen de renforcer l'interdépendance avec le partenaire américain. De même, le rôle central des Etats-Unis dans la révolution technologique et la transition vers une économie « digitale » d'innovation permanente beaucoup moins gourmande en matières premières et en produits industriels de consommation de masse, favorisent la perception que leur prospérité pourrait se passer – du moins en partie - des importations et même des rapports avec le reste du monde. La possible autonomie énergétique, grâce aux technologies de fracturation hydraulique et au développement des énergies renouvelables, alliée au ressentiment d'une partie significative de la classe moyenne blanche américaine qui s'estime victime de la « globalisation », ne font qu'alimenter ce rêve de repli sur soi et d'indépendance vis-à-vis de la planète. Et le TPP pourrait parfaitement devenir la première victime sacrificielle de cette nouvelle tentation isolationniste – les deux principaux candidats à l'élection présidentielle de novembre 2016 ont déjà déclaré leur refus de le signer.

Deux grandes puissances tentées par la fermeture et qui se regardent en chiens de faïence ne sont pas un gage de relations prévisibles et pacifiques. A tout moment, l'autre pourrait être utilisé comme bouc émissaire de difficultés et pressions intérieures. Il n'est pas sûr que la conjonction d'intérêts sui generis, inaugurée, en 1972 par la poignée de main entre Richard Nixon et Mao Tsé-toung, puisse résister aux temps nouveaux. La réalité est qu'il n'y aura pas de « siècle asiatique ». Les écarts de puissance se sont remis à croître – et en faveur des Etats-Unis. Le ton belliqueux d'un Donald Trump vis-à-vis de la Chine n'est que le reflet de ces changements de perception d'une importante fraction de l'opinion publique américaine. Et un Xi Jinping coincé entre la menace de troubles sociaux internes et la volonté d'empêcher une érosion du poids géopolitique de son pays, sera un interlocuteur de moins en moins accommodant. Aussi, l'avenir de la relation bilatérale n'est pas placé sous les meilleurs auspices. Mais Hillary Clinton a encore toutes ses chances et Xi Jinping n'est pas éternel. Il vaut donc mieux être optimiste. Les optimistes ne souffrent qu'à la fin, alors que les pessimistes souffrent tout le long.

Partie II

Les défis sécuritaires de la Bande Sahélo-Saharienne

1. Une zone fragmentée, de la Libye au Nigeria; analyse de situation

Sahel : les frères ennemis du terrorisme

Abdelhak Bassou, Senior Fellow, OCP Policy center

Les liaisons entre le crime organisé, ou ce que les textes internationaux appellent précisément : criminalité transnationale organisée, et le terrorisme ne sont pas propres au Sahel. Il s'agit d'un phénomène mondial.

De plus, les preuves de l'interconnexion entre les deux phénomènes ne sont plus à apporter. De l'Afghanistan à la Colombie en passant par le Moyen-Orient, la relation est avérée.

A cela trois raisons essentielles :

- Chacun de ces deux phénomènes a, nécessairement, besoin de l'autre. Les groupes terroristes dont les motivations sont politico-idéologiques ont besoin de financement pour s'armer et mener les activités subversives et de déstabilisation des régimes ennemis, voir même de leur confisquer le pouvoir. Les entités mafieuses qui visent le gain pécuniaire ont besoin de forces qui déstabilisent les pouvoirs en place et les affaiblissent pour libérer le champ devant les activités criminelles ; ou l'installation dans les sphères de pouvoir de structures qui tolèrent ou défendent les entreprises criminelles lucratives.
- Hormis les objectifs recherchés, Les deux phénomènes se ressemblent à s'y méprendre dans leurs modes opératoires. L'usage de la violence, les techniques de dissimilation, le recours à des procédés comme les enlèvements et surtout le caractère transnational sont des aspects où les similitudes encouragent un certain « échange de bons procédés », voire même des ponts de circulation des individus entre bandes mafieuses et groupes terroristes.
- Un seul et même groupe peut à la fois être un groupe terroriste qui pour s'autofinancer, a recours aux activités du crime organisé comme la drogue. Il est dans ce cas dans

l'obligation d'entretenir des relations avec des bandes spécialisées du crime organisé.

Les « alliances et partenariats » entre les deux entreprises sont pragmatiques et réalistes. Il est difficile de trouver des organisations terroristes qui s'indigneraient de l'activité de groupes mafieux si cette activité sert leurs intérêts (finances), comme les bandes de crime organisé s'embarrassent peu de juger les activités d'une entité terroriste si elle sert leurs ambitions de gains matériels (protection). Les relations entre les deux entreprises trouvent leur raison d'être dans l'équation financement contre protection ; le tout dans le but de la déstabilisation d'un ennemi commun : l'ordre public établi, garant de la loi, de la légalité et de la paix sociale.

Au Sahel, la relation est également avérée et plusieurs autres affinités entre les deux activités émergent :

- Les itinéraires à travers le Sahara sont utilisés conjointement aussi bien par les groupes terroristes que par les réseaux de l'immigration clandestine, du trafic de drogue et de celui des armes ;
- La main d'œuvre (mules pour le transport de drogue ou d'armes, combattants radicalisés ou guides connaissant les itinéraires) est puisée dans ces mêmes pépinières. Mieux, cette main d'œuvre peut faire ses preuves dans l'un des deux domaines avant de rejoindre l'autre. Plusieurs délinquants arrêtés pour des motifs de terrorisme ou de crime organisé ont avoué leur polyvalence surtout parmi la catégorie des guides dans le désert qui ont souvent commencé dans le terrorisme pour verser dans le crime organisé ou vice et versa. Ils sont parfois utilisés en même temps et conjointement par les uns et les autres ;
- La tribu est apparue comme facilitateur de la relation entre crime organisé et terrorisme. D'une part des chefs terroristes renforçaient leurs liens avec les tribus (mariages de Mokhtar Bel Mokhtar, chef de la katiba la plus importante d'AQMI à l'époque, avec des filles de grandes familles touarègues, dont par exemple une fille originaire de la tribu Barbiches). D'autre part ces tribus s'affairaient dans le crime organisé (les Touaregs étaient des convoyeurs ou de passeurs entre les différentes zones traversées par les routes de la drogue). Au fur et à mesure de l'expansion djihadiste dans l'espace saharo-sahélien, les tribus, déjà versant dans les trafics divers ont dû composer avec les nouveaux acteurs.

Une précision est à souligner avant d'entamer le brassage de l'Etat des lieux du terrorisme et du crime organisé au Sahel. Elle concerne la délimitation de l'aire géographique, objet de l'étude.

Le plus souvent, le sahel est plus connu par la menace qu'il présente que par sa véritable identité géographique. Peu de spécialistes concernés par les évènements dans cette zone s'embarrassent de la définir. En effet, il ne s'agit pas d'une zone aux limites institutionnelles connues et définies, mais d'une aire à confins nébuleux et abstraits plus ou moins extensibles au

regard de l'angle de vue qu'adoptent les uns et les autres.

Il s'agit pour nous dans le présent papier, dont le sujet est géopolitique et sécuritaire, de nous demander s'il serait possible d'étudier la question en limitant le champ de l'étude au seul sahel dans sa définition géographique. En effet, les interpénétrations et interconnexions entre les différentes fractions de ce terrorisme nous disent que non. Nous déborderons donc, chaque fois que nécessaire sur le Maghreb du côté Nord, sur le Golfe de Guinée côté Sud, et sur la Corne de l'Afrique à l'Est, pour tenir compte des interconnexions géopolitiques qui lient les côtes nord et sud du Sahara. Cela nous permettra d'appréhender dans leurs réelles mesures, les enjeux, intérêts et menaces qui président aux relations entre les deux rives du Sahara et les confins sud du Sahel.

> *"Non seulement les connivences de certaines strates des pouvoirs, dans certains pays, entravent la lutte contre le crime organisé ou le terrorisme ; mais la précarité quantitative et qualitative des moyens de lutte aggrave encore l'impuissance des Etats même lorsque la volonté politique de mener la lutte est forte."*

Au sahel, lutter contre l'un des phénomènes n'est déjà pas chose facile ; certains Etats ne possèdent pas la moitié du budget que manipulent des mafias et des groupes terroristes. Ajouter à cela que les groupes mafieux ont, dans certains pays, infiltré des niveaux divers du pouvoir administratif et politique grâce à la corruption. Non seulement les connivences de certaines strates des pouvoirs, dans certains pays, entravent la lutte contre le crime organisé ou le terrorisme ; mais la précarité quantitative et qualitative des moyens de lutte aggrave encore l'impuissance des Etats même lorsque la volonté politique de mener la lutte est forte. La situation est d'autant plus aggravée, que la jonction entre les activités terroristes et criminelles est de plus en plus renforcée.

Les deux activités cohabitent dans la région sahélo saharienne. Il sera donc dans ce papier, procédé dans un premier moment à un brassage de l'Etat des lieux de l'implantation des groupes terroristes dans la région du Sahel, de leurs identités et des liens qu'ils entreprennent entre eux (partie I). Il sera ensuite procédé à un descriptif de certaines activités criminelles en mettant l'accent sur le rôle qu'elles jouent dans l'alimentation du terrorisme.

I. Etat des lieux de l'implantation du terrorisme au Sahel

L'Islam est arrivé en Afrique à des époques diverses. Si l'Afrique du Nord avait achevé de devenir musulmane vers la fin du neuvième siècle ; ce n'est qu'à partir de cette date, que les nord africains (berbères) ont commencé à propager la nouvelle religion dans les confins de l'Afrique subsaharienne. Les Almoravides qui ont unifié le plus grand empire musulman d'Afrique, étaient une tribu nomade berbère. Cette expansion musulmane venue du Nord s'était arrêtée en Afrique noire au nord de l'équateur.

Lorsqu'une nouvelle religion n'arrivait pas à complétement éradiquer les us et coutumes voire mêmes certains rituels des autochtones, elle les parrainait moyennant quelques corrections ou amendements. L'Islam n'a pas fait exception quand il a rencontré en Afrique noire les religions et rituels préexistants. Il a alors, tout en restant ferme et intransigeant sur ses principes et piliers de base, admis certains résidus des cultures très variées qui l'ont précédées. Ceci avait alors donné lieu à un islam africain qui, en dehors des principes essentiels fixés par le texte coranique, était resté permissif. Il en est résulté des « confréries soufies qui autorisèrent l'Afrique noire à avoir ses propres saints, et rendirent ainsi possible une expansion de l'islam bien au-delà des avant-postes arabes au sud du Sahara, et firent que les Africains noirs pouvaient devenir, dans les faits sinon dans la doctrine, leurs propres maîtres dans leur propre maison de l'islam ».

C'est cette tolérance qui avait permis la facile propagation de l'Islam en Afrique noire occidentale, où la population musulmane est aujourd'hui aux environs des 250 millions. (Voir ci-après tableau des pourcentages des populations musulmanes en Afrique de l'Ouest).

Bénin	20 à 25%
Burkina Faso	50%
Côte d'Ivoire	38%
Gambie	95%
Ghana	15 à 20%
Guinée	85%
Guinée-Bissau	45%
Liberia	20%
Mali	80%
Niger	90%
Nigeria	50%
Sénégal	90%
Sierra Leone	60%
Togo	10%

"Depuis les années 80, des ONG, des centres de santé, des écoles, faisant la promotion du rigorisme islamique se sont implantés dans les pays du Sahel."

Cependant, et depuis quelques décennies déjà, cet Islam traditionnel tolérant est concurrencé par l'avancée d'un islam rigoriste venu d'Orient qui ne voit qu'hérésie dans les confréries et les ancestrales pratiques maraboutiques.

Depuis les années 80, des ONG, des centres de santé, des écoles, faisant la promotion du rigorisme islamique se sont implantés dans les pays du Sahel. Les nouveaux venus livrent une lutte sans merci aux tenants du soufisme et de l'Islam traditionnel. Ce rigorisme aurait selon Bernard Lugan réussi à convertir entre 20% et 40% des musulmans ouest africains. Le même spécialiste distingue trois phases dans la conquête de l'Afrique subsaharienne par l'Islam rigoriste qui se dit authentique :

- La conquête fut d'abord silencieuse. Agissant dans une semi clandestinité. Elle commence par le recrutement des noyaux de fidèles au sein des communautés ouest africaines ;
- Dans un second temps, disposant de relais, ils utilisèrent l'argent pour être autorisés à construire leurs propres mosquées, écoles, centres de santé, hôpitaux et ateliers, qui servaient de lieux de recrutement et de reconversion, en exploitant les besoins des populations auxquelles ces infrastructures faisaient défaut.
- Durant la troisième phase, les normes visibles (burqa, séparation des sexes, nouveaux rites mortuaires) sont édictées à la population et s'affirmèrent au grand jour. Les tenants de ce radicalisme expliquent aux populations africaines que leur retard était dû à ce que leurs dirigeants ont voulu imiter l'Occident. Le chemin du progrès et de la libération passe donc par le renversement de ces derniers, par le rejet des valeurs impies et par l'adhésion à l'islam authentique. Lorsqu'arrivent les vagues terroristes du début du siècle, certaines populations, notamment les jeunes désœuvrés et délivrés à eux-mêmes, étaient déjà prêts à y adhérer.

1. Les groupes affiliés à Al Qaeda

• Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)

AQMI trouve ses racines dans le Groupe islamique armé (GIA), un mouvement islamiste fondé en Algérie dans les années 1990. Un Chef GIA Hassan Hattab est séparé de son groupe sur les différences idéologiques et a fondé le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Lorsque le GSPC a prêté allégeance à Al-Qaïda en Septembre 2006 il s'est rebaptisé AQMI en Janvier 2007.

Le leader d'AQMI, Abdelmalek Droukdal a déclaré au New York Times en 2008, une année après la naissance du mouvement, que « Notre but premier est l›arbitrage du Seigneur et de la loi du monde [charia], et la réalisation de la servitude à Dieu. Nos objectifs généraux sont les mêmes objectifs d›Al-Qaïda mère… ».

AQMI perçoit tous les gouvernements non-islamistes comme illégitimes et, par conséquent, vise à remplacer les différents gouvernements dans les pays où elle opère. Selon Droukdal, ces gouvernements «sont toutes, les sécrétions du colonialisme qui a envahi notre pays au cours des deux derniers siècles, et a permis à ces régimes à gouverner. Par conséquent, ils ont commencé à gouverner pour son compte et au nom de celui-ci. Ils mettent en œuvre ses programmes pour protéger ses intérêts et combattre l'Islam en son nom. »

AQMI a élargi le champ d'action hérité du Groupe salafiste pour la prédication et le combat, qui ne concernait que l'Algérie, à l'ensemble au Maghreb. Cet élargissement du champ d'action posera au sein d'AQMI des problèmes d'organisation qui finiront par générer des conflits et mêmes des scissions. En effet, plus les composantes de ce groupe terroriste se sont multipliées et éloignées du centre ; plus ce centre avait été dans l'impossibilité et de les financer et par conséquent de les commander ou de les diriger. AQMI a ainsi vu certains groupes s'émanciper d'abord par leurs moyens de financement et obligatoirement ensuite dans leurs objectifs. Aujourd'hui et notamment après les événements de 2012 au Mali, AQMI n'est plus qu'une sorte de matrice qui a peu de poigne sur sa progéniture.

Le rapport par pays du Département d'Etat (2015) sur le terrorisme, souligne qu'AQMI acquiert une part importante de son financement par les enlèvements et les extorsions. Il note qu'en plus des enlèvements contre rançon, le groupe participe également à des activités criminelles pour financer ses activités. AQMI soulève des fonds par le « racket, le vol, le trafic d'armes et des personnes, le blanchiment d'argent et la contrebande et de plus en plus, la facilitation du trafic de drogue d'Amérique du Sud vers l'Europe. »

• Le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)

Le MUJAO est un groupe armé djihadiste salafiste, issu d'une scission au sein d'AQMI en vue d'étendre le soulèvement islamiste du Maghreb en Afrique de l'Ouest.

Le groupe a été fondé par Hamada Ould Mohamed El Khaîry en 2011 à cause de désaccords avec Abdelmalek Droukdal, l'émir d'AQMI. Il conduit alors ses propres actions de manière quasi autonome. Le rapt de trois humanitaires européens (deux Espagnols et une Italienne) près de Tindouf (23 octobre 2011) fait connaitre le groupe à l'échelle internationale et la négociation de leur libération lui rapporte ses premiers fonds lui permettant plus d'indépendance vis-à-vis d'AQMI. Des éléments de ce groupe avaient également intercepté et saisi, en Mars 2013, une vingtaine de véhicules avec d'importantes quantités de cannabis, au centre nord du Niger, le mouvement aurait d'après certaines sources, écoulé « la marchandise » au Soudan. Cette action

renforce l'idée que: Hamada Ould Mohamed El Khaîry aurait formé son groupe et se serait séparé d'AQMI par frustration du peu de responsabilités données aux non-Algériens et de la répartition inéquitable des ressources d'AQMI. Le butin est dans ces cas plus important que la cause.

Après l'opération Serval, il se replie et organise des opérations kamikazes tant dans la région de Gao qu'à l'intérieur du Niger. Le MUJAO sera par la suite phagocyté par Al Mourabitoun, groupe né de la fusion entre le MUJAO lui-même et les signataires par le sang de Mokhtar Bel Mokhtar. Adnane Abou Walid Al Sahraoui, un ancien du MUJAO et membre actif d'Al-Mourabitoun, annonça l'allégeance de l'organisation à l'Etat Islamique. Mokhtar Belmokhtar réfuta aussitôt cette annonce, démit Adnane Abou Walid Al Sahraoui de ses fonctions et réitéra sa fidélité à Al-Qaïda. Depuis le MUJAO n'a presque plus d'existence.

- ## Al Mourabitoun-Al Qaeda en Afrique de l'Ouest

En décembre 2012, Mokhtar Belmokhtar annonce sa rupture avec AQMI et transforme son unité « Al Moulathamoun » en un groupe dénommé « Les Signataires par le Sang » dont l'objectif est la consolidation « du règne de la Charia » dans le Nord du Mali, alors contrôlé par les islamistes, les signataires par le sang disposent également de bases et de combattants dans le sud libyen. C'est à partir de là qu'ils organiseront en 2013 l'attaque de AIN Amenas.

> *"Certains imputent cette volonté d'émancipation au fait que Bel Mokhtar contrôle les réseaux de trafic de cigarette ; trafic qui lui procure suffisamment de fonds pour lui assurer une autonomie d'action."*

Le 22 août 2013, le MUJAO et Les Signataires par le sang annoncent leur fusion en un seul mouvement appelé Al-Mourabitoun.

Quelles que soient les différentes appellations qu'il adonné à ses troupes, Belmokhtar n'a jamais porté Abdelmalek Droukdal en estime. Il s'était opposé à ce qu'il devienne l'émir du Groupe salafiste pour la prédication et le combat en 2004, et leurs relations se sont ensuite détériorées au fil des années.

Belmokhtar souhaite traiter directement avec la maison mère Al-Qaïda, qui au moment de l'intervention française au Mali encourageait AQMI à organiser des opérations d'envergure. Belmokhtar organise la prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas peu après sa rupture avec AQMI, pour montrer à l'organisation centrale sa capacité autonome d'action. En dépit des appels d'Ayman Al Zawahiri en Décembre 2015, Bel Mokhtar persiste à consolider son indépendance vis-à-vis d'AQMI. Certains imputent cette volonté d'émancipation au fait que Bel Mokhtar contrôle les réseaux de trafic de cigarette ; trafic qui lui procure suffisamment de fonds pour lui assurer une autonomie d'action.

Bel Mokhtar est cependant soucieux d'assurer une certaine cohabitation paisible entre son groupe et les autres tendances dans le Sahel, notamment au Mali. C'est ainsi que, lorsqu'une guerre de communiqué avait éclaté entre Al Mourabitoun et Ansar Eddine, en l'été 2015, Belmokhtar avait vite rassuré Ansar Eddine qui avait exprimé sa gêne face à l'hégémonie de Mokhtar Bel Mokhtar. Il a diffusé Le 15 Août 2015 un communiqué qui apaisa les tensions : Le communiqué annonce la transformation d'Al Mourabitoun en Al Mourabitoun-Al-Qaïda du djihad en Afrique de l'Ouest. Il annonce son souhait de fédérer les groupes opérant en Libye, au Niger et au Tchad, sans citer le Mali. En évitant le Mali dans ses projets, Bel Mokhtar rassure Ag Ghali et Ansar Eddine et leurs signifie ainsi qu'il leur laisse le terrain malien.

• Ansar Eddine

Ansar Eddine a été fondé au début de 2012, par Iyad Ag Ghali, une figure de la rébellion touarègue des années 1990, mais aussi un contrebandier notoire de la région des Ifoghas dans le nord du Mali.

Il a, comme les autres, pour idéologie l'islamisme salafiste et comme objectif le règne de la Charia. Ses effectifs ne sont cependant pas connus avec précision et varient selon les périodes et les sources. La dernière en date (août 2014) les évaluant à quelques 800 combattants.

Après s'être éclipsé au moment de l'opération Serval Le groupe Ansar Dine est revenu en force. En effet le groupe qui était confiné au nord du Mali, principalement dans la région de Kidal, compte aujourd'hui des « franchises » dans l'ensemble du territoire malien, voir en image ci-dessous l'organigramme actuel d'Ansar Eddine.

Figure 1 : Ansar Eddine

Juillet 2016 a vu la guerre entre Ansar Eddine notamment via sa branche Front de Libération du Macina et les autorités maliennes s'intensifier. Après l'attaque meurtrière du front sur la

ville de Nampala qui a fait 17 morts parmi les militaires maliens ; les forces maliennes avaient procédé le 27 Juillet à l'arrestation de Mahmoud Barry, alias Abou Yahya l'un des dirigeants les plus importants du Front de libération du Macina.

La renaissance d'Ansar Eddine sous sa nouvelle forme a besoin d'être financée. L'organisation a recours parmi d'autres procédés au racket de la population. Cette dernière est obligée de payer la Zakat aux combattants d'Ansar Eddine chargés de la collecte.

- ## Les Shebbabs

Les Shebbabs sont un groupe djihadiste (islamisme sunnite) issu d'une insurrection contre les troupes éthiopiennes qui avaient pénétré en Somalie en 2006 avec le soutien des États-Unis d'Amérique pour renverser l'Union des tribunaux islamiques contrôlant alors Mogadiscio. Ils compteraient quelque 5.000 combattants. Le mouvement Shebbabs, cherche à établir un état islamiste en Somalie. Le groupe espère finalement élargir son champ d'application pour englober toute la Corne de l'Afrique. Dans les zones qu'il contrôle déjà, le groupe impose sa version stricte de la charia (loi islamique).

Depuis sa création, le groupe Shebbabs a été en proie à des conflits internes. Ahmed Abdi Godane, fondateur et émir des Shebbabs qui a été tué par une frappe de drone américain en Septembre 2014, a été en mesure de nettoyer violemment les rangs du groupe d'opposition interne et a réussi à radicaliser davantage le mouvement. Après la mort de Godane, le groupe a réitéré son attachement au noyau dur d'Al-Qaïda. La menace permanente que les Shebbabs font peser sur la sécurité régionale a été démontrée en Janvier 2016, lorsque le groupe a mené des attaques meurtrières contre une base militaire kenyanne, et un restaurant balnéaire à Mogadiscio.

Le groupe a eu plusieurs sources de revenus tout au long de son histoire, y compris des degrés divers de soutien de la diaspora somalienne et une sorte « d'imposition/racket ». Une part des butins des pirates en Golfe d'Aden et les rançons conséquentes avaient également à un certain moment grossi le trésor des Shebbabs.

Même si les Shebbabs restent concentrés sur le conflit avec le gouvernement somalien et avec les tribus somaliennes rivales ; leur haine envers certains Etats de la région est manifeste. Les contingents au sein de l'AMISOM du Kenya, de l'Ouganda et de l'Ethiopie sont spécialement visés :

- Le 15 janvier 2016, le Kenya a subi ce qui pourrait être son pire revers militaire quand les Shebbabs lourdement armés ont pris d'assaut une base à El-Adde (sud de la Somalie) qui hébergeait environ 200 soldats kényans de l'Amisom. Les Shebbabs ont affirmé avoir tué plus de 100 militaires kényans, un nombre jugé crédible devant le silence des autorités kenyanes ;
- En Septembre 2015, au lendemain de la prise de la base de Jalane, par leur bataillon

Abu Zubair - du nom de leur émir tué il y a un an par un raid franco-américain, les djihadistes somaliens avaient annoncé avoir tué au moins cinquante ougandais ;

- Le 9 Juin 2016, les insurgés islamistes Shebbabs ont attaqué un camp de l'armée éthiopienne jeudi dans le centre de la Somalie et affirmé avoir tué plus de 60 soldats appartenant à la mission de l'Union africaine dans le pays (Amisom). L'Ethiopie est également un espace qui fait partie des ambitions du mouvement Shebbabs.

2. Les groupe de la tendance Etat Islamique

• Boko Haram

Boko Haram était, à l'origine, une secte religieuse contestataire, fondée en 2002 par Mohamed Yusuf, prédicateur radical de l'État de Borno, exécuté par la police en 2009, Il est remplacé par Abubakar Shekau. La Jama'atu Ahlul Sunna Lidda'awati Wal Jihad (Communauté des disciples pour la propagation de la guerre sainte et de l'islam), qui compterait 20.000 membres, se radicalisa parce que férocement combattue par les forces de sécurité du Nigéria qui l'ont interdite en 2009.

Partant, ses attaques, attentats-suicides, assassinats, exécutions et braquages perpétrés jusqu'au cœur de la capitale fédérale, Abuja (attentat-suicide contre le quartier général des Nations unies en août 2011), ne se comptent plus et engendrent, à chaque fois, des dizaines, voire des centaines, de victimes.

Boko Haram aurait fait 20 000 victimes et 2,6 millions de déplacés dans les pays du Lac Tchad, depuis 2009. Au Nigéria, le bilan des activités terroristes de Boko Haram s'élève à 17.000 morts et plus de 2, 5 millions de déplacés. Au Cameroun, 3 000 civils ont été tués dans près de 1200 attaques. Au Niger, 90 attaques depuis février 2015 ont fait plusieurs centaines de morts dans la région de Diffa. Au Tchad plusieurs centaines de civils ont été tués dans différents attentats-suicides.

Aujourd'hui l'organisation est de plus en plus en violente en dépit des revers qu'elle a subi dans son fief de Borno. Elle devient également de plus en plus régionale en sortant de son confinement du nord-est nigérian pour agir dans toute la région du Lac Tchad. Son caractère régional se confirme par l'arrivée à sa tête de Bana Blachera, un camerounais qui a inauguré son règne par l'attaque meurtrière sur la localité de Bosso au Niger le 3 Juin 2016, qui a fait trente-deux victimes parmi les militaires nigériens.

Le nouvel émir de Boko Haram compte également pousser plus vers le sud son champ d'action et vise la république d'Afrique centrale où les résidus du mouvement Seleka constituent une pépinière fertile pour les recrutements du mouvement.

Boko Haram se finance de différentes manières. Un rapport officiel signale que : « Les méthodes et techniques englobent la collecte de fonds à travers la vente de biens dont ils

tirent des bénéfices, le déploiement de moyens logistiques (appareils de téléphone et cartes SIM fournis par une entreprise de télécommunications, les contributions volontaires ou obligatoires des membres du groupe, la mendicité ou la collecte d'aumônes par les pauvres et les nécessiteux, l'extorsion de fonds à des civils, la contrebande transfrontalière d'armes, et l'utilisation de femmes passeuses de fonds et de contrebande… Boko Haram mène des activités de financement du terrorisme à l›extérieur du Nigeria comme en témoignent les arrestations de certains membres de l'organisation terroriste par les forces de sécurité au Burkina Faso, et le long de la frontière Nigeria - Niger. Dans ces deux derniers cas, il est raisonnable de conclure que les fonds saisis par les agents de sécurité ont pu provenir de paiements de rançons pour la libération d'otages… »

3. L'imbroglio libyen

La Libye est depuis longtemps désignée par les spécialistes du terrorisme comme fief de remplacement de Daech en cas de défaite au Moyen-Orient. Le pays présente depuis la chute du régime de Kadhafi, une zone grise propice au déploiement de groupes terroristes. D'une part la Libye est dans son essence une communauté où les relations sociales sont basées sur l'appartenance tribale. La tribu joue un rôle primordial dans la régulation des liens entre individus et dans la gouvernance. D'autre part la disparition du Dictateur Kadhafi a laissé un vide d'autorité qu'aucune fraction n'a pu combler. L'intervention du facteur religieux a aggravé cette situation. Les différences de tendances religieuses ont exacerbé la complexité du dialogue entre strates de la société libyenne et donné lieu à des jeux d'alliances aussi éphémères que souvent contre nature.

Si la vitrine libyenne montre un conflit pour le pouvoir confiné entre une tendance islamiste, et les tenants d'un laïcisme empreint d'islamisme modéré ; la vérité sur le terrain montre plusieurs sous conflits qui ne disent pas leurs noms :

- La tendance « Etat islamique » est opposée à celle d'Al Qaeda. La première tient d'une idéologie extrémiste qui porte la marque moyen-orientale, la seconde est plus marquée par la couleur afro- maghrébine. Mokhtar Bel Mokhtar (la figure emblème du terrorisme afro-maghrébin) est une tête recherchée et mise à prix par les moyen-orientalistes de Daech ;
- Les libyens originaires de l'est (Cyrénaïque), rassemblés autour du parlement de Tobrouk et de l'armée du général Haftar, sont partisans du fédéralisme et s'opposent à ceux de l'ouest (Tripolitaine) rassemblés autour du gouvernement d'union nationale et de la milice de Misrata qui portent un projet unitaire. Les premiers affichent un certain laïcisme et les seconds prêchent un Etat sous l'étendard d'un Islam modéré. Le véritable conflit tourne autour du contrôle de la rente pétrolière ;
- Le Sud (Fezzan) est abandonné aux groupes terroristes et criminels et à la concurrence

des Toubous et Touaregs pour le contrôle des itinéraires de trafic divers.

Dans la Libye d'aujourd'hui, il est complexe, voire impossible de tracer une carte des alliances ou des clans. Tout est conjoncturel et éphémère. Le discours que tiennent certaines figures politiques sur l'unité nationale disparait aussitôt que les chefs de tribus et émirs du Djihad décident autrement.

Daech et Al Qaeda ne sont pas les seuls tenants de la violence en Libye ; les deux organisations ne font que se greffer sur des structures confessionnelles, tribales et mafieuses autochtones déjà implantées sur le terrain libyen. Au Nord, la conflictualité a pour mobile le contrôle de la richesse pétrolière et au sud la lutte est pour le contrôle des routes des trafics d'armes, de drogues, de traite d'êtres humains et de contrebandes diverses.

C'est d'ailleurs cette zone qui est le véritable enjeu des conflits entre entités tribales (Touaregs et Toubous), terroristes (Daech et Al Qaeda) et réseaux mafieux (Soudanais et tchadiens soutenus par les Toubous d'une part et, sahélo-sahariens soutenus par les Touaregs d'autre part). C'est cette zone où se rencontrent les différents intérêts qui constitue de l'avis de plusieurs spécialistes l'espace d'implantation future de Daech ou d'Al Qaeda en fonction de l'issue de la guerre qu'ils se livrent aujourd'hui.

II. Le crime organisé Au Sahel

Les organisations criminelles brossent, dans le Sahel et son voisinage, un tableau d'activités polyvalentes, hybrides variées riches et diversifiées allant du trafic de drogue à la contrefaçon en passant par la traite des êtres humains et les réseaux de flux illégaux, financiers, de personnes et de biens. Nous nous limiterons cependant ici à ne traiter que les trafics des drogues et des flux humains illégaux. D'une part parce qu'ils constituent l'ossature de la criminalité organisée transnationale qui sévit dans les régions du Sahel, et d'autres part parce qu'elles servent de principal initiateur et fournisseur logistique aux autres formes de criminalité organisée transnationale dans la région.

Une autre précision est de taille. Ce n'est pas récemment que le Sahara qui sépare le Maghreb du sahel est devenu un océan où naviguent les commerces illégaux de tous genre. L'histoire proche nous apprend que depuis les indépendances africaines, les produits de première nécessité, subventionnés par les Etats pétroliers libyen et algérien, étaient revendus au marché noir dans le reste de l'Afrique. Les premiers mafieux à traverser ce Sahara sont des contrebandiers.

1. Le Trafic de drogue : la Cocaïne en particulier.

Figure 2 : Carte des zones de stockage, des routes et de transite de la Cocaïne.

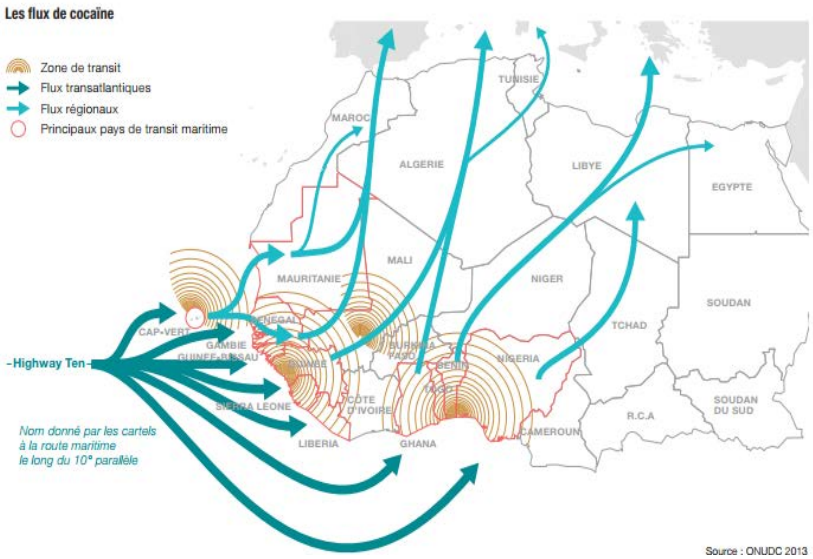

Source : ONUDC 2013

A la lecture de la carte, force est de constater :

- La superposition des zones étudiées, plus haut, pour la question du terrorisme avec celles que la carte de l'ONUDC indique comme zones de stockage, de transit et les itinéraires empruntés par le trafic de Cocaïne.
- Si l'espace nord du Golfe de Guinée abrite les lieux de stockage de la marchandise en provenance d'Amérique latine en raison de la liaison directe par l'Océan entre les deux continents ; la sous-région sahélo-saharienne notamment au Mali et au Burkina Faso constitue des sous stocks d'où partent les « mules » qui traversent le Sahara et le Maghreb vers l'Europe ou bifurquent en Libye vers l'Egypte pour atteindre le Moyen-Orient et le Golfe ;
- La carte montre également le danger que présente les frontières sud de la Libye dont la porosité encourage non seulement d'importants trafics du Sud vers le Nord (Drogue et immigration) mais également l'important trafic d'armes du Nord vers le Sud. Le croisement de ces trafics pousse les réseaux vers l'hybridité pour optimiser leurs structures de transport et de convoyage ;
- L'ouverture au terrorisme du couloir reliant la méditerranée à l'Atlantique, peut être facilitée par le trafic de Cocaïne qui a déjà achevé d'assurer la liaison entre les deux espaces maritimes.

La proximité géographique et la superposition des zones d'action pousse non seulement les terroristes et les réseaux de trafic de cocaïne à collaborer, mais permet à certains groupes moyennant certaines fatwas de s'hybrider en exerçant eux-mêmes à côté de leurs menées terroristes ; des activités de colportage, de convoyage ou de sécurisation des itinéraires de transport de la cocaïne. Ces activités leurs permettent de financer leurs groupes. Répondant à une question de Christophe Boisbouvier, journaliste de RFI, Soumeylou Boubèye Maïga ex ministre de la Défense au Mali et Aujourd'hui, expert sur les questions de terrorisme et d'extrémisme violent auprès de l'Union africaine, affirme que : « le trafic de cocaïne a généré plus de 900 millions d'euros de bénéfices en 2012-2013… ». Pour souligner l'importance de cette manne financière, Soumeylou ajoute : « A titre comparatif, le budget de la Guinée-Bissau, pour la même période, c'est 117 millions d'euros… ».

Le trafic de drogue est, comme toutes les activités criminelles dans la région, encouragé par un degré très poussé de la corruption. Dans une note du CF2R citée ici en note de bas de pagen°21, Alain Rodier rapporte que Boko Haram procure à des responsables de la répression de la drogue des prostituées avec lesquelles elle les filme dans des positions peu séantes pour les soumettre au chantage si un jour ils décidaient de ne plus accorder de facilités à l'organisation dans ses trafics. Cet aspect de la corruption est confirmé par les mises en cause judiciaires contre de très hauts dirigeants de la région. Ceci montre la place que tient la corruption dans l'entretien de l'ampleur du phénomène de trafic de drogues au sahel et son voisinage :

- Le 18 avril 2013, Antonio Indjal, le chef d'état-major des armées de Guinée-Bissau, un pays livré aux mafias de la drogue, est inculpé par les Etats-Unis de complot de narco-terrorisme. Ce gradé est accusé par la DEA d'avoir conspiré pour stocker puis transporter des stupéfiants ;
- Au début d'Avril 2013, l'ancien chef de la marine de Guinée, José Bubo Na Tchuto, avait été arrêté par la DEA au Cap-Vert, un autre pays africain connu pour accueillir de gros chargements de cocaïne, puis inculpé aux Etats-Unis ;
- Le 25 juillet 2013, le chef de la police du Sénégal, Abdoulaye Niang, est relevé de ses fonctions par les autorités de son pays suite aux accusations d'un trafiquant notoire.

L'Afrique de l'Est sert particulièrement de plaque tournante pour le trafic d'héroïne en provenance d'Afghanistan et à destination de l'Europe. Les modes d'acheminement ont quelque peu changé. Selon les autorités kenyanes, l'héroïne est acheminée vers le pays dans de gros navires qui jettent l'ancre en haute mer, avant d'être déchargée sur des embarcations plus petites, comme des bateaux de pêche ou des vedettes rapides.

Cependant la carte ci-après montre qu'une partie de l'Héroïne, transite par les ports de l'Afrique de l'ouest et du Golfe de Guinée : Les flèches rouges indiquant la route sud montrent bien qu'une partie de l'héroïne aboutit en Afrique de l'ouest, après un séjour de transit, dans des ports d'Afrique de l'est et du Sud, pour poursuivre les mêmes chemins que la cocaïne, vers

l'Europe à travers le Sahara et le Maghreb. Selon CF2R, Boko Haram, est au cœur du Trafic d'héroïne poursuivant la route du Sud. Voir note n° 21 ci-dessus.

Figure 3 : Routes de l'Héroïne

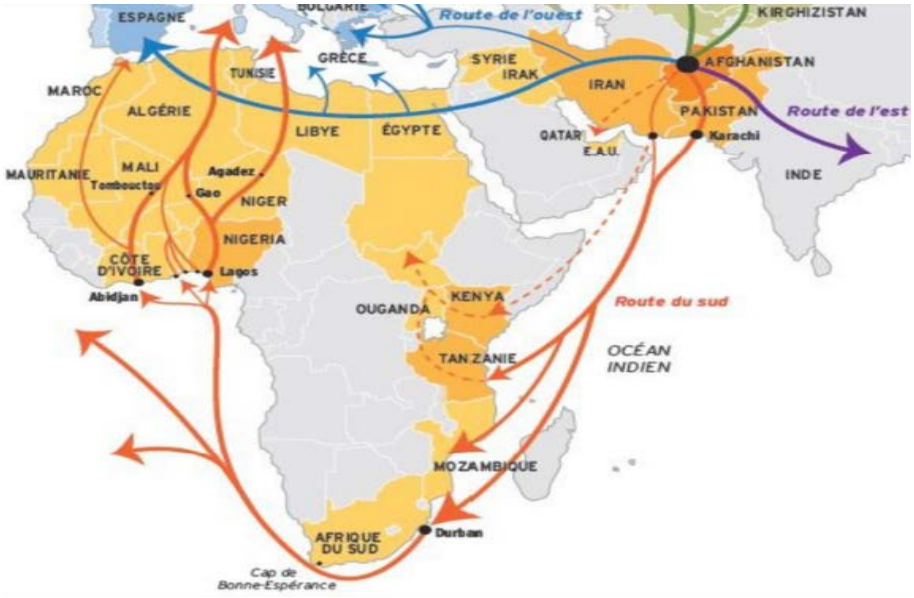

2. Les autres trafics

• Les armes

Les réseaux de trafic d'armes au Sahel ont certainement un lien historique avec la Libye, mais ne datent pas de la crise libyenne de 2011. De son vivant, Kadhafi s'appuyait sur des trafiquants pour armer les mouvements indépendantistes, séparatistes et putschistes de toute la région ; du soudan au Maroc en passant par le Niger et le Tchad.

Selon plusieurs études une autre source des armes circulant illicitement dans la région du Sahel et du Sahara, sont les stocks cumulés durant la guerre froide. Certains conflits opposant des Etats à des mouvements révolutionnaires s'étaient achevés sans que les armements qui avaient servis ne soit recensés ou saisis. Ces arsenaux ont continué à alimenter les trafics clandestins (GRIP 2012).

Depuis la chute du régime en Libye, un grand nombre d'armes et de munitions provenant des stocks libyens sont rentrées clandestinement dans toute la région du Sahel. Ce trafic avait fait émerger la région d'Okawan, au Nord-ouest de Gao dans au Mali qui est devenue un important

centre où les différents groupes venaient s'approvisionner en armes, lourdes et légères.

Le trafic est tellement lucratif que certains fonctionnaires des Etats y trempent tout en sachant que les armes profitent au terrorisme. En janvier 2016, les services tchadiens ont démantelé un réseau de trafic d'armes et de voitures destinées à Boko Haram. Parmi les délinquants arrêtés, quatre étaient des fonctionnaires du ministère des finances et du Budget tchadien.

Bana Blachera, le nouveau leader de Boko Haram est connu pour être un spécialiste de l'organisation des trafics d'armes et de carburant. Ces relations sont en contact avec les filières du Niger jusqu'au Soudan.

- ### La contrebande de cigarettes

C'est l'activité illicite qui marque le plus les accointances entre trafics divers et terrorisme. Les experts estiment que le commerce illégal de cigarettes en Afrique, générèrent des revenus estimés à plus d'un milliard de dollars annuel. Une partie de cette contrebande financerait le terrorisme international au Sahel. Mokhtar Belmokhtar est l'un des principaux artisans de cette activité dans la zone sahélo saharienne. Bel Mokhtar tire sa domination dans ce domaine de son rapprochement dans les années 90 des trafiquants arabes du Tilimsi, issus des tribus du Nord Mali, qui dominent les trafics au Sahel et opèrent dans la zone située entre Gao et Kidal. Ces arabes qui disposent de liens importants en Algérie, notamment dans les camps de réfugiés au sud de l'Algérie, ont développé des réseaux de trafics d'armes et de cigarettes dès le milieu des années 70. Bel Mokhtar, qui a épousé plusieurs femmes de ces tribus locales pour assurer son assise régionale, a progressivement pris le contrôle de la principale zone de transit des trafics dans la région du Nord Mali, où il a fait prospérer ces propres réseaux de contrebande de cigarette et de vente de cigarettes contrefaites au point d'être surnommé « Mr Marlboro ».

Conclusion

Traiter le terrorisme et la criminalité transnationale organisée comme deux phénomènes distincts l'un de l'autre n'est en fait qu'une commodité de l'analyse. Dans la réalité les deux activités sont étroitement liées. Ils se partagent des attributs comme la clandestinité, la violence, l'organisation hiérarchique et la discipline ferme. Si les terroristes affichent contrairement aux réseaux du crime organisé, des idéaux idéologiques, ils n'hésitent pourtant pas à user de gains illégaux et obtenus de manières illicites, voire criminelle et inhumaines.

Dans la région du Sahel, les liens entre les deux phénomènes sont avérés. Ceci est d'autant plus évidents que terroristes et criminels de droit communs sont condamnés à cohabiter dans un même espace, à utiliser les mêmes itinéraires, à recruter dans les mêmes terroirs, à profiter des mêmes faiblesses des Etats de la région et à partager l'hostilité aux pouvoirs légaux établis.

Les stratégies de lutte élaborées par les Etats doivent donc, dans un souci de cohérence et d'efficacité, être communes aux deux phénomènes.

Dans plusieurs Etats du Sahel, les unités de lutte contre le terrorisme sont distinctes de celles qui luttent contre la criminalité transnationale organisée. Cette séparation nuit à notre avis à l'efficacité contre les deux phénomènes.

L'expérience marocaine dans ce sens mérite d'être citée. L'acte de naissance du Bureau Central pour les Investigations Judiciaires (BCIJ) précise que la structure sera chargée de traiter, sous la supervision du ministère public, les crimes et délits prévus par l'article 108 du Code de procédure pénale, notamment banditisme, trafic de stupéfiants, trafic d'armes et d'explosifs, terrorisme, atteinte à la sûreté de l'Etat, falsification de la monnaie. Le terrorisme et l'ensemble des activités criminelles pouvant le soutenir ou s'en servir pour se développer sont mis dans le même cadre et confiés à la même structure de répression. Il en résulte une meilleure coordination des informations liées à ces genres de criminalités et la détection des liens entre le terrorisme et les autres formes criminelles est plus aisée.

De telles structures sont d'autant plus nécessaires que le futur du terrorisme sera urbain. L'urbanisation du terrorisme le mettra en cohabitation plus étroite avec les formes de crime organisé connu pour habiter plus les métropoles. Les ponts de passages de la main d'œuvre entre banditisme et terrorisme se multiplieront et les deux phénomènes s'amalgameront. Si les organismes de lutte sont séparés, ceux-ci se perdront dans les guerres de police et perdront leur efficacité aussi bien contre l'un que l'autre des deux fléaux.

Bibliographie

- « Counterfeiting, piracy and smuggling : Growing threat to national security » ; FICCI Committee Against Smuggling and Counterfeiting Activities Destroying Economy (CASCADE) and Ernest and Young.
- « Lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel : cadre juridique, techniques d'enquête et coopération policière » ; Office des Nations Unies Contre LA Drogue et le Crime ; (ONUDC).
- « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », Simon Julien, in Hérodote 2011/3 (n° 142), p. 125-142. DOI 10.3917/her.142.0125.
- « LE CADRE JURIDIQUE DE LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME AU SEIN DE L›UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA) : LE CAS DU SENEGAL » ; Banque Central des Etats de l'Afrique de l'Ouest ; Secrétariat Général Direction des Affaires Juridiques ; décembre 2008.
- « FINANCEMENT DU TERRORISME : LA CONTREBANDE ET LA CONTREFAÇON DE CIGARETTES » Centre d'Analyse du terrorisme, CAT ; Mars 2015.

De la Libye au Nigeria, analyse de situation d'une zone fragmentée

Pascal Chaigneau, Directeur, HEC Center for Geopolitics

Trois zones d'instabilité caractérisées par des conflits asymétriques et des actions terroristes constituent actuellement les pôles de fragilité du continent africain : le Sahel où une convergence de moyens est déployée depuis l'opération Serval ; l'Afrique de l'Ouest où la progressive résorption du groupe Boko Haram contraste avec les actes terroristes commis au Mali, au Burkina et en Côte d'Ivoire. Enfin, alors que la Corne de l'Afrique était le pivot des crises du Continent, une lente normalisation y prévaut du fait de la restructuration de la Somalie, du rétablissement de la souveraineté de l'Etat en mer et de la stabilisation des crises régionales.

Afin d'analyser la situation du Sahel, nous évoquerons successivement la problématique libyenne comme centralité des difficultés régionales, l'évolution de la situation politique et sécuritaire des Etats de la bande sahélo-saharienne (BSS) et les fragilités actuelles de l'Afrique de l'Ouest.

I. La Libye au centre de l'équation sécuritaire

L'implosion de l'Etat libyen affecte quatre zones stratégiques : le Maghreb (à commencer par la Tunisie dont la géopolitique sécuritaire est fortement dictée par la question libyenne), l'Egypte (aussi fortement préoccupée par sa frontière Ouest avec la Libye que par la sécurité du Sinaï à l'Est du pays) , les pays sahéliens eux-mêmes (principalement le Mali et le Niger dont la sécurité dépend en grande partie de la stabilisation en Libye) et l'Europe, du fait des flux migratoires organisés depuis le Golfe de Syrte vers les côtes italiennes.

Afin d'appréhender la question libyenne, nous effectuerons successivement une analyse de situation avant de revenir sur une série d'échecs et de nous interroger sur les scenarios possibles de sortie de crise.

1. Appréciations de situation

• Politiquement

Le 19 janvier 2016 un gouvernement d'union nationale était reconnu par l'ONU et l'Union Européenne en la personne de Faez Sarraj.

Le 12 mars dernier, le Conseil présidentiel, composé de membres de factions rivales libyennes a proclamé l'entrée en fonction de ce gouvernement alors que Faez Sarraj venait d'arriver à Tripoli (sa sécurité étant depuis essentiellement assurée sur place par la milice awasi).

Alors que, par le passé, la division politique post- Khadafi était bicéphale (Chambre des représentants à Tobrouk et Congrès national à Tripoli), ce gouvernement d'Union Nationale, au moins dans un premier temps, génère un effet de fragmentation politique. Ainsi, la chambre des représentants a refusé de voter la nomination de l'équipe de Faez Sarraj pour diriger le pays, rejointe en cela par Nouri Abou Sahmain, président du Congrès général national de Tripoli. Parallèlement, l'arrivée sur la scène politique d'un mouvement d'Union Nationale a exacerbé les actions des mouvements islamistes affiliés à Fajr libya. L'avenir de cette polycéphalie politique dépendra fondamentalement des capacités militaires mises à la disposition du nouveau gouvernement d'Union Nationale pour lui donner les moyens de s'imposer sur le terrain.

• Militairement

Sur le plan militaire, la mort, le 30 octobre 2011, de Mouammar Khadafi a eu pour conséquence l'implosion d'un Etat fondamentalement personnaliste et sa fragmentation en territorialités conflictuelles. La Tripolitaine s'est vécue comme seule légitime. La Cyrénaïque s'est voulue sécéssioniste. Le Fezzan a basculé comme plaque tournante de tous les trafics. Le grand Sud, ethniquement toubou et non arabe, a pris une autonomie de fait.

Dans ce contexte, la thèse de l'homme fort appuyée par les occidentaux depuis l'Egypte a semblé une option jusqu'au début de l'année 2016. Cela explique pourquoi le Général Khalifa Haftar, après avoir baptisé sa milice du nom d' « armée nationale libyenne », a pu compter sur des soutiens réels face au vide sécuritaire et à l'incapacité à monter une coalition. Le défi qui attend le gouvernement Sarraj est celui de la capacité de l'axe Etats-Unis / Union Européenne de lui donner les moyens capacitaires de contrôler le terrain en résorbant, depuis Syrte, les positions de l' « Etat islamique » puis de l'aider à obtenir (depuis Zintan) l'allégeance progressive des milices et des factions politico-religieuses du pays.

- Diplomatiquement

La France se présente en leader au sein de l'Union Européenne. Paris entend faire oublier ses erreurs de 2012. C'est ainsi que dès le 17 mars dernier, le ministre français des affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, rencontrait le chef du gouvernement libyen d'Union Nationale.

Paris a d'autre part obtenu de l'Union Européenne et des Etats Unis que les seuls concours militaires apportés en Libye le soient au gouvernement de Monsieur Sarraj.

Le Royaume du Maroc a tenu un rôle clé dans les pourparlers. Quant à la présence de l'ONU, elle a réellement été reprofilée depuis que Monsieur Martin Kobler a succédé à Bernardino Leone comme représentant du Secrétaire général pour la Libye.

Ce faisceau d'évolutions ne doit toutefois pas faire oublier la série d'échecs qui nous a amenée à la situation actuelle.

"Le temps politique a prévalu sur le temps long qui était à l'évidence nécessaire pour refaire un Etat."

2. Une série d'échecs

Alors que l'opération Harmattan, de mars à novembre 2011, a été un succès militaire, la gestion politique de l'après conflit a été un échec avéré. Le temps politique a prévalu sur le temps long qui était à l'évidence nécessaire pour refaire un Etat. Ainsi, alors qu'il fallait penser nation building, alors qu'il s'agissait de doter la Libye d'institutions lui permettant une viabilité politique, on s'est contenté de tenir des élections dont le résultat fut l'implosion et la 'milicianisation' d'un Etat historiquement pluriel et sortant d'une phase d'autocratie.

Tenter une opération combinée était par la suite, une option intellectuellement séduisante mais opérationnellement infaisable. L'idée consistait à s'appuyer sur l'Algérie pour refaire un Etat libyen à l'Ouest, sur l'Egypte pour agir à l'Est ; ce pendant que la France contribuait à « refaire un Etat par le Sud » en appuyant militairement le Tchad.

L'immobilisme algérien, les divergences inter-occidentales et les difficultés égyptiennes en matière de sécurité intérieure ont eu raison de ce scenario.

Se pose dès lors la question des solutions possibles pour restaurer un Etat en Libye.

3. Quelles solutions possibles ?

Alors que la diplomatie française se défend de vouloir participer à une nouvelle opération militaire en Libye, les Etats-Unis, la Grande Bretagne et l'Italie estiment qu'une intervention dans le cadre d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies est devenue indispensable. Cette analyse est partagée par le Tchad et le Niger qui appliquent la doctrine de « la défense de

l'avant » car ils savent que leur sécurité intérieure commence à la frontière libyenne.

Opérationnellement, le scenario le plus réaliste de sortie de crise semble aujourd'hui la montée en puissance des capacités militaires du gouvernement d'Union Nationale, des appuis extérieurs permettant la reconquête de la ville de Syrte puis du Golfe de Syrte en défaisant les positions de l' « Etat islamique », la négociation du ralliement du Général Haftar et la progressive marginalisation des milices politico-religieuses. Parallèlement, un travail diplomatique est effectué pour convaincre l'Arabie Saoudite et le Qatar de ne pas transférer de soutien aux milices de l'Est libyen à partir du Soudan.

Une fois toutes ces conditions réunies, repenser un Etat libyen nous permettrait de passer, selon la formule d'Alexis de Tocqueville « du souhaitable au possible ».

II. L'Etat du sahel

La zone sahélienne est au cœur de la projection militaire française et des dispositifs ONU-CEDEAO. Le G5 Sahel est en passe de devenir une organisation sous régionale à objectif sécuritaire. Avec 3.500 hommes l'Opération Barkhane est devenue la plus grosse opération militaire française actuellement déployée. Elle agit, au Mali, en complémentarité avec la MINUSMA et, du Mali au Niger, en coordination avec l'European Union Training Mission. Depuis 2015, la coopération militaire française a également créé le dispositif ACTS (appui à la coopération transfrontalière au Sahel).

De fait, depuis la fin de l'opération Serval, l'action sur le terrain a permis de résorber les groupes combattants radicaux, d'empêcher la jonction Boko Haram- Goupes armés du Sahel et la jonction groupes sahéliens-groupes libyens. La fragilité de la zone reste cependant réelle.

"Réintégrer les mouvements armés et restaurer la souveraineté de l'Etat Malien sur l'intégralité du territoire est un objectif qui n'a pas encore été rempli."

• Les difficultés maliennes

Après avoir refait un Etat, le Mali d'Ibrahim Boubakar Keita découvre que l'accord de paix signé en juin 2015 entre les autorités de Bamako et les mouvements rebelles est plus que difficile à mettre en œuvre. Réintégrer les mouvements armés et restaurer la souveraineté de l'Etat Malien sur l'intégralité du territoire est un objectif qui n'a pas encore été rempli. Depuis 2016, le pays doit, au demeurant, faire face à une menace terroriste réactivée. Les composantes d'AQMI et Ansar Eddine exercent une pression constante en frappant les forces de sécurité nationale, les contingents de la MINUSMA et (depuis le 21 mars 2016) la mission de formation

européenne au Mali (EUTM).

Dans le Nord du pays, les mouvements touareg de l'Azawad sont désormais divisés entre les groupes armés de la « plateforme » qui se sont ralliés à Bamako et ceux de la « coordination » qui restent dans l'opposition au régime et entendent préserver contrôle et trafics autour de leur fief de Kidal.

Au Centre, le front de libération de la Macina est venu complexifier la géopolitique du pays dans la zone de Mopti. Il s'agit là d'un irrédentisme ayant fait allégeance à Ansar Eddine au début du mois de juin.

Si les Nations Unies ont salué les progrès de la situation au Mali, seule une gestion économique assainie permettant de résorber la crise sociale et la fracture Nord/Sud permettrait de restaurer une confiance rompue depuis des années entre Bamako et les régions.

- ## Un Etat convalescent : le Burkina Faso

Après la crise du 30 octobre 2014 et la chute du Président Blaise Compaoré, le Burkina a traversé la tentative de coup d'Etat du Général Gilbert Diendere et l'élection du Président Kaboré. Sous couvert de changement, ce dernier s'efforce d'éviter un affrontement avec les partisans de son prédécesseur qu'il connaît d'autant mieux qu'il a plusieurs fois été son bras droit (notamment comme Premier Ministre).

De fait, le nouveau président du Faso doit gérer une situation économique délicate, une institution militaire profondément divisée et fragilisée, une sotie de transition politique qui fut chaotique et le terrorisme de tuerie planifiée, comme l'a démontré l'action du 15 janvier 2016 à Ouagadougou revendiquée par Al Qaïda au Maghreb islamique et qui a occasionné la mort de 30 personnes.

- ## Un Niger victime de sa géographie

Le Président Mahamadou Issoufou a dû attendre le second tour de l'élection présidentielle de février 2016 pour s'imposer. Il joue maintenant sur la division de l'opposition qui s'était fédérée pendant la phase électorale. Le chef de l'Etat dispose en outre d'une confortable majorité parlementaire puisque sa formation, le parti Nigérien pour la démocratie et le socialisme occupe 118 des 171 sièges du parlement.

C'est malheureusement de sa situation géographique que le Niger souffre le plus.

Au Nord Est, le pays doit gérer l'implosion de la Libye. L'axe Agadez-Syrthe est, au demeurant, devenu une véritable ligne de trafics.

A l'Ouest, c'est la crise malienne qui s'invite au Niger à travers le problème targi, les positions d'Aqmi et la porosité des frontières.

Au Sud Est, c'est la frontière avec le Nigeria dans la zone de Borno qui constitue la

menace sécuritaire que le Niger doit affronter en partenariat avec les autres pays de la force multinationale mixte (Nigéria, Tchad, Bénin et Cameroun).

Cette question nigériane impose d'ailleurs à l'observateur de s'interroger sur l'évolution sécuritaire de l'Afrique de l'Ouest.

III. Les fragilites de l'Afrique de l'ouest

• Le Nigeria : un Etat fragilisé par la chute des revenus pétroliers mais qui lutte pour rétablir la souveraineté sur l'ensemble du territoire

Malgré un soutien accru des populations au gouvernement du Président Buhari pour lutter contre le terrorisme, la menace sécuritaire demeure le premier problème du pays.

Selon la Banque Mondiale, les exactions dans le Nord Est du pays a causé six milliards de dollars de destructions depuis 2009. Dans l'Etat de Borno, un tiers des infrastructures immobilières auraient été détruites. Pour la seule année 2015, 35.000 victimes et 200.000 déplacés ont été comptabilisés par l'ONU.

En dépit d'une économie frappée par la chute des revenus pétroliers, le nouveau chef de l'Etat a restructuré l'armée et renforcé la chaîne de commandement luttant contre Ansaru ddine (qui a fait scission pour se rallier à Aqmi) et Boko Haram (qui a fait allégeance à l'« Etat islamique »).

Sur le terrain, il apparaît clairement que l'espace géographique contrôlé par les mouvements terroristes entre Borno et Adawama (pays kanouri) ne cessent de se rétrécir. Sans la forêt de Sambissa (qui est presque aussi grande que le Togo) qui sert de refuge et de base arrière aux unités de Boko Haram, l'éradication de ce mouvement aurait pu être opérée ces derniers mois. A cet égard, l'atout nigérian demeure paradoxalement, le Tchad.

• Un acteur d'Afrique centrale régulateur en Afrique de l'Ouest : le cas tchadien.

C'est l'engagement militaire tchadien dans le pays kanouri du Nigeria qui a été, depuis un an et demi, le principal facteur explicatif des défaites successives du groupe Boko Haram. Sécuriser sa frontière Sud et la zone du lac Tchad est apparu pour le Président Idriss Deby comme la défense avancée du territoire national. L'armée tchadienne s'est massivement engagée et le Tchad a payé cette politique lors des actions terroristes à N'Djamena.

Paradoxalement, c'est un pays de douze millions d'habitants qui s'est placé au centre de l'équation sécuritaire et de l'action militaire face à un géant nigérian de près de deux cents millions d'habitants et qui a attendu ces derniers mois pour opter en faveur d'une solution

militaire forte.

- ## Les nouvelles incertitudes sécuritaires en Afrique de l'Ouest

La Côte d'Ivoire a été endeuillée par les attentats du 13 mars à Grand Bassam. Le Sénégal est aujourd'hui analysé comme l'Etat fragile face à la menace terroriste régionale.

L'Afrique de l'Ouest découvre ainsi le terrorisme urbain et les stratégies de tueries planifiées.

Dans ce contexte, la Gambie, tant par la nature de son régime politique que par sa radicalisation, apparaît comme un pôle d'incertitude à partir duquel de nouvelles menaces sont susceptibles d'émaner.

Le catastrophisme doit toutefois être banni, dans cette zone où les confréries ont toujours véhiculé une religion de tolérance et d'ouverture.

Certes, il est hautement probable que des actions terroristes ponctuelles viendront endeuiller la zone Ouest africaine, ce serait toutefois tomber dans un afro-pessimisme simpliste que de ne pas constater que la stabilité et les dynamiques de la sous-région l'emportent très nettement en termes de facteurs lourds.

Figure 1 : La Libye : porte d'entrée du Sahara

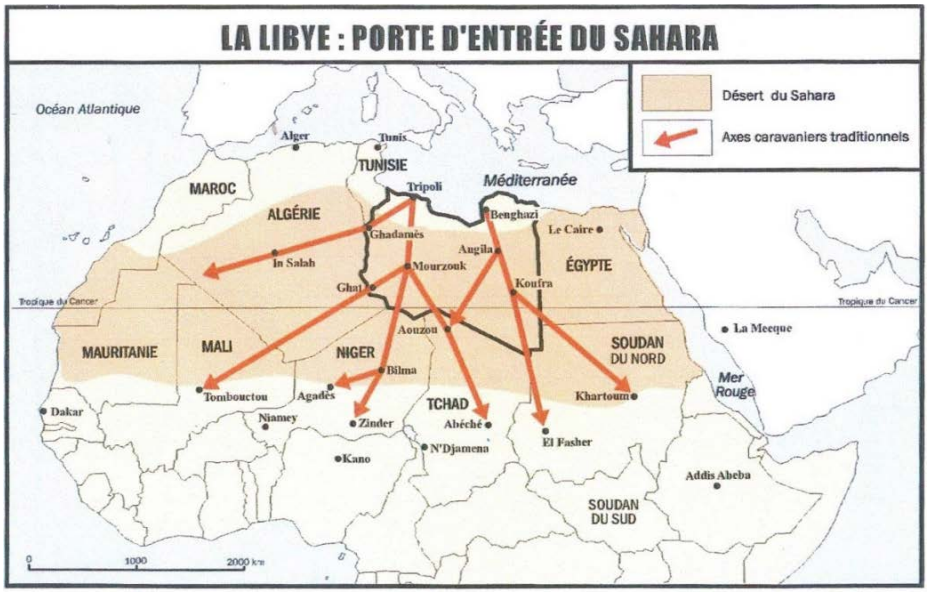

2. Le rôle de l'Algérie dans la stabilité régionale

Le jeu de l'Algérie dans la stabilité régionale

Pierre-Marie Faivre, HEC Center for Geopolitics

En préambule, il semble important de rappeler un élément aussi simple qu'essentiel dans la compréhension du rôle de l'Algérie dans la région sahélo-saharienne. La diplomatie est un outil dont l'objectif est de défendre les intérêts du pays, et celle de l'Algérie ne fait pas exception. Ainsi, les autorités cherchent à assurer la sécurité du territoire national, garantir la stabilité interne du pays et, pour ce faire, s'imposer comme un leader régional. Cette intervention s'articule en quatre points. Pour mettre en lumière l'évolution récente du rôle de l'Algérie dans la région, nous définirons, dans un premier temps, comment le pouvoir percevait la puissance du pays par rapport à son environnement jusqu'en 2013. Dans un deuxième temps, nous identifierons les trois événements qui ont eu pour effet de modifier la capacité d'Alger à exercer son influence dans ce qu'elle considère être son pré-carré. Ensuite, nous chercherons à illustrer cette perte d'influence à travers des exemples récents. Enfin, nous évoquerons les fragilités internes qui limitent le leadership potentiel du pays.

Figure 1 : L'Algérie et son environnement régional

I. Avant 2013, la certitude de maîtriser son environnement

Pendant longtemps, l'Algérie s'est comportée en Etat dominateur sur la sous-région parce qu'elle en avait les moyens (financiers, militaires). Les prix élevés du baril de pétrole lui permettaient en effet d'acheter la paix sociale sur tout le territoire par le biais d'une politique clientéliste efficace en direction des élites locales et coutumières.

Cette puissance financière donnait également toute latitude aux autorités pour s'assurer que de potentiels éléments perturbateurs (trafiquants, mouvements armés), ne se fixent pas en Algérie. Afin d'éviter toute confusion, il est important de rappeler ici qu'il est hautement improbable que le pouvoir algérien finance les activités de mouvements terroristes. Les séquelles de la décennie noire et la lutte continue que mènent les forces de sécurité et de défense contre ce phénomène témoignent de cette évidence. Toutefois, il est également établi que les autorités algériennes ne se sont pas montrées particulièrement proactives pour empêcher l'installation de katibats d'AQMI chez le voisin malien à la fin de la décennie 2000. De plus, la longévité du mouvement terroriste des Touareg maliens d'Ansar Eddine interpelle lorsqu'il est de notoriété publique que leur chef, Iyad ag Ghaly, réside régulièrement dans le Sud de l'Algérie sans être inquiété. Sur cette question, la défense des intérêts d'Alger se place en opposition avec ceux de ses voisins.

A cette influence sur les populations et les groupes armés s'ajoutaient une volonté de contrôler en partie l'activité sécuritaire des Etats voisins. Outre des relations bilatérales soutenues, l'Algérie a créé des plateformes telles que le Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC) et les Unités de fusion et liaison (UFL), établies respectivement à Tamanrasset et Alger. Ces deux entités avaient pour mission de promouvoir une approche régionale de la lutte contre le terrorisme à travers l'échange d'informations entre pays voisins. Toutefois, il s'est rapidement avéré qu'elles ne constituaient que des coquilles vides au service des ambitions de contrôle et de puissance de l'Algérie sur la sous-région.

> *"La décision de ne pas lutter contre les mouvements terroristes au Mali a en effet permis à ces derniers de monter en puissance et de planifier une attaque contre l'Algérie, pays qu'ils avaient longtemps désigné comme leur cible prioritaire."*

II. Une succession d'événements qui a provoqué la perte d'influence d'Alger

La position de force dont jouissait Alger a été déstabilisée par trois éléments intervenus à partir de l'année 2013. Le premier a été l'attaque menée par le groupe terroriste Al Moutalimin de Mokhtar Belmokhtar contre le site gazier d'In Amenas. Outre un bilan humain très lourd (plus de soixante victimes), cet événement a signifié l'échec des autorités, des services de renseignements et de l'armée dans la gestion de la menace terroriste. La décision de ne pas lutter contre les mouvements terroristes au Mali a en effet permis à ces derniers de monter en

puissance et de planifier une attaque contre l'Algérie, pays qu'ils avaient longtemps désigné comme leur cible prioritaire. De plus, en visant un complexe gazier, les terroristes ont frappé une entité aussi symbolique que vitale pour l'économie du pays.

La deuxième source d'affaiblissement de l'Algérie a été provoquée par l'AVC du président Abdelaziz Bouteflika au mois d'avril 2013. Incarnation de la politique extérieure de son pays, son absence a provoqué un retrait d'Alger de la scène internationale pendant plusieurs mois, avant que ne soit nommé le très actif Ramtane Lamamra. Ce vide, bien qu'en partie comblé par l'armée pour ce qui a trait à la gestion des questions sécuritaires régionales, a sévèrement entamé la position dominante de l'Algérie dans le Sahel.

Le dernier élément majeur qui nécessite d'être souligné, et qui explique la perte d'influence d'Alger au niveau régional, a été la chute du prix du baril de pétrole. L'extrême dépendance de l'économie du pays à l'exportation de cette ressource l'a considérablement fragilisé lorsque celle-ci a vu sa valeur divisée par quatre en l'espace de quelques mois. La capacité qu'avaient les autorités à financer la paix sociale ou à s'assurer que les groupes armés et les trafiquants qui transitent par l'Algérie ne se montrent pas hostiles aux intérêts du pays a ainsi été grandement diminuée.

III. Une perte d'influence notable dans les derniers dossiers sécuritaires régionaux

La somme de ces trois évènements a très largement freiné Alger dans sa quête de leadership régional et cette situation s'est traduite par une perte d'influence au cours des trois dernières années. A cet état de fait s'ajoute l'émergence d'autres acteurs comme le Maroc ou le Tchad qui concurrencent l'Algérie dans des domaines où elle était jusqu'à présent considérée comme une référence, à l'instar notamment de la lutte contre le terrorisme. C'est dans cet esprit qu'il est possible d'analyser la position adamantine d'Alger sur le dossier du Sahara marocain. Conscient de ne pouvoir faire évoluer le dossier en faveur de ses intérêts – à savoir empêcher le rival chérifien de poursuivre sa montée en puissance – les autorités algériennes s'arc-boutent sur une posture que Rabat ne peut accepter, ce qui a pour effet d'entraîner un pourrissement de la situation.

Alger a par ailleurs du mal à faire entendre sa voix dans les dossiers régionaux pour lesquels elle a obtenu un rôle de médiateur. Si les Algériens ont indéniablement été très actifs dans l'organisation de rencontres intermaliennes pour parvenir aux accords de paix d'Alger signés en 2015, la signature – laborieuse – de ce document n'aurait pas été possible sans l'intervention d'acteurs extérieurs comme la France ou le Maroc. A ce sujet, il est remarquable de constater que les discussions productives entre personnalités et mouvements maliens qui ont eu lieu à

Anéfis (septembre 2015) et Kidal (février 2016) se sont faites en l'absence de chaperonnage international, et donc sans le négociateur algérien. De même, si les appels répétés d'Alger à ne pas intervenir militairement en Libye sont entendus par les acteurs internationaux, ils ne seront pas forcément pris en compte à l'avenir.

Les autorités algériennes souffrent également de leur passif en matière d'animation de plateforme de discussion régionale. Ses voisins ont en effet en souvenir l'inutilité du CEMOC et ont décidé de s'émanciper de la tutelle d'Alger en créant le G5 Sahel. Le fait que l'Algérie n'ait pas été invitée à siéger au sein d'une structure dédiée à la sécurité régionale, et où la France est particulièrement impliquée, constitue un camouflet pour la diplomatie algérienne. Elle montre aussi que les pays du champ ne craignent plus les éventuelles représailles (fermeture de frontières notamment) de la part de leur voisin comme cela avait cours précédemment. L'Algérie n'ayant plus les moyens financiers pour recourir à ces pratiques et les Etats de la région étant soutenus par de nombreux parrains étrangers (ONU, Union européennes, France, Etats-Unis), ils peuvent se permettre de la marginaliser poliment.

"Le pays traverse par ailleurs une crise politique forte marquée par une lutte de succession au sommet de l'Etat et à laquelle s'ajoute une opposition qui, bien qu'issue du sérail, semble en mesure de s'organiser."

IV. Une instabilité interne peu propice à la construction d'une hégémonie régionale

Afin de comprendre la perte d'influence de l'Algérie dans la région sahélo-saharienne, et donc de définir son rôle dans la stabilité régionale, il est nécessaire d'étudier la situation intérieure du pays. En raison de la chute des prix du baril de pétrole, les réserves de change fondent et aucune stratégie d'investissement innovante n'a encore été engagée pour sortir l'économie nationale de sa dépendance à l'exportation des hydrocarbures. Cette perte de capacités financières risque de provoquer un délitement du tissu clientéliste dans tout le pays et d'aggraver des foyers de tensions latents comme à Ghardaïa ou In Salah.

Le pays traverse par ailleurs une crise politique forte marquée par une lutte de succession au sommet de l'Etat et à laquelle s'ajoute une opposition qui, bien qu'issue du sérail, semble en mesure de s'organiser. De plus, les purges opérées au sein de l'armée et des services de renseignement – piliers de la stabilité du pays et outils performants – ont permis de rassembler tous les pouvoirs dans les mains du clan présidentiel. Si cette opération assure aux autorités une forte emprise sur le pays et la capacité de pérenniser « le système », elle risque d'avoir des

conséquences à long terme dans l'hypothèse où celui-ci devrait se fissurer.

Enfin, nous avons vu que l'Algérie subissait aujourd'hui son environnement alors qu'elle avait pour ambition de le contrôler. L'armée de libération nationale, cantonnée constitutionnellement et dogmatiquement à la défense du territoire algérien, se retrouve ainsi en défense ferme face à la Libye et la Tunisie pour prévenir toute intrusion djihadiste. Les autorités algériennes savent que les affrontements qui ont lieu en Libye et le recul probable de l'Etat islamique risquent d'avoir des répercussions sur le sol national et elle ne peut que se préparer à absorber le choc.

Pour conclure cet exercice, il apparaît opportun de souligner que l'Algérie n'a plus, aujourd'hui, les moyens d'être un Etat déstabilisateur pour la région sahélo-saharienne car cette attitude constituerait une menace pour ses intérêts. Dans le même temps, elle ne jouit pas de l'influence nécessaire pour assumer seule un rôle de stabilisateur régional, mais conserve une puissance suffisante pour participer à sa consolidation. En d'autres termes, il serait naïf d'écarter Alger de l'équation politique et sécuritaire sahélienne mais il ne faut pas surestimer ses capacités.

L'Algérie et la stabilité régionale

Abdallah Saaf, Senior Fellow, OCP Policy center

Un observateur du comportement international de l'Algérie se demandait pour quelle(s) raison(s) ce pays du Maghreb ne déployait qu'une influence limitée sur son environnement: le Maghreb, le Sahel, la Méditerranée, l'Afrique subsaharienne… Cette absence ou présence limitée contraste avec les moyens dont elle dispose. En dépit des atouts que lui confèreraient sa situation géopolitique, ses ressources financières, son expérience sécuritaire, elle s'est confinée dans une attitude d'autolimitation, de recroquevillement, d'isolement, en se centrant principalement sur le renforcement de sa défense nationale et la consolidation de sa stabilité intérieure. Au total, le niveau d'influence et de puissance sont restés modestes, bien qu'elle dispose d'importantes réserves de change, une armée rompue à la lutte anti-terroriste, le prestige, certes lointain, mais toujours activé de la guerre de libération, les réflexes d'une culture conquérante au plan diplomatique, résidus des batailles pour l'indépendance. A moins que ces limites (absence ou blocage de l'initiative) ne soient le résultat d'un processus de prise de décision manifestement trop centralisé.

Du coup, l'Algérie ne jouerait pas le rôle qu'elle pourrait jouer dans l'ensemble de la région et dont pourraient bénéficier son image et les divers niveaux de sa vie politique intérieure et extérieure: il y eût incontestablement un âge d'or de l'action internationale de l'Algérie, puis ce fut la « décennie noire » et ses répercussions sur son positionnement international, et ensuite il y eût le retour à l'avant-scène de la politique internationale, sans que cette émergence soit aussi spectaculaire qu'auparavant, et alors même que les conditions ne sont plus aussi favorables que par le passé.

Quelle place peut-elle s'aménager ? Quel rôle pourrait-elle accomplir ? La question se pose par rapport à la stabilité régionale et par rapport à l'état interne de l'Algérie elle-même.

En dépit de sa posture générale de retenue, des positions remarquables sont signalées et incitent parfois à privilégier l'hypothèse d'une cohérence globale de sa démarche, en dépit des discontinuités introduites par la période de la décennie noire. On comprend le lien logique qui peut exister par exemple entre les refus de reconnaître la légitimité du CNT libyen contre Kadhafi, de condamner le régime de Bachar, d'intervenir militairement au Mali… Cependant les mêmes attitudes ont pu être lues en sens inverse comme dénotant une relative incohérence. Les observateurs multiplient les qualificatifs autour de la politique étrangère algérienne, y percevant tantôt une démarche « attentiste », tantôt « défensive », tantôt « réactive », voire « illisible », ou même « non crédible », etc…

De nombreux analystes présentent ces derniers temps l'Algérie comme un pays se sentant sous pression, cerné de toutes parts, entouré de vastes zones en crise : au nord, on relève l'Europe encore en crise, vivant des situations d'instabilité variables. Au Sud et à l'Est, le Maghreb et l'Egypte avec leur chaîne de conflits restent ouverts sur tous les développements concevables. Au Sud, le Sahel paraît lourdement chargé de menaces. A l'Ouest, une tension chronique persévère avec le Maroc même si elle n'atteint pas le niveau de la confrontation militaire.

Trois niveaux d'analyse peuvent permettre d'appréhender la démarche algérienne : la période de l'après indépendance ; la décennie noire ; depuis la fin de la décennie à aujourd'hui.

I. Une diplomatie de combat

La première période a été baptisée d'ère de la diplomatie maquisarde. Elle désigne les temps de la résistance révolutionnaire. La guerre de libération a en effet fondé la politique étrangère algérienne entre 1954 et 1962. En même temps, la diplomatie a contribué de manière structurelle à l'édification de l'Etat algérien postcolonial. Ce premier moment appelle l'intérêt car il continue à peser de tout son poids malgré le temps et ses épreuves sur la gouvernance du comportement externe et interne du pays. Depuis cette première phase, est né un rapport complexe entre ce qui relève de l'international et ce qui relève de l'interne dans le sens de l'existence d'interférences du national avec le régional.

Le comportement extérieur de l'Algérie est antérieur à la naissance de l'Etat algérien, enserré par la suite entre la logique de la construction de l'Etat moderne, et le contexte favorable à l'activisme transformiste de certains Etats du Sud. La politique étrangère de l'Algérie constitue la passerelle entre les adversaires et les partisans de Boumedienne. Celui-ci avait capitalisé « le bien commun » constitué par la guerre de libération pour agir sur son environnement. Ce fait revêt toute son importance lorsqu'on y ajoute le constat qu'il y eût depuis peu de renouvellement des élites et que la culture de cette phase est restée longtemps dominante.

"Non seulement l'Algérie était visible au plan régional et international, mais elle était également attrayante pour beaucoup et influente."

Nombre d'études ont permis d'éclairer l'articulation politique de l'interne à l'externe. Pourtant, les occasions de mise en valeur n'ont pas manqué : le mouvement des non-alignés en 1973, le sommet africain de 77, le désir de l'Algérie de jouer le rôle de pont stratégique entre le monde arabe et l'Afrique, une militance de la première heure pour le Nouvel ordre économique international, la conclusion à Alger des accords d'indépendance entre les Portugais et les mouvements d'indépendance africains, etc… Non seulement l'Algérie était visible au plan régional et international, mais elle était également attrayante pour beaucoup et influente.

II. Le poids du reflux

A quelle date peut-on affirmer que la dynamique révolutionnaire a été remplacée par une certaine résilience autoritaire ? Au lendemain des élections remportées par le FIS au début des années 90. A la suite de la prise du pouvoir par les militaires, prit place une diplomatie de crise. Une résistance sécuritaire s'imposa alors.

Cette diplomatie fut marquée par un certain nombre de traits : elle revêtait désormais le caractère d'une diplomatie de plaidoyer dans une situation de conflit interne et de grandes difficultés économiques. L'instabilité institutionnelle a prévalu, plusieurs ministres des Affaires Etrangères se succédèrent, un grand nombre d'ambassades furent fermées…

Cela n'a pas empêché l'Etat algérien de négocier avec le FMI le rééchelonnement de sa dette, le tout dans un contexte d'effondrement du bloc de l'Est, de guerre du Golfe en 1991, et d'autres faits internationaux d'envergure.

La montée de l'islamisme et le conflit meurtrier interne qui s'ensuivit sembla pour un temps enrayer la capacité de l'Algérie à se constituer en candidate crédible à la puissance régionale. Il y eut à gérer l'héritage de la sale guerre, notamment par un certain éloignement de l'idéologie de l'Etat-nation révolutionnaire et le passage de l'état de Mecque des révolutionnaires à celui de plaque tournante des agences de renseignement en situation de veille contre le terrorisme. Il serait inexact de parler d'immobilisme au cours de cette période marquée entre autres par la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran, la création de nombreuses commissions mixtes sur le plan africain, le début de la coopération stratégique avec l'Afrique du Sud, un rôle actif dans nombre de médiations, la signature des accords au Mali, etc…

Cette seconde période est également au cœur du positionnement de l'Algérie face à son environnement régional et à la problématique de la sécurité et de la stabilité.

III. Le retour

Le terrorisme a été la cause du reflux de la diplomatie algérienne. La lutte anti-terroriste semble avoir constitué le moteur d'une réémergence diplomatique dès la fin des années 90. On assiste bien à un certain retour d'une politique de puissance de l'Algérie sur le continent africain, lui assurant une place de facture différente, même si nombre d'aspects dans le discours et la pratique prolongent la toute première période comme si rien n'avait changé depuis. Il se passe comme si les responsables algériens voulaient renouer avec l'âge d'or de la politique étrangère algérienne d'avant les années 90.

Cependant, des discontinuités ressortent. Ainsi, depuis la guerre d'indépendance, et après la guerre civile, il s'est produit comme une redéfinition de l'identité nationale algérienne, principalement, on l'a déjà souligné, par un certain éloignement de l'ancien Etat-nation révolutionnaire.

Tout d'abord, on relève une reprise des rapports avec les grandes puissances occidentales, l'implication, l'accueil et l'organisation de plusieurs sommets internationaux et d'un grand nombre de déplacements, l'interdiction et la criminalisation des paiements de rançons.

Dans ce contexte, l'Algérie va renouer avec la politique des bons offices, notamment des accords signés à Alger en 2000, entre l'Erythrée et l'Ethiopie, l'élaboration du NEPAD, un plus grand rôle dans la diplomatie africaine, la relance du projet de gazoduc avec le Nigéria ainsi que de la route transsaharienne…

Le Maghreb eut son moment de gloire de Zéralda à Marrakech, l'âge d'or de l'intégration maghrébine de 1989 à 1994. Certains observateurs considèrent qu'à défaut du Maghreb, le forum 5+5 a mieux rassemblé les pays de la région.

L'élément qui ressort avec le plus de force est celui de la réappropriation du supposé pré carré algérien par le Sahel. L'influence de l'Algérie reposerait sur une certaine hégémonie que ce pays exercerait dans l'aire sahélo maghrébine du fait de son expérience anti-terroriste attestée, outre la participation aux accords de paix entre les rebelles et les gouvernements du Niger et du Mali (1995-2005), la création du Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le terrorisme (CAERT), la mise en place en 2010 du groupe des pays dits du champ (Algérie, Mauritanie, Mali, Niger..), le Comité d'Etat-major Opérationnel Conjoint (CEMOC) à Tamanrasset (2010), l'Unité de Fusion et de Liaison UFL (cellule de regroupement basée à Alger)..Sans oublier les lectures algériennes des politiques africaines de la France notamment au Mali, les développements des épisodes de Tigentourine et de In Amenas en 2013.

Dans cette perspective, ce qui fait la force de l'Algérie reste sa puissante armée, son impressionnant armement, son expertise anti-terroriste, les résidus même contradictoires de ses positions idéologiques qui continuent à exercer leurs effets et ses positions clés au sein de l'Union Africaine, même si l'implication croissante de la CEDEAO constitue pour elle une

certaine limite. On doit remarquer qu'elle n'est pas grandement servie par un soft power encore jugé modeste.

"Ce qui explique qu'en fin de compte, elle a davantage cultivé le bilatéralisme et l'idée des spécificités nationales, et que finalement, pour elle, l'Union Européenne n'est qu'un partenaire parmi d'autres."

Est également remarquable l'intérêt marqué au cours de cette phase pour les relations avec l'Union Européenne à travers les accords d'association, tout en maintenant une attitude algérienne distincte par rapport aux autres pays du Maghreb. L'Europe étant elle-même passée de la crise de l'Euromed à sa propre crise, après le processus de paix d'Oslo en 1993, Barcelone 1995, puis 21005. Les relations évoluaient vers une intégration de l'Algérie à la politique européenne de voisinage, même si l'Algérie exprimait ses réserves vis-à-vis des procédures de distribution de bons points.

Ce qui explique qu'en fin de compte, elle a davantage cultivé le bilatéralisme et l'idée des spécificités nationales, et que finalement, pour elle, l'Union Européenne n'est qu'un partenaire parmi d'autres.

Conclusion

Dans le contexte actuel, il est clair que le projet de puissance dominante ne peut aspirer à se développer dans les mêmes conditions que jadis.

Beaucoup pensent que l'influence de l'Algérie se nourrit de sa rivalité avec le Maroc, mais il est possible de se demander si faire de celui-ci son ennemi lui rapporte plus qu'il ne nuit à ses projets de puissance influente dans la région et dans le monde.

Le poids de l'externe est important en particulier du point de vue de l'examen du processus de démocratisation. La situation algérienne est souvent définie comme « bloquée ». Les rapports entre l'interne et l'international ont considérablement changé aujourd'hui. L'interne algérien actuel est généralement perçu par les analystes comme un frein au regard des pré-positionnements internationaux et stratégiques de l'Algérie, même si celle-ci a constamment semblé à la recherche du « politiquement le plus correct possible».

D'autres interrogations s'imposent sur les degrés de cohérence ou d'incohérence de la politique étrangère algérienne ; traduit-elle les intérêts supérieurs de l'Etat algérien (ou de la nation) ou la quête de survie du régime ? Est-elle déterminée par des facteurs conjoncturels, des opportunités passagères ou par des structures ou des forces profondes ?

Bibliographie

- Maghreb-Machrek, L'Algérie : une stabilité illusoire ?, n°221, Editions ESKA,2015
- Le Maghreb dans les relations internationales, sous la direction de Khadija Mohsen-Finan, l'IFRI, CNRS Editions,Paris, 2011
- Le Maghreb et son Sud : vers des liens renouvelés, sous la direction de Mansouria Mokhefi et Alain Antil, IFRI, CNRS Editions, Paris, 2012

3. Les stratégies en cours pour une stabilisation régionale : Enjeux pour le Maroc et pour la Méditerranée

Contexte sahélo-saharien et stratégies en cours pour une stabilisation régionale : enjeux pour le Maroc

Rachid El Houdaigui, Senior Fellow, OCP Policy Center

L'Afrique est plus que jamais d'actualité dans un contexte mondial évolutif animé par la reconfiguration continue des équilibres géostratégiques et son corollaire, la redistribution des cartes de la puissance. Une série de questions majeures semble préoccuper les Etats et les pôles géopolitiques: quel statut et quel rang dans ce système mondial en devenir? Les acteurs étatiques se livrent à un jeu ouvert de positionnement géostratégique: Comment y maintenir une position confortable ou comment la conquérir ou la reconquérir ?

L'Afrique en général et la zone Sahélo-saharienne en particulier subissent une pression à la fois géoéconomique, quant à la nécessité de s'arrimer à la mondialisation, et sécuritaire, compte tenu des menaces asymétriques qui continuent de ruiner les perspectives de développement pour les populations. C'est dans ce contexte qu'a surgit la crise malienne avec ses conséquences sur l'ensemble du Sahel.

L'espace sahélo-saharien est désormais le théâtre par excellence d'un jeu géopolitique complexe, tant par la nature et le nombre des acteurs que par l'ambigüité de leurs préférences : chaque acteur dispose de nombreuses stratégies possibles, et les coûts et les bénéfices des différents scénarios sont chargés d'incertitudes. La situation actuelle dévoile ce jeu paradoxal, qui explique en grande partie l'absence d'une approche coordonnée effective de la communauté internationale.

L'objectif de cette étude est de reconstruire les processus qui façonnent le contexte sahélo-

saharien. Il s'agit de processus indépendants les uns des autres ayant abouti à la situation d'instabilité (I), qui a rendu nécessaire, voire légitime les stratégies de stabilisation, dont les plus visibles, du point de vue militaire et sécuritaire, sont celles conduites par la France et les Etats-Unis (II). Une recomposition géopolitique de l'espace sahélo-saharien semble se dessiner à l'horizon sans une touche collective maghrébine. L'équation pour le Maroc est d'assumer ses responsabilités en adoptant une démarche pragmatique qui, tout en étant singulière, s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les différentes initiatives et stratégies en cours dans cette région du monde (III).

I. Le contexte sahélo saharien

L'Afrique dans sa globalité a lancé depuis le début du troisième millénaire un processus d'appropriation des enjeux du continent, une tentative de prise en main de sa destinée économique, politique et stratégique. Ce processus repose sur trois piliers de construction (building blocks) : 1) la résilience stratégique en renforçant l'institutionnalisation de l'espace africain (Union Africaine –UA- ; organisations sous régionales), et la mise en place d'une zone continentale de libre-échange ; 2) la priorité accordée à la coopération sud-sud et à la coopération triangulaire ; 3) l'institutionnalisation des partenariats dans le sens où le partenariat et le dialogue avec les puissances internationales s'inscrivent désormais dans le cadre de l'agenda diplomatique unique de l'UA.

Cette dynamique légitime se heurte toutefois à des facteurs de blocage endogènes et exogènes, qui prennent une dimension particulière dans le contexte sahélo-saharien. En effet, l'analyse conjoncturelle nous informe que la situation dans cette zone est la résultante de deux processus (géopolitique et géoéconomiques ; politiques) rationnels indépendants les uns des autres dans l'ordre de la causalité, mais qui ont fini par se combiner et se renforcer les uns les autres, pour ainsi produire la situation finale.

1. Processus géopolitiques et géoéconomiques

La lecture stratégique de l'espace sahélo-saharien met en correspondances de quatre réalités majeures.

De prime abord, les Organisations régionales en exercice dans la sous-région et au-delà ont vocation à être consolidantes, dans le sens où leur objectif est de créer un cadre de dialogue et un processus d'entente afin de stabiliser une situation géopolitique critique. Ce format est chargé de vulnérabilité et d'éléments de fragilité susceptibles de vider ces organisations de leur sens ;

c'est le cas du CENSAD, de l'UMA, du CEMAC, de l'UEMAO et de la CEDEAO. Le point commun à ces organisations est qu'elles ne s'appuient pas sur une situation géopolitique consolidée ;

Puis, l'enclavement des pays du Sahel, à l'exception de la Mauritanie, a un coût stratégique. En plus d'un rayonnement insignifiant et d'une capacité de projection faible, ces pays sont obligés d'entretenir plusieurs itinéraires d'acheminement portant sur des distances allant jusqu' à 1500 km ou plus. De ce fait, le coût de la logistique est plus élevé que dans les pays littéraux. En plus, le développement économique et social est structurellement compromis par la démographie et la sécheresse, la désertification et le stress alimentaire.

En plus, dans le contexte sahélien, l'étendue géographique des pays n'est pas forcément une source de puissance, au contraire c'est souvent un facteur de de faiblesse. Les pays ont hérité des territoires denses par rapport à leurs moyens humains et financiers : à l'exception du Burkina Faso dont la superficie ne dépasse pas 274 400 km2, les quatre autres pays s'étendent sur une moyenne d'un million km2. Ils se trouvent dans l'incapacité pratique de sécuriser une partie du territoire sous administré, et procèdent à la sous-traitance, en fonction de la situation et du contexte national, à une composante ethnique ou à une milice, à une puissance étrangère ou à une coalition.

Enfin, la géopolitique du pétrole et des matières premières dans la région dévoile un jeu, dont l'enjeu est le contrôle des gisements et des voies d'approvisionnement ou d'acheminement (gazoduc, oléoduc). Dans ce contexte, la quête de l'autonomie stratégique, à travers la diversification des alliances, expose les pays de la région au jeu de pression des grandes puissances. D'autant plus que cette volonté d'autonomie contraste avec les faiblesses stratégiques de l'ensemble des pays de la région (faible influence diplomatique, fragilité de la chaine de commandement militaire..).

> *"Ce n'est pas tant l'immensité du territoire sur lequel ces groupes évoluent qui rendait difficile leur neutralisation, que leur enracinement et l'absence d'hostilité d'une grande partie de la population à leurs égards."*

2. Processus politiques

Les processus politiques en cours dans la région évoluent vers des configurations de forte complexité, en raison de la faiblesse durable de la centralité politique et de l'émancipation des acteurs infra-étatiques en dehors des systèmes politiques.

Les crises politiques récurrentes révèlent l'échec de la transition démocratique. Car au-delà du jeu politique qui a pris forme, l'enjeu de la transition est la redéfinition des rapports entre les trois piliers de l'identité politique : le pouvoir civil, le militaire et la multiethnicité. Or, cet enjeu

a été très mal négocié dans le cas malien, par exemple, en raison de l'incapacité des maliens à ériger un système politique intégrant les différentes composantes ethniques du pays. Le statu quo a favorisé, chemin faisant, la désintégration progressive des compétences de l'Etat qui se matérialise, d'une part par une très faible présence sécuritaire dans le nord du pays et, d'autre part, par l'acuité du nationalisme touarègue.

Le processus de mobilité des acteurs infra-étatiques (armés) et leur déploiement dans la grande zone sahélo-saharienne a ouvert une brèche dans le dispositif sécuritaire des pays. Ce n'est pas tant l'immensité du territoire sur lequel ces groupes évoluent qui rendait difficile leur neutralisation, que leur enracinement et l'absence d'hostilité d'une grande partie de la population à leurs égards. Sachant que dans un espace désertique, il suffit que les autorités contrôlent les points d'eau pour neutraliser et abattre la cible. Ces groupes tirent leur légitimité politique des liens sociaux (mariage) et commerciaux, et disputent à l'Etat le monopole de la violence légitime. Les cas maliens, sud libyen et nigérian illustrent très bien cette réalité. D'autre part, la connexion entre les différentes formes d'insécurité (terrorisme, criminalité organisée, migration irrégulière) est portée par la convergence d'intérêt des acteurs intra-étatiques. Une économie de guerre informelle, basée sur la prédation et la criminalisation, a, dès lors, pris forme et assure la prospérité des chefs des réseaux, qui à leur tour, répartissent les dividendes à leurs alliés locaux et extérieurs.

II. Les strategies en cours pour une stabilisation regionale

L'architecture sahélienne de sécurité comprend un certain nombre d'initiatives et de stratégies distinctes des acteurs internationaux, avec toutes en commun la volonté d'engager des actions pour la sécurité, la stabilité et la recomposition de la région. Elles ont des représentations géopolitiques différentes de l'espace sahélo-saharien : certaines ont une conception élargie de cet espace, allant de l'Atlantique jusqu'à la Mer rouge ; d'autres ont une conception restreinte axée plutôt sur cinq pays (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad), et il semblerait que cette approche soit à l'avenir la plus retenue.

Schématiquement on peut distinguer deux dynamiques : les stratégies globales et les stratégies à forte charge sécuritaire (voir tableau1). Les stratégies et initiatives des organisations multilatérales adoptent une démarche globale impliquant la gouvernance, la sécurité le développement. Toutefois, le défi essentiel de ces initiatives réside dans le dilemme de la gestion de l'urgence de l'instabilité, et le traitement à long terme des facteurs d'insécurité. La synergie et la coordination sont nécessaires, d'autant plus qu'elles sont possibles au Sahel, comme le

démontre des rapports d'expertise. « L'un des grands enjeux de synergie entre les stratégies concerne sans doute les passerelles fonctionnelles, physiques, humaines, techniques à établir entre les pays du Maghreb, les zones du Sahel-Sahara et celles du sud du Sahara».

Approche globale	Approches sectorielles sécuritaires
1. la Banque africaine de développement (BAD) 2. la Banque islamique de développement (BID) 3. la Banque mondiale (BM) 4. la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 5. la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) 6. la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) 7. l'Organisation de la conférence islamique (OCI) 8. l'Organisation des Nations unies (ONU) 9. l'Union africaine (UA) 10. l'Union européenne (UE)	1. France - Interventions militaires (Serval ; Barkhane) - Programme Appui à la coopération transfrontalière au Sahel (ACTS) - G5 Sahel 2. Etats-Unis - US Africa Command (AFRICOM) - Trans Saharan Counter Terrorism Partnership (TSCTP)

Source: Auteur

La deuxième catégorie de stratégies en cours au Sahel a une à forte dose sécuritaire soit pour gérer l'urgence (France, Etats-Unis), ou contribuer à la recomposition institutionnelle de la sous-région sahélienne (G5, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). Cette dynamique renvoie au jeu des puissances internationales et régionales.

1. Une démarche américaine essentiellement sécuritaire

Si l'on qualifie l'approche américaine de sécuritaire, c'est parce que, selon nous, la lutte contre le terrorisme sur le continent africain a toujours adopté une stratégie indirecte et globale. Même pendant la guerre contre le terrorisme de George W. Bush, l'Amérique a adopté des programmes multidimensionnels, en dépit de centralité relative des aspects sécuritaires et militaires : Pan Sahel Initiative (PSI) en 2002 remplacée par le Trans Saharan Counter Terrorism Partnership (TSCTP) en 2005. Ceci s'explique à l'époque par le fait que les Etats-Unis ne considéraient pas le

Sahel comme une menace directe pour les intérêts américains et le territoire national.

Il a fallu attendre l'intervention de l'OTAN en Libye en 2011, et l'assassinat de l'ambassadeur américain en Libye, suite à l'attaque du consulat de Benghazi en septembre 2012 pour que les Etats-Unis qualifient le Sahel et le Sahara comme régions pouvant menacer directement les intérêts américains. Cette nouvelle situation s'est traduite par la décision de transformer l'US Africa Command (AFRICOM), chargé depuis 2008 du TSCTP, en commandement militaire opérationnel pour la lutte préventive contre le terrorisme. A ce propos, une nouvelle mission d'interventions d'urgence, la Special Purpose Marine Air-Ground Task Force for Crisis Response, a été installée au sud de l'Espagne à Morón de la Frontera, pour intervenir en Afrique du nord. Cette nouvelle posture ne signifie pas pour autant une véritable militarisation de la démarche américaine dans la région sous forme d'une présence permanente et des interventions militaires lourdes.

Pour mieux comprendre la démarche américaine actuelle au Sahel, il faut tenir compte des principes de la doctrine Obama en matière d'interventions extérieures. D'abord, les opérations militaires doivent être d'empreinte légère (light footprint), autrement dit, le recours à l'emploi de forces spéciales américaines ainsi que de brigades spécialisées par région. Ensuite, le leadership « en retrait » (leading from behind), qui se traduit dans le cas sahélo-saharien par l'absence de prétention de leadership direct de la part des Etats-Unis dans le déroulement des opérations de sécurisation. Ils semblent s'accommoder de la présence européenne (sous-entendu l'Union européenne et la France) dès lors qu'elle joue un rôle structurant dans la stabilité de cette partie du monde. Puis, elle a vocation à s'appuyer sur des pivots régionaux tels que le Maroc, l'Algérie et le Niger, où est implantée une base américaine de drones. Enfin, la doctrine américaine repose sur des mécanismes de coopération bilatéraux et des programmes régionaux destinés à développer les capacités des armées africaines.

La question est de savoir si les Etats-Unis continueront de diriger l'AFRICOM de Stuttgart en Allemagne, alors même que la densité de son engagement et l'urgence de la situation d'insécurité en Afrique et au Sahel exige logiquement une présence de proximité ? Ce dilemme prend de l'importance, en raison de la position paradoxale mais pragmatique des pays africains ; ils sont intéressés par l'expertise militaire américaine, mais aucun d'eux, même parmi les plus engagés comme le Maroc, ne souhaite accueillir sur son territoire le commandement américain.

2. Une démarche française stratégique

De l'analyse de l'action de la France dans l'espace sahélo-saharien ressortent trois éléments convergeant vers une posture stratégique dans la région. Elle est stratégique du fait qu'elle est d'abord militaire : l'opération Serval lancée le 11 janvier 2013, suivie de Barkhane dès le 1er août 2014 pour couvrir la zone du Sahel : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et

le Tchad. Elle est ensuite sécuritaire car elle cible la lutte contre le terrorisme, la sécurité des frontières et la mise à niveau des systèmes de sécurité des pays de la région : le programme Appui à la coopération transfrontalière au Sahel (ACTS) est un des instruments coordonnés dans les domaines de la sécurité et de l'aide au développement. Enfin, l'engagement français est stratégique parce qu'il a vocation à européaniser certains aspects de sa démarche. La mise en cohérence avec la « Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel », et son plan d'action 2015, ainsi qu'avec les trois missions de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et le programme européen de contre-terrorisme au Sahel (CT Sahel) permet une mutualisation des efforts dans la mise en œuvre d'actions, y compris le coût des programmes de coopération. En plus, elle garantit par ricochet une légitimité politique et diplomatique à la présence française dans la région.

"La centralité de la France au Sahel pour des raisons historiques, géopolitiques et militaires contribue à la stabilisation de cette partie du monde."

L'engagement stratégique de la France dans son volet militaire a modifié les rapports de force sécuritaire dans la région, si bien que le Mali n'est plus un sanctuaire terroriste et que la mobilité collective des terroristes a été fortement réduite. L'opération Serval a permis, selon les autorités françaises, la neutralisation de « plusieurs centaines de terroristes » et la saisie d'environ 200 tonnes d'armement et de munitions ainsi qu'une vingtaine de tonnes de nitrate d'ammonium destinée à la fabrication de mines artisanales ». Cependant, les réseaux terroristes, dont notamment Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et Al-Mourabitoune continuent de mener des attaques terroristes au Sahel et au-delà. Il semble que l'instinct de survie ait poussé les groupes terroristes à se replier vers les pays de la région, où il y a des structures d'accueil par l'affiliation ethnique ou religieuse, ou encore par la convergence des intérêts. Ces bases de replis permettent aux groupes terroristes de redéfinir les priorités de leur agenda stratégique: contre-attaque, à travers des attentats, la prise d'otage et les actions de guérilla. Ces réseaux s'épanouissent actuellement dans trois foyers :

1. La bande Ouest sahélo-saharienne, et sa façade atlantique formant un périmètre, Tindouf (Algérie) –frontières marocaine et mauritanienne ;
2. Le deuxième foyer est le sud libyen. La situation politique livre le sud du Pays (Fezzan) à une auto-organisation portée par les intérêts divergents entre Touaregs et Toubous d'une part, et la présence des éléments de Daech et autres réseaux terroristes ;
3. L'espace transfrontalier algéro-nigérien constitue le point focal de la mobilité, à la fois des mouvements djihadistes et des trafics vers le sud libyen.

La centralité de la France au Sahel pour des raisons historiques, géopolitiques et militaires

contribue à la stabilisation de cette partie du monde. Dans la foulée, elle a abouti, à travers l'opération Barkhane, à la formalisation géopolitique d'un nouveau sous espace régional composé de cinq pays et baptisé du nom de « G5 Sahel » (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). Créé le 16 février 2014 sur la base d'une convention signée par les Etats membres, le G5 s'est donné comme objectif majeur « de coordonner les politiques et stratégies de développement et de sécurité des cinq Etats ». Il s'est doté d'un Programme d'investissements Prioritaires pour la période 2015-2017, axé sur les volets de la sécurité, de la résilience, des infrastructures et de la gouvernance.

Le G5 Sahel est soutenu par la France qui contribue à sa mise en forme institutionnelle depuis son lancement en 2014. Une convention de coopération signée, le 12 mai 2016, met à la disposition du Secrétariat permanent du G5 Sahel deux officiers supérieurs français. « L'un occupera le poste de conseiller spécial auprès du Secrétaire permanent du G5 Sahel ; l'autre sera chargé d'accompagner la montée en puissance du collège de défense du G5 Sahel » . D'autres acteurs bilatéraux et multilatéraux comme l'Espagne, l'ONU, l'UE, la Banque Mondiale ou encore la Banque africaine de développement montrent un intérêt croissant pour ce groupement.

Il est encore tôt pour émettre une appréciation globale et complète sur le devenir du G5 Sahel, tant il est vrai que l'accélération des événements et la complexité des défis mettent en perspective deux structures de problèmes : il va falloir que le G5 patiente quelques années pour que la synergie entre les différents programmes et projets des bailleurs de fonds prenne forme, alors que l'urgence des besoins réclame des réponses immédiates ; la création du G5 risque de donner lieu à un format sous régional fragile et vulnérable tant par le caractère structurel des facteurs d'insécurité et des problèmes économiques que par la déconnection de son processus de création des autres organisations régionales d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique du Nord. Or la complexité des défis de la région requière une approche inclusive basée essentiellement sur l'implication des pays du Maghreb, par exemple, dans cette nouvelle dynamique. Mais toute la question, faut-il le souligner, est de savoir si les pays du Maghreb ont la volonté de se projeter ensemble pour participer à l'architecture sécuritaire sahélo-saharienne ?

IV. Les enjeux pour le Maghreb et pour le Maroc

Le rôle que la France, les Etats-Unis et les organisations internationales peuvent tenir dans le processus de stabilisation de l'espace sahélo-saharien est central. Mais c'est surtout les deux stratégies, française et américaine, qui façonnent le plus l'architecture sécuritaire de la région. De cette dynamique se démarquent deux pôles structurants : le G5 Sahel et l'AFRICOM.

L'enjeu pour le Maghreb est comment s'adapter à cette configuration qui l'écarte du jeu institutionnel qui anime sa profondeur méridionale naturelle? D'autant plus que le G5 exclut tout

élargissement tandis que l'AFRICOM implique certes le Maroc et la Tunisie, mais son modèle de coopération demeure orienté et soulève des questions de souveraineté.

La crise malienne aurait pu inciter les États du Maghreb à développer une plus grande concertation régionale. Elle a plutôt ravivé les sentiments de repli sur soi et attisé les rivalités, ennemi numéro un de toute action collective. Le Maroc et l'Algérie poursuivent en fait des stratégies parallèles et parfois contradictoires ; si l'Algérie a toujours cherché à exercer une grande influence dans la région, en veillant à ce que le Maroc en soit écarté, Rabat a constamment prôné une approche globale en matière de résolution des conflits dans l'espace sahélo-saharien.

En attendant cette hypothétique concertation maghrébine, le Maroc continue à se projeter comme acteur stabilisateur dans l'équation politico-sécuritaire de cette région. Pour comprendre l'approche marocaine au Sahel et en Afrique, il faut l'inscrire dans le cadre globale de sa politique étrangère, qui a pour objectif de trouver de nouvelles frontières à son économie.

1. Les fondamentaux de la politique étrangère du Maroc

Le Maroc se définit comme un Etat historique qui a marqué de sa culture et de son influence politique son voisinage maghrébin, Ibero-Andalou, africain et atlantiste. La Constitution marocaine dans son préambule affirme cette appartenance multiple : « Son unité, forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, s'est nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen ».

Le Maroc se voit également comme un Etat singulier dans le monde Arabe et en Afrique du fait qu'il n'est pas né d'un accident de l'histoire et encore moins de la volonté des puissances coloniales ; au contraire le Maroc considère qu'il a été morcelé par les deux ex-puissances coloniales. Cela étant, il a dès son indépendance adopté une vision décomplexée de l'Europe, de l'Occident, de son voisinage et du monde. Il s'est inscrit dans le post période colonial, en revendiquant son appartenance multiple, fruit d'une parfaite symbiose entre le legs de l'histoire et la position géographique.

La politique étrangère du Maroc est animée par des enjeux géopolitiques, géoéconomiques et géoculturelles. La synthèse de ces trois variables converge vers la réalisation de quatre grands objectifs: 1) Faire en sorte que les enjeux géopolitiques n'affectent pas la souveraineté nationale ; 2) Contribuer au développement économique et arrimer l'économie nationale à la mondialisation ; 3) Considérer la géoculture, comme espace de positionnement, eu égard au rôle et au statut du commandeur des croyants ; 4) participer à la sécurité globale, en termes de lutte, de coopération et d'adhésion aux normes universelles contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Certains principes directeurs posent le cadre logique de cette politique étrangère. Ce sont des principes qui s'inscrivent dans la façon de voir, la façon de faire et la façon d'opérer

de la diplomatie marocaine: La primauté de la coopération internationale; le respect de la souveraineté et de l'indépendance des Etats; le respect de la charte de l'ONU et des engagements internationaux ; le bon voisinage, la solidarité et le partenariat.

La somme des orientations stratégiques, adoptées dès l'indépendance, consolidées pour certaines, et adaptées pour d'autres en fonction des exigences et des opportunités de la nouvelle donne stratégique mondiale, donnent lieu à un comportement international constamment équilibré. Le schéma représentatif de comportement met en interaction cinq espaces : Espace d'appartenance régionale : Le Maghreb ; espace ressources stratégiques classiques (Europe, Etats-Unis, pays du Golfe) ; espace ressources stratégiques en devenir (les grandes puissances émergentes) ; espace Multilatéral institutionnel (Organisations Internationales) ; espace de projection : partenariat et solidarité (Afrique).

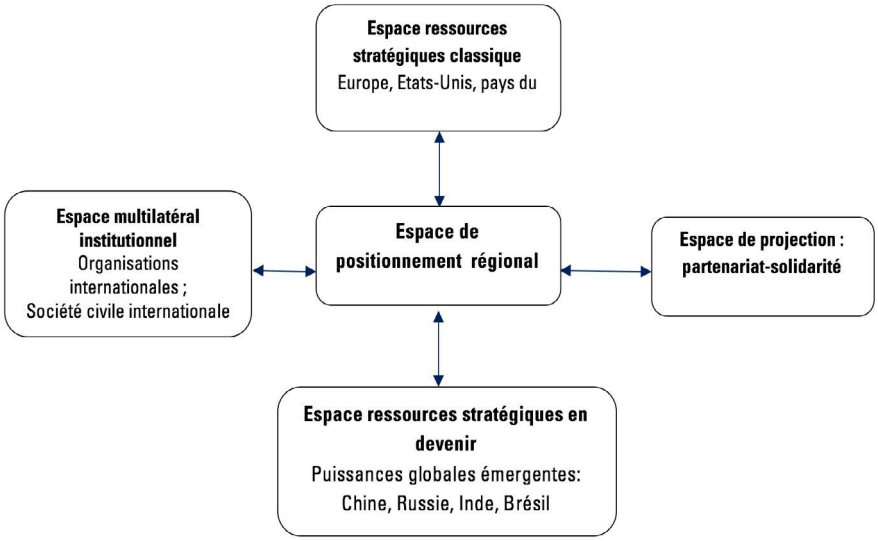

2. La démarche marocaine dans l'espace sahélo-saharien

Une des orientations consolidées est la politique africaine. Cet intérêt est né de l'imbrication de quatre éléments ; d'abord, les raisons historiques et géographiques font que la présence marocaine soit une constante de la politique étrangère, dès lors qu'elle s'inscrit dans la continuité des choix stratégiques nationaux depuis l'indépendance ; ensuite, l'effort d'adaptation de la politique étrangère a poussé le Maroc à négocier un virage conceptuel au service d'une stratégie incluant le renforcement des attributs économiques et politiques de la puissance, la diversification des relations internationales et la présence remarquée et constante dans les

grands évènements africains ; puis le Sahel fait partie de l'Afrique de l'Ouest, région prioritaire en termes d'investissement et de partenariat pour le Maroc ; enfin, c'est une région incubatrice et exportatrice de certains risques (flux migratoire ; terrorisme ; banditisme).

La doctrine stratégique marocaine considère que la stabilité du pays n'est pas exclusivement liée à des considérations inhérentes à sa région de positionnement, le Maghreb, elle est également devenue tributaire de la stabilité d'autres régions périphériques en Afrique (bande sahélo- saharienne, façade Atlantique). Tout changement, tout dysfonctionnement ou toute crise au sein de ces espaces périphériques ont un impact direct sur la sécurité et la stabilité de du Maroc. Dans ce sens, les coopérations bilatérale et régionale en sont les instruments de projection marocaine dans ces deux espaces. Le Maroc participe à ce titre au Rassemblement des pays de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD) et fut l'initiateur de la première réunion Ministérielle des Etats Africains Riverains de l'Atlantique qui a regroupé 22 pays, du Maroc à l'Afrique du Sud, à Rabat, les 3 et 4 août 2009. En plus, il négocie actuellement des accords de partenariats stratégiques, incluant la mise en place progressive de zones de libre-échange, avec la CEDEAO et la CEMAC. Par ailleurs, le Maroc semble disposer à coopérer avec le G5 Sahel, bien qu'aucun communiqué officiel ne soit venu le confirmer.

La démarche marocaine se veut inclusive, globale et complémentaire des stratégies et initiatives en cours dans la région, et se concentre sur trois domaines d'intervention prioritaires au-delà des domaines classiques comme la coopération culturelle et sécuritaire : L'investissement et les services ; la coopération religieuse ; la sécurité alimentaire et l'agriculture. Le format adopté pour la mise en forme de la présence marocaine en Afrique et au Sahel est bien le cadre bilatérale auquel s'ajoute le format tripartite qui gagne en maturité dans la coopération au développement et l'investissement. Nous distinguons six configurations stratégiques à ce titre : Maroc-France-Afrique ; Maroc-Japon- Afrique ; Maroc-pays du golfe-Afrique; Maroc – Chine-Afrique. Maroc-Belgique-Afrique ; Maroc- Organisations Internationales- Afrique.

Cette dynamique coopérative veille, de prime abord, à la préservation de l'intégrité territoriale, à l'unité nationale et au respect de la souveraineté de chacun des pays membres de cet espace. Elle doit également veiller à leur sécurité et stabilité respectives face aux dangers qui les guettent, notamment ceux liés au séparatisme, au terrorisme et à l'extrémisme, au trafic des drogues dures, au trafic d'armes légères, à la traite des êtres humains et à la piraterie.

Conclusion

Les stratégies de stabilisation en cours dans la région opèrent dans une zone sahélo-saharienne instable et multicentrée. Les Etats y coexistent avec d'autres acteurs, qui agissent tous les uns sur les autres, à des échelles différentes (supranationale, subnationale, intergouvernementale) et sur des agendas différents. D'où l'intérêt d'une réponse coordonnée et cohérente de la part de la communauté internationale.

Les engagements français, américain et marocain ainsi que les actions des Organisations internationales occupent d'ores et déjà une place centrale en tant que dispositif de stabilisation dans l'architecture de paix et de sécurité qui semble prendre forme. En dépit de la persistance du terrorisme et des facteurs de l'instabilité chronique qui freinent le développement de la région, les caractéristiques des instruments de pacification et de renforcement des capacités (Barkhan, AFRICOM, coopération religieuse) alimentent les espoirs quant à l'avenir. Le G5 Sahel affiche sa volonté pour être également un acteur central dans cette nouvelle architecture.

Faut-il encore que l'ensemble de cette dynamique résiste à l'épreuve du temps. Il ne faut pas sous-estimer, par exemple, le poids du jeu d'influence entre les différents protagonistes, qui pourrait émerger comme facteur d'obstacle au processus d'institutionnalisation du Sahel. A cet égard, trois paramètres devraient renforcer la résilience du processus: consolider la coordination et la cohérence pour assurer une mise en œuvre efficace des programmes; faciliter l'appropriation par les Etats de la région de la gestion de leur propre sécurité; les facteurs historiques et géographiques appellent à une synergie entre le Maghreb et le Sahel ; à titre d'exemple, des passerelles fonctionnelles et humaines pourraient être établit entre la stratégie religieuse marocaine et les actions internationale de lutte contre le radicalisme.

Bibliographie

- Abdelhak Bassou, De la Méditerranée à l'Atlantique: le couloir de vulnérabilité face au terrorisme, Policy briefs, February 23 2016, OCP Policy Center, Rabat, Maroc.
- Pierre AFOUDA ADIMI, Nouvelle offensive diplomatique du Maroc en Afrique Subsaharienne : quel regard, Revue Paix et Sécurité Internationales , n° 3, janvier-décembre 2015, pp. 109-124.
- Aomar BAGHZOUZ, « La nouvelle géopolitique du Sahel, une opportunité pour refonder le partenariat euromaghrébin ? », Cahiers de la Méditerranée, n° 89, 2014, pp.195-207.
- Rim BERAHAB, Structure des échanges entre le Maroc et l'Afrique : Une analyse de la spécialisation du commerce ? Research Paper, July 28, 2016, OCP Policy Center, Rabat. 45 p.
- Rachid EL HOUDAIGUI, La politique étrangère du Maroc sous le règne de Hassan II : Acteurs, enjeux et processus décisionnels. Ed. L'Harmattan, Paris, 2003, 306 p
- Rachid EL HOUDAIGUI La politique étrangère du Roi Mohammed VI ou la renaissance d'une « puissance relationnelle », une décennie de réformes au Maroc, 2010, Karthala, Paris 427 p.
- Damien Helly (et autres), Stratégies Sahel : L'impératif de la coordination, Note d'analyse, n° 76, mars 2015, Institut d'Études de Sécurité, Pretoria, Addis Ababa, Dakar, Nairobi. 11 p.
- Jérôme PIGNE, L'approche indirecte des Etats-Unis au Sahel : évolution de la stratégie et approche comparative avec l'Union européenne, in La stratégie américaine en Afrique, (sous la dir. de), Maya KANDEL, Eudes IRSEM, n° 36, décembre 2014, pp. 80-92.
- MM. Henri PLAGNOL et Francois LONCLE, « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », Rapport d'Information, Commission des Affaires Etrangères, Assemblée Nationale, N° 4431, mars 2012, Paris. 130 p.
- Stéphane ROSIERE, Géographie politique et géopolitique; une grammaire de l'espace politique, éd. Ellipses, 2007, Paris. 417 p.
- Sabine SAURUGGER, Théories et concepts de l'intégration européenne, éd. Presse SciencePo, 2009, Paris.483 p.

Les conséquences sécuritaires des menaces djihadistes au Sahel

Philippe Migaux, Docteur en ethnologie, chercheur, HEC Center for Geopolitics

Comme dans le reste du monde le nord de l'Afrique est confronté depuis 2013 à une double menace djihadiste: celle d'Al-Qaida et celle de sa structure dissidente, devenue concurrente, l'Etat islamique.

Les organisations liées Al-Qaida, devant la menace de l'EI se sont réunifiées autour d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et appliquent aujourd'hui une stratégie d'ancrage au Sahel, tout en perpétrant des actions médiatiques pour maintenir leur rang et obtenir de nouveaux recrutements.

L'Etat islamique (EI), qui sait séduire par sa propagande une nouvelle génération fascinée par la violence, s'est implanté depuis 2013 en Libye, où il a su profiter du chaos qui s'était installé après la révolution contre Mouammar Khadafi. Il cherche aujourd'hui à faire de ce pays une tête de pont pour conquérir l'Afrique, et une base de projection pour commettre des attentats en Europe.

I. Les menaces d'AQMI

Toujours dirigée d'Algérie par Abdelmalek Droukdal, AQMI a été considérablement affaibli par l'intervention française lancée au Nord Mali le 10 janvier 2013 (opération Serval, devenue Barkhane en aout 2014). AQMI a subi d'importantes pertes en cadres comme en capacités logistiques et a dû éparpiller ses troupes entre l'Algérie, le Mali, la Tunisie et la Libye, affaiblissant du même coup ses capacités de communications internes.

Elle garde, malgré la défection d'une minorité de ses combattants en faveur de l'EI, une

position dominante au Sahel qu'elle entend renforcer par la montée en puissance d'opérations médiatiques.

1. L'Etat des forces

AQMI dispose de 4 katibats au Nord Mali, dirigées par l'Algérien Yaya Abou Al-Hammam :

- Tarek Ben Ziyad : Timetrine, 60 membres dirigés par Chouaib Al-Sufi,
- Al Forqan : Tombouctou, 60 membres dirigés par Talha Al-Liby,
- Al-Ansar : Adrar des Ifoghas, 70 membres dirigés par Abdelfatah,
- Youssef Ibn-Tachfin : Adrar des Ifoghas, 70 membres dirigés par Sidab Ag Hita,

Les 2 dernières sont formées de touaregs et forment 60% de l 'effectif.

AQMI peut compter sur le soutien du mouvement islamo-nationaliste touareg Ansar Eddine (partisans de la Foi), fort d'une centaine de combattants, dont le chef Iyad Ag Ghali est membre du conseil de la choura AQMI.

Ansar Eddine, dont la base est dans la zone de Kidal, a créé deux nouvelles unités combattantes, d'une cinquante d'individus chacune. Elles agissent au centre du Mali, où la pression sécuritaire est moins forte :

- Le Front de libération du Massina, dirigé par Ahmadou Kouffa, est formé de Peuls.
- La Katibat Khalid Ben Walid, dirigés par Souleiman Keita, est composée de Malinkés.

AQMI a obtenu en décembre 2015 le ralliement de son groupe dissident Al-Murabitun, dirigé par Mokhtar Belmokhtar. Ses 150 combattants st présents au Mali ds la région de Gao et en Sud Libye ds celle d'Oubari. Mokhtar Belmokhtar a reçu d›AQMI le nouveau poste de chef des opérations extérieures.

AQMI montre sa volonté d'ancrage sahélien en renforçant ses activités de propagande. Sa société de production médiatique Al-Andalus (L'Andalousie), diffuse de nombreuses vidéos HD menaçant «les croisés français et leurs valets locaux», pour essayer de contrer l'influence montante de l'EI.

2. Les stratégies combattantes :

a. Des actions régulières de harcèlement au nord Mali

Elles visent les contingents de la MINUSMA, de l'armée malienne, du dispositif français Barkhane et du CICR. Elles empruntent différents modes opératoires : tirs de mortiers et de roquettes artisanales, poses d'IED, embuscades, attaques de véhicules suicide... En moins de 3

ans, 83 membres de la MINUSMA ont été tués au Mali. L'ONU a annoncé fin juin, qu'elle envoyait 2.500 personnes en renfort faisant passer le dispositif de la MINUSMA à 13.300 hommes, dont 2.000 policiers.

Ces actions comprennent l'assassinat de locaux présentés comme des collaborateurs des forces françaises, en particulier des membres du MNLA, pour terroriser les populations civiles. Une soixantaine de Maliens sont été tués en 2 ans, et des vidéos de ces exécutions sont distribuées dans les campements du Nord Mali.

Ces opérations sont menées conjointement par AQMI et Ansar Eddine.

b. Des attaques ponctuelles de postes de gendarmerie et de douanes au centre et au sud du Mali

Pour inciter les ethnies locales à la révolte contre l'Etat malien. Elles sont l'œuvre essentiellement du Front de libération du Massina et de la katibat khaled Ibn Walid.

"Par contre, les réseaux dormant d'AQMI semblent beaucoup moins présents au Maroc depuis 2011, et s'être affaiblis au Niger depuis 2015."

c. Des actions de guérilla en Tunisie

La katibat Obkba Ibn Nafaa, qui est basée dans le mont Chaambi (frontière algéro-tunisienne) résiste depuis 2012 aux tentatives de neutralisation des forces de sécurité tunisienne. Elle a renouvelé son allégeance à AQMI en janvier 2015. Elle a réussi régulièrement à lancer des attaques terroristes dans des zones urbaines et a même attaqué le domicile du ministre de l'intérieur à Kasserine le 28 mai 2014.

Par contre, les réseaux dormant d'AQMI semblent beaucoup moins présents au Maroc depuis 2011, et s'être affaiblis au Niger depuis 2015.

d. Des opérations d'ampleur visant des cibles occidentales

Ces actions particulièrement médiatiques ont permis la réunion d'AQMI et d'Al-Murabitun. Elles empruntent toujours le même mode opératoire. 3 ou 4 assaillants attaquent à la grenade et au fusil d'assaut des cibles molles dans des sites fréquentées par des expatriés ou des touristes. Ils occupent les lieux, et poursuivent leur combat contre les forces de sécurité. Les assaillants sont généralement des jeunes recrues déterminées à la mort en martyr.

Trois de ces opérations ont connu un important succès médiatique :

- 20 11 15 : hotel Radisson blue a Bamako (20 morts)

- 15 01 16 : restaurant capuccino à Ouagadougou (30 morts)
- 13 03 16 : site balnéaire de Grand Bassam (18 morts)

Par contre, une opération similaire contre l'hôtel Nord sud de Bamako, le 21 mars 2016, a échoué grâce à la réactivité des forces de sécurité.

Aucune action d'ampleur n'a visé l'Algérie depuis la prise d'otages de l'usine gazière d'In Anemas le 11 janvier 2013, où plusieurs centaines d'Algériens et une centaine d'occidentaux avaient été retenus pendant 3 jours (39 otages et 27 terroristes tués).

Dans ce contexte, quatre pays paraissent particulièrement menacés en Afrique en raison de la forte présence d'expatriés occidentaux et de l'existence de relais locaux d'AQMI, ou de ses groupes affidés : le Burkina Faso, le Niger, la Cote d'Ivoire et le Sénégal.

e. La reprise des enlèvements d'occidentaux

Un Suédois et un Sud-africain sont toujours détenus depuis leur enlèvement le 27 novembre 2011 à Tombouctou. Depuis, au Burkina Faso, ont été kidnappés un Roumain le 4 avril 2015 et deux Australiens le 15 janvier 2016. Au Mali, une Suissesse a été prise en otage le 8 janvier 2016 à Tombouctou. Ces actions qui ont d'abord un objectif médiatique, visent également à obtenir à la fois des rançons et la libération de cadres djihadistes emprisonnés.

f. Appels à frapper l'Europe sur son sol

La volonté de frapper l'Europe, et particulièrement la France, est récurrente dans la propagande d'AQMI. Apres les attentats de janvier 2015, Iyad ag Ghali avait appelé ses partisans à commettre des attentats similaires. Mais la mouvance AQMI ne semble toujours pas disposer des capacités de projection nécessaires. C'est pour cette raison, qu'en 2013, l'Emir d'AQMI, Abdelmalek Drokhdal, avait lancé un appel aux «loups solitaires» présents en Europe afin d'y frapper en son nom.

Al-Qaida a besoin de redorer son blason. Cette organisation, pour ne pas disparaitre de la scène djihadiste cherche à réaliser une action d'envergure contre les pays occidentaux, afin de se repositionner face à l'EI.

II. L'Etat islamique

Le 29 juin 2014, fort de la conquête en Syrie et en Irak d'un territoire de 240.000 km, et d'une population de 6 millions d'habitants, l'EI avait proclamé la fondation du califat et appelé les musulmans à prêter allégeance à Abou Bakr Al-Bagdadi.

En novembre 2014, l'Etat islamique annonçait la création de cinq provinces extérieures, dont trois en Afrique : en Algérie, en Libye et en Egypte. En mars 2015, il acceptait l'allégeance de Boko Haram au Nigeria.

L'appel à participer à la construction du califat a reçu un fort écho en Afrique du Nord. On estime que 3000 Marocains, 1000 Algériens, 3500 Tunisiens et 4000 Libyens ont rejoint depuis 2013 le sanctuaire syro irakien. En mars 2015, Abou Mohamed Al-Adnani, le porte-parole de l'EI appelait les volontaires européens et maghrébins à rejoindre la Libye, présenté comme un nouveau sanctuaire de l'organisation à partir de laquelle elle pourrait conquérir l'Afrique.

1. Etat des forces

En 2016, l'EI a connu des revers significatifs en Libye, en Tripolitaine et en Cyrénaïque:

- En Tripolitaine, l'EI a perdu la ville de Sabratah, autour laquelle étaient installées des camps d'entrainement. L'un d'entre eux a été l'objet d'une frappe américaine le 19 février 2016 (50 morts). Une semaine plus tard, le conseil militaire de la ville, appuyé par des milices de Tripolitaine a réussi à chasser les membres de l'EI à l'extérieur de la ville, où ils gardent néanmoins le contrôle de quelques camps d'entrainement.
- En Cyrénaïque, l'EI a été contraint, par les forces du général Hafftar, de quitter la ville de Derna qu'elle contrôlait depuis deux ans et d'abandonner la majeure partie de la ville de Benghazi.

Une grande partie des combattants en fuite de l'EI se sont réfugiés à Syrte d'où ils contrôlent une zone côtière de 200 km de long, et qui est proche à l'ouest des principaux champs pétroliers libyens. Les forces de l'EI y sont estimées aujourd'hui à environ 4.000 combattants. Y figurent plusieurs centaines de vétérans libyens ou moyen-orientaux de la zone syro-irakienne, mais aussi des volontaires venus directement d'Afrique: Tunisiens, Soudanais, Ethiopiens, Marocains, Algériens, Tchadiens, Nigériens et Sénégalais. On compterait également une trentaine de volontaires européens.

La reprise de Syrte apparaissait difficilement réalisable pour deux raisons :

- Les forces fidèles au nouveau gouvernement d'union et celles du général Hafftar agissaient chacune de façon rivale dans leur combat contre l'EI.
- Syrte, ancien bastion des fidèles de Mouammar Khadafi, apparaissait très bien protégée contre une attaque extérieure et les forces de l'EI restaient particulièrement combatives. Le 18 mai, 38 soldats des forces pro gouvernementales ont été tués lors de la reprise de village d'Abou-Grein, situé à 130 km à l'ouest de Syrte.

Néanmoins, depuis le 1er juin, les forces fidèles au nouveau gouvernement d'union ont réussi à encercler Syrte et à isoler peu à peu les combattants de l'EI dans le centre-ville. Trois structures

de production d'IED ont été découvertes pendant la reconquête. Une partie des djihadistes ont tenté de s'enfuir en direction d'Oubari.

2. Stratégie combattante

a. Une stratégie régionale

La déstabilisation de la Tunisie :

En 2013, les militants les plus radicaux du mouvement salafiste Ansar Al-Sahria (les partisans de la sharia) ont engagé des actions meurtrières, marquées notamment par l'assassinat de deux figures de l'opposition politique, Chokri Belkaid le 6 février, et le député Mohamed Brahmi le 23 juillet. Ces exécutions ont été revendiquées deux ans plus tard dans la revue anglophone de l'EI, Dabiq, par Aboubakeur Al-Hakim, un djihadiste franco-tunisien. Celui-ci, un ancien cadre d'AAS s'était depuis rallié à l'Etat islamique et serait aujourd'hui présent en Libye.

Le 30 octobre 2013, deux Tunisiens, vétérans de l'Etat islamique en Syrie, se faisaient exploser, sans faire de victimes, dans des attaques contre des sites touristiques, un hôtel de Sousse et le mausolée de l'ancien président Bourguiba à Monastir.

Les opérations visant à cibler le tourisme pour saboter l'économie tunisienne reprenaient de façon bien mieux organisée en 2015, en utilisant des militants djihadistes tunisiens formés cette fois dans les camps d'entrainement de Sabratah en Libye.

- L'attaque par deux assaillants armés de grenades et d'AK 47 du musée du Bardo à Tunis le 18 mars 2015 (24 morts dont 21 touristes) ;
- L'attaque par un assaillant armé de grenades et d'AK 47 contre l'hôtel impérial de Sousse le 26 juin 2015 (39 morts dont 32 touristes britanniques) ;
- L'attentat par un volontaire suicide porteur d'un gilet explosif contre un bus transportant des membres de la garde présidentielle à Tunis le 25 novembre 2015 (12 morts).

Mais la tentative, le 7 mars 2016, de prendre la ville de Ben Gardanne, à proximité de la frontière libyenne, pour y créer la première province tunisienne de l'EI, s'est conclue par un échec. N'ayant pu, dans les premières heures de l'assaut, s'emparer du commissariat de police, du siège de la garde nationale et d'une caserne militaires, les djihadistes ont dû abandonner le terrain, après avoir laissé sur place 36 morts et 7 prisonniers.

La fragilisation du Maroc :

Le Royaume est sans doute la puissance régionale qui réussit le mieux à affronter la menace

terroriste. Celle-ci est aujourd'hui essentiellement liée à l'Etat islamique et plus de 4.000 Marocains sympathisants ont été empêchés de quitter le territoire pour rejoindre le sanctuaire syro-irakien.

> *"l'EI qui subit des revers importants en Syrie et en Irak en raison des bombardements, va vraisemblablement renforcer ses projets d'opérations contre l'Europe à partir de la Libye. La présence d'occidentaux dans les rangs de l'EI en Libye et les transits réguliers de combattants entre la zone syro-irakienne et la Libye sont de nature à augmenter ce nouveau danger."*

Depuis le début 2015, les services de sécurité chérifiens ont arrêté plus de 120 militants, repartis en une vingtaine de cellules, qui préparaient des opérations sur le territoire marocain. Toutes ces cellules, composées de 3 à 10 individus, avaient initialement pour objectif de recruter des volontaires marocains pour aller combattre en zone syro-irakienne. Elles se sont dans un premier temps, concentré sur la diffusion de propagande appelant à combattre le régime pour instaurer le califat au Maroc.

Au fur et à mesure de la prise de contacts sur interne avec des cadres marocains de l'EI, elles ont reçu la consigne de se transformer directement en groupes opérationnels. Leurs contacts de l'EI leur ont alors fourni des instructions sur les objectifs à cibler et les modes opératoires à employer. On notera que ces contacts marocains semblent aujourd'hui plus nombreux en Libye qu'en zone syro-irakienne.

Les projets d'attentats déjoués montrent l'influence majeure de l'EI, qui cherche à reproduire au Maroc des attentats sur le modèle de ceux réussis en Tunisie ou en France. Ceci étant dit, les djihadistes marocains restent confrontés à des difficultés d'approvisionnement en armes et en matériels nécessaires à la fabrication d'engins explosifs.

A cet égard, la cellule démantelée le 18 février 2016 à Essouira, Meknes et Sidi Kacem est apparue particulièrement inquiétante. Son stade de préparation avancé dans la commission d'attentats a été établi par la découverte d'un arsenal important d'armes et la combinaison de modes opératoires, parmi lesquels figuraient, un attentat à la voiture piégée, plusieurs attaques à l'arme automatique et à la grenade, ainsi que l'emploi d'agents bactériologiques de type botulisme. Parmi les cibles figuraient le parlement à Rabat, le Centre commercial Morocco Mall de Casablanca, des hôtels touristiques à Essaouira et des postes de police.

Les tentatives d'implantation en Algérie et au Mali :

- Le 14 septembre 2014, des membres de la région centre d'AQMI, avaient annoncé prêter allégeance à l'Etat islamique, sous le nom de Jund al-Khilafat (l'armée du califat).

Leur principale action a été l'enlèvement le 22 septembre d'un touriste français, Herve Gourdel puis sa décapitation filmée 2 jours plus tard. Les autorités algériennes ont annoncé la neutralisation de ce groupe en mai 2015.

- Le 13 mai 2015, une faction d'Al-Murabitun basée à Gao et composée majoritairement de Peuls et de Sahraouis (Abou Walid Al-Sarahoui) avait annoncé son ralliement à l'EI. Cette cinquantaine de combattants, qui dispose de faibles ressources, n'a toujours pas commis d'action.

b. Stratégie globale

Pour perpétrer les attentats commis à Paris le 13 novembre 2015 (130 morts), l'EI avait dissimulé ses terroristes dans le flot des migrants venus de Turquie et leur avait fourni de vrais passeports syriens, dont des milliers d'exemplaires vierges avaient été dérobés lors de la conquête militaire de l'est du pays.

L'EI a affiché très clairement dans sa propagande sa volonté d'utiliser la Libye comme base de projection d'attaques vers l'Europe. Il dispose d'un accès aise à des filières d'immigration clandestine dont elle contrôle les activités. Il a également récupéré à Syrte des milliers de passeports libyens vierges.

l'EI qui subit des revers importants en Syrie et en Irak en raison des bombardements, va vraisemblablement renforcer ses projets d'opérations contre l'Europe à partir de la Libye. La présence d'occidentaux dans les rangs de l'EI en Libye et les transits réguliers de combattants entre la zone syro-irakienne et la Libye sont de nature à augmenter ce nouveau danger.

Les rivalités entre les deux mouvances pour le leadership du combat djihadiste créent une nouvelle compétition qui passe par trois axes :

- la déstabilisation de nouveaux pays musulmans ;
- des frappes contre l'occident sur son territoire, contre ses armées dans les terres de djihad où ses armées sont engagées, comme contre ses expatriés ou ses touristes dans les pays musulmans ;
- le ralliement d'individus isolés, prêts à frapper en leur nom partout dans le monde.

La menace ne peut donc que s'accroitre à court terme.

Cette publication conjointe entre HEC Center for Geopolitics et OCP Policy Center, compile douze Policy Papers qui ont été présentés, discutés et enrichis lors de la première édition des Dialogues Stratégiques, une plateforme d'analyse et de débat stratégique autour des principaux enjeux géopolitiques et sécuritaires internationaux, mais également régionaux revêtant une importance capitale pour les continents européen et africain.

Ce premier volume des Dialogues Stratégiques est composé de deux parties. La première est dédiée à l'analyse des nouveaux axes stratégiques que la Chine cherche aujourd'hui à consolider en tant que puissance régionale et mondiale. Ainsi, Pascal Chaigneau et Alain Oudot de Dain-Ville chercheront à analyser la posture de ce nouvel hégémon sur le plan diplomatique, naval et militaire. La nouvelle stratégie économique de Pékin sera définie et examinée de la perspective de Jacques Gravereau et de Fathallaou Oulalaou. Sur le plan des relations internationales, Jérémy Ghez et Alfredo Valladão se pencheront sur la relation Pékin-Washington dans le nouveau contexte international multipolaire.

Dans la seconde partie du livre dédiée aux défis sécuritaires de la bande sahélo-saharienne, Abdelhak Bassou et Pascal Chaigneau analyseront cette zone sahélienne fragmentée, dans l'axe Libye - Nigéria. Le rôle de l'Algérie dans la stabilité régionale sera examiné de près par Pierre-Marie Faivre et Abdellah Saaf. Enfin, Rachid El Houdaigui et Philippe Migaux identifieront les enjeux pour le Maroc et pour Méditerranée, dans le contexte des stratégies développées pour une stabilisation régionale sur les plan politique et sécuritaire.

HEC Center for Geopolitics
Paris, France

www.hec.fr

OCP POLICY CENTER
Rabat, Maroc

www.ocppc.ma

ISBN : 978-9954-9636-4-7
9 789954 963647